

Production partagée d'une base de données « Occupation des Sols » à grande échelle en Région Grand Est (OCS GE2)

NOMENCLATURE ENRICHIE

Version finale

David LOY

Décembre 2019





Table des matières

Modèles nomenclature	8
Niveau 1	9
1 — TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS	10
111 — Bâti continu	12
1111 — Bâti continu dense	13
1112 — Bâti continu aéré	17
112 — Bâti discontinu	20
> 1121 — Bâti collectif	21
> 1122 — Bâti mixte	24
> 1123 — Bâti individuel dense	26
> 1124 — Bâti individuel lâche	31
113 — Bâti isolé en zone agricole ou naturelle	34
114 — Espaces libres en milieu urbain	37
121 — Équipements collectifs	40
> 1211 — Emprises scolaires et universitaires	41
> 1212 — Emprises hospitalières	44
> 1213 — Équipements sportifs et de loisirs ; campings	46
> 1214 — Cimetières	51
> 1215 — Autres équipements collectifs	53
122 — Équipements eau, énergies, T.I.C. et déchets	56
131 — Emprises d'activités	60
> 1311 — Emprises d'activités à dominante industrielle	61
> 1312 — Emprises d'activités à dominante commerciale	65
> 1313 — Emprises d'activités à dominante mixte ou tertiaire	67
> 1314 — Anciennes emprises d'activité	70
132 — Emprises militaires	72
133 — Exploitations agricoles	74
134 — Zones d'extraction	78
141 — Réseaux routiers, ferroviaires et espaces associés	80
> 1411 — Emprise réseau ferré	81
> 1412 — Emprise réseau routier	83
> 1413 — Espaces associés aux réseaux routiers et ferrés	84
142 — Emprises aéroportuaires	88



Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

143 — Emprises portuaires	90
151 — Espaces verts urbains	92
161 — Espaces en transition	96
171 — Places	99
>> 1xxx1 — Imperméable bâti	101
>> 1xxx2 — Imperméable non bâti	102
>> 1xxx3 — Perméable	103
2 — TERRITOIRES AGRICOLES	104
211 — Cultures annuelles et pluriannuelles	105
212 — Cultures spécifiques	109
21 — Vignes	112
222 — Arboriculture	114
> 2221 — Vergers traditionnels	115
> 2222 — Vergers intensifs	117
> 2223 — Pépinières	121
231 — Surfaces enherbées, friches et délaissés agricoles	123
232 — Bosquets et haies	127
3 — ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS	129
311— Forêts de feuillus	130
312— Forêts de conifères	132
313— Forêts mixtes	134
314— Peupleraies et sapinières	136
315— Coupes à blanc et jeunes plantations	138
321 — Pelouses et pâturages de montagne	141
322— Formations pré-forestières	143
323 — Surface enherbée semi-naturelle	146
331 — Plages et sables	149
332 — Sols et roches nues	150
334 — Zones de sinistre (incendie, tempête)	151
4 — ZONES HUMIDES	152
411— Ripisylves et rivulaires	153
412— Autres milieux humides	155
5 — SURFACES EN EAU	158
511— Cours d'eau et canaux	159
512— Plans d'eau	161
513— Bassins artificiels	163



Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

BD-Foret : FORMATION_VEGETALE

OCS GE2

RÉSUMÉ	166
UTILISATION DES DONNÉES EXOGÈNES	170
BD-Topo : aérodrome	170
BD-Topo : bâtiment	170
BD-Topo: canalisation	171
BD-Topo: cimetière	172
BD-Topo: construction_lineaire	172
BD-Topo: construction_ponctuelle	172
BD-Topo: construction_surfacique	173
BD-Topo : equipement_de_transport	173
BD-Topo: ERP	174
BD-Topo : detail_hydrographique	175
BD-Topo : piste_d_aerodrome	175
BD-Topo : plan_d_eau	175
BD-Topo: poste_de_transformation	176
BD-Topo: reservoir	176
BD-Topo : terrain_de_sport	176
BD-Topo : surface_hydrographique > SQUELETTE	176
BD-Topo : transport_par_cable	177
BD-Topo : troncon_de_route > SQUELETTE	177
BD-Topo: troncon_de_voie_ferree > SQUELETTE	177
BD-Topo : zone_d_activite_ou_d_interet	178
BD-Topo: zone_d_habitation	184
BD-Topo : zone_de_vegetation	185



185

166

PRÉSENTATION

Ces fiches descriptives concernent la nomenclature de l'OCS GE2 2010-2018 sur le territoire de la région Grand Est. Elles constituent une documentation informative la plus complète possible de l'occupation du sol à grande échelle sur ce territoire. La nomenclature tout en étant déclinée jusqu'au niveau 5 pour certains postes, est fondée sur le modèle de nomenclature emboîtée du Corine Land Cover.

Les fiches de postes sont présentées sous la forme d'un dictionnaire et classées par types d'espaces : artificialisés, agricoles, naturels, humides, surfaces en eau.

Les définitions des niveaux inférieurs de la nomenclature (niveau 1 à 2) sont également mentionnées mais pas détaillées.

Chaque fiche possède le même format et leur contenu a été organisé et enrichi afin de faciliter le travail des producteurs de ce type de données, en apportant les précisions nécessaires à la bonne compréhension des classes et en tentant de limiter les confusions entre les postes.

<u>Chaque fiche contient :</u>

- le code et le libellé du poste,
- les seuils de collecte :
- Unité Minimale de Collecte (UMC), c'est-à-dire la surface minimale (en m²) d'une surface homogène d'occupation du sol de ce type
- Largeur Minimale de Collecte (LMC), c'est-à-dire la largeur minimale d'une surface homogène d'occupation du sol de ce type
 - les classes « mères », de niveau inférieur par rapport au poste considéré de la nomenclature,
 - au minimum un exemple illustré sur des prises de vue aériennes différentes. Chaque exemple est géolocalisé par le nom de la commune de laquelle elle est extraite ainsi que les coordonnées en Lambert 93 (RGF93) du centre de la vue.
 - une définition, divisée en plusieurs parties :
 - Une définition générale,
 - Des précisions sur le contenu, les exclusions
 - Des seuils de définition servant de critères d'attribution aux postes de la classification
 - Des éléments de classification servant à aider lors de la photo-interprétation
 - (Aspect sur l'image, contexte géographique, risques de confusion, d'oubli, les données exogènes utilisées.

À ces éléments peuvent être ajoutés lorsque nécessaire des illustrations supplémentaires ou des commentaires. Sur les figures, les vecteurs délimitant des entités représentatives de chaque poste de la nomenclature sont en rouge.

Les postes « temporaires », comme les chantiers, sont illustrés uniquement par l'extrait photographique sur lequel ils ont été observés.



PRÉCISIONS

Les seuils de définition servent à trancher les cas litigieux, <u>ils ne remplacent pas l'interprétation</u>.

Concernant le tissu urbain :

- La distinction sur la densité est largement inspirée par la notion d'îlots.
- La notion d'habitat isolé est essentiellement basée sur la distance entre habitations, mais ne tient pas compte de la présence du réseau viaire. En conséquence, une surface isolée d'un côté d'une route pourra être classée en surface dense par exemple.
- La classification des postes urbains ne tient pas compte uniquement de l'habitat (densité), mais aussi de l'environnement immédiat dans lequel il pourra se trouver. De sorte qu'en zone industrielle, un habitat présent ne sera pas considéré comme de l'habitat isolé, mais sera considéré comme partie intégrante d'un tissu urbain.

REMARQUES

Les définitions, notamment dans **la partie « contenu »**, peuvent renvoyer à des notions d'usage, des types de bâti, ou encore à des états phytosanitaires. Toutefois, ces indications sont là uniquement pour aider à clarifier le contenu des postes.

La cartographie de l'occupation du sol repose d'abord sur la photo-interprétation et donc sur ce qui est visible à partir de l'imagerie. En cas de croisement avec la connaissance du terrain et des données exogènes, les précisions de contenu servent à harmoniser la classification.

Les seuils de définition, bien que difficiles à systématiser dans la pratique de la photo-interprétation, permettent de trancher dans les cas difficiles à interpréter et donnent des bases plus claires lors du contrôle qualité des données. Toutefois, ils ne se substituent pas au travail de lecture du paysage qui reste le fondement de la cartographie de l'occupation du sol par photo-interprétation.

La photo-interprétation sur ce vaste territoire sera réalisée à partir de photographies aériennes de qualité radiométrique hétérogène en qualité et en date d'acquisition. Il est possible que certaines d'entre elles aient été acquises en mode Nadir empêchant toute exploitation des ombres portées qui sont d'une aide précieuse pour la discrimination entre forêts de feuillus et résineux, entre broussailles et landes ou encore pour l'habitat collectif et le résidentiel bas par exemple.

Pour la **mise à jour rétroactive**, les photographies de moins bonnes résolution (0,5 m) par rapport à la BD-Ortho HR® (0,2 m) peuvent rendre plus difficile l'identification de certaines classes faisant appel à la morphologie ou à la texture notamment. D'autre part dans les milieux naturels (voire agricoles) les limites de mosaïquage peuvent induire en erreur sur le type de couvert végétal et leur densité.



De même, la notion **d'héritage** de l'information est prépondérante pour certains postes. Ainsi, les emprises d'équipements sont parfois basées en 2018-2019 sur de l'information exogène. Cette information est souvent moins présente en 2010 (ou années proches) et il s'agit alors de savoir si à l'époque, l'usage d'équipement ou d'activité étaitEn l'absence d'information contradictoire :

- Remaniement du bâti;
- Absence d'indices (voitures spécialisées identifiables : poste, EDF, pompier);
- Absence d'éléments visibles : antennes, parkings, cours de récréation, zones de rangement des caddies, etc.) pourtant présents en 2018-19;
- ...

Il peut être décidé de maintenir l'information codée initialement en considérant que cette dernière est héritée de la première identification. Néanmoins, le photo-interprète est alors invité à utiliser du champ « Doute » pour signifier l'incertitude résiduelle.

Dans le cas contraire, il peut décider :

- De déclasser l'emprise dans un poste plus neutre.

Exemples:

Emprises d'activités à dominante mixte ou tertiaire à la place d'Emprises d'activités à dominante commerciale

Autres équipements collectifs à la place d'Emprises scolaires et universitaires

- De supprimer l'information et d'assimiler le bâti présent au poste le plus proche structurellement parlant : Bâti continu, Bâti dense, etc.

Si la décision reste de l'appréciation du photo-interprète, elle doit néanmoins suivre une certaine logique afin d'éviter l'introduction de modifications aléatoires.

Il est rappelé qu'il s'agit d'une nomenclature emboîtée avec 2 conséquences <u>IMPORTANTES</u>:

- En cas d'impossibilité de détermination, il est possible de se retrancher sur les niveaux inférieurs plutôt que de classer +/- aléatoirement dans une classe de niveau 4. Exemple : 1310 si l'on n'arrive pas a déterminer l'usage de l'activité délimitée. Cela doit rester rare.
- 2) Lorsqu'on code une classe de niveau 4, il faut toujours avoir à l'esprit à quelles sousclasses elle appartient. Exemple, si l'on délimite les arbres fruitiers au bout d'un jardin en verger, on est dans l'AGRICOLE au niveau 1 alors qu'en fait, il s'agit de la continuité d'un tissu urbain lâche de type parcelles individuelles = HABITAT.



DESCRIPTION D'UNE FICHE MODÈLE

000 — Intitulé du poste		
Code niv4: 0000	Libellé : texte	
UMC: 000 m ²	LMC : >= 00 m Fiabilité attendue : pourcentage minimal approximatif	
Classes mères :	1 – classe de niveau 1 11 – classe de niveau 2 Etc.	

EXEMPLE			
illustration	illustration	illustration	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000			
Localisation :	Commune de l'illustration	Coordonnées L93 de l'illustration	

	DÉFINITION				
Contexte	:	Lieu où l'on trouve cette classe – particularités			
Contenu	:	Ce qu'on l'on t	trouve sur le terrain.		
Exclusion	Exclusion : Les critères d'exclusion ou objets que l'on ne doit pas intégrer dans cette classe.				
Seuils : Seuils de couverture, de densité ou de proportion à prendre en compte pour la déterminat cette classe.		détermination de			
	Visuelle		Liste des éléments visuels d'aide à la décision.		
Voisinage		inage	Ce que l'on trouve généralement au voisinage de cette classe.		
Aide Confusion Classes avec lesquelles il peut y avoir confusion.		Classes avec lesquelles il peut y avoir confusion.			
Données exogènes		nées exogènes	Donnée fortement utile, voire obligatoire Donnée complémentaire conseillée, mais facultative Donnée exceptionnelle et ponctuelle pour cas très difficiles	Degré d'intérêt De + à ++++	
Traitements : Utilisation de traitements vectoriels ou rasters conseillés					

COMMENTAIRES
Informations complémentaires.



NOMENCLATURE DÉTAILLÉE

1 — Territoires artificialisés

Code niv4 : 1000 Libellé : <u>Territoires artificialisés</u>

2 — Territoires agricoles

Code niv4 : 2000 Libellé : <u>Territoires agricoles</u>

3 — Espaces forestiers et semi-naturels

Code niv4 : 3000 Libellé : <u>Espaces forestiers et semi-naturels</u>

4 — Zones humides

Code niv4: 4000 Libellé : Zones humides

5 — Surfaces en eau

Code niv4 : 5000 Libellé : <u>Surfaces en eau</u>



1 — Territoires artificialisés				
Code niv4 : 1000	Libellé : Territoires artificialisés			
Classes filles :	1 - TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS			
	11 - Habitat			
	111 – <u>bâti continu</u>			
	1111 – <u>Bâti continu dense</u>			
	1112 – <u>Bâti continu aéré</u> 112 – Bâti discontinu			
	112 - <u>Bâti discollectif</u> 1121 - <u>Bâti collectif</u>			
	1121 – <u>Batt Collectir</u> 1122 – <u>Bâti mixte</u>			
	1123 – Bâti individuel dense			
	1124 – <u>Bâti individuel lâche</u>			
	113 – <u>Bâti isolé en zone agricole ou naturelle</u>			
	114 – <u>Espaces libres en milieu urbain</u>			
	12 - Équipements et infrastructures collectives			
	121 – <u>Équipements collectifs</u>			
	1211 – <u>Emprises scolaires et universitaires</u>			
	1212 – Emprises hospitalières			
	1213 – <u>Équipements sportifs et de loisirs ; campings</u>			
	1214 – <u>Cimetières</u> 1215 – Autres équipements collectifs			
	122 – Équipements eau, énergies, T.I.C. et déchets			
	Equipements day, energies, fixe, or defices			
	13 – Activités économiques			
	131 – Emprises d'activités			
	1311 – Emprises d'activité à dominante industrielle			
	1312 – Emprises d'activité à dominante commerciale			
	1313 – Emprises d'activité à dominante mixte ou tertiaire 1314 – Anciennes emprises d'activité			
	132 – Emprises militaires			
	133 – Exploitations agricoles			
	134 - Zones d'extraction			
	14 - Infrastructures et superstructures des réseaux de transport			
	141 – Réseaux routiers, ferroviaires et espaces associés			
	1411 – Emprise réseau ferré			
	1412 – Emprise réseau routier			
	1413 – <u>Espaces associés aux réseaux routiers et ferrés</u>			
	142 – <u>Emprises aéroportuaires</u>			
	143 – <u>Emprises portuaires</u>			
	15 – Espaces verts urbains			
	151 – <u>Espaces verts urbains</u>			
	16 - Espaces en mutation			
	161 – <u>Espaces en transition</u>			
	17 - Espaces ouverts urbains			
	171 - <u>Places</u>			





Classes de niveau 2

11 — Habitat				
Code niv4 : 1100	Libellé : Habitat			
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : ~ 90 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u>			

12 — Équipements et infrastructures collectives		
Code niv4: 1200	Libellé : Équipements et infrastructures collectives	
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %
Classes mères :	1 - TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS	

13 — Activités économiques				
Code niv4 : 1300	Libellé : Activités économiques			
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : > 85 %		
Classes mères :	1 - <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u>			

14 — Infrastructures et superstructures des réseaux de transport			
Code niv4: 1400	Libellé : Infrastructures et superstructures des réseaux de transport		
UMC: 500 à 1000 m²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 95 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u>		

15 — Espaces verts urbains					
Code niv4: 1500	Libellé : Espaces vert	Libellé : Espaces verts urbains			
UMC: 300 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : ~ 90 %			
Classes mères :	1 - TERRITOIRES AR	TIFICIALISÉS			

16 — Espaces en mutation					
Code niv4: 1600	Libellé : Espaces en n	Libellé : Espaces en mutation			
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 %			
Classes mères :	1 - TERRITOIRES AR	TIFICIALISÉS			

17 — Espaces ouverts urbains					
Code niv4: 1700	Libellé : Espaces ouve	Libellé : Espaces ouverts urbains			
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %			
Classes mères :	1 - TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS				





111 — Bâti continu			
Code niv4 : 1110	Libellé : Bâti continu		
UMC : 500 m ² LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 95 %			
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES AR</u> 11 – Habitat	<u>TIFICIALISÉS</u>	

Cette classe de niveau 3 se décline en deux classes de niveau 4 :

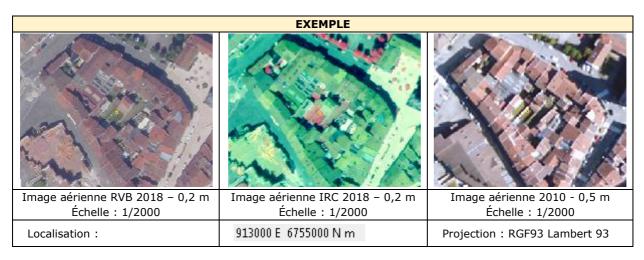
1111 – Bâti continu dense

1112 – Bâti continu aéré

décrites ci-après.



1111 — Bâti continu dense					
Code niv4 : 1111	Libellé : Bâti continu	Libellé : Bâti continu dense			
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 95 %			
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u>				
	11 - Habitat				
	111 - Bâti continu				



		DÉFINITION		
Contexte	, ,	Il s'agit d'un tissu urbain compact qui correspond le plus souvent aux centres-villes, aux centre anciens d'une agglomération, aux noyaux villageois et hameaux.		
Contenu	Il bâ im	entres-villes de grandes villes ou agglomérations s'agit de la première couronne urbaine qui se caractérise par une contiguïté de plusieurs àtiments de grande taille (souvent plus de 2 étages) ainsi que par une forte proportion d'espaces aperméabilisés. On retrouve dans cette classe les immeubles haussmanniens avec cour térieure.		
	II ca	œurs de village et hameaux s'agit des centres-bourgs, centres anciens cœurs de village ou encore hameaux qui se rractérisent par une continuité de bâtis implantés en limite de voirie ou avec un éventuel retrait égétation décorative, parking devant la maison).		
Exclusion : Les résidelément grandes		égétation, sols nus et espaces ouverts artificialisés > 20 % de la zone sinon passe dans le 1112. es résidences d'habitations collectives si elles sont de taille conséquente et si elles présentent des éments caractéristiques : parking, petit espace vert. Dans le cas contraire, dans le contexte des randes villes, la notion d'îlot est dominante et les résidences ne sont pas identifiées en tant que lles.		
Dans certains cas, de petites entrées entre les maisons est très faible, l'alignement comme continu. Lorsque des garages ou des terra « continu ». Le nombre minimal de maisons pou		orsque des garages ou des terrasses relient les bâtiments, on considère l'ensemble comme		
Aide PIAO : Visuelle		En centres-villes de grandes villes ou agglomérations : Les bâtiments (immeubles, maisons de ville, bâtis mitoyens) sont généralement		

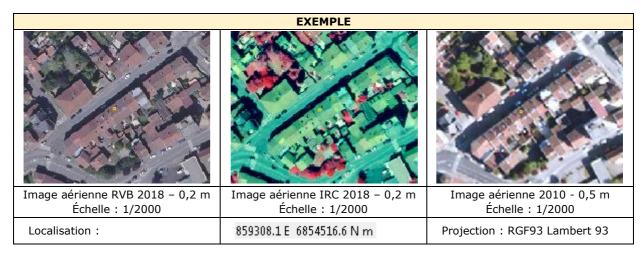


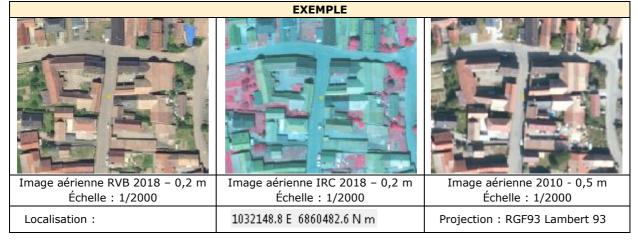
Voisinage tissu urbain discontinu, des activités qu'il faut néanmoins isoler si l'UMC le permet. Confusion Les classes du Bâti discontinu, les activités à dominante tertiaire, voire		Voisinage Confusion Données exogènes		commerciale pour les grands hôtels. BD-Topo® > couches bâtiment SCAN25® > recherches d'indices > Toponymie Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation	+++
Il faut tout d'abord étudier la continuité des bâtis et leur alignement sur la rue Dans un second temps il faut estimer la proportion d'espace vert (jardins implanté à l'arrière du front bâti). Si ce dernier dépasse les 20 %, alors il s'agit de tissi continu aéré. Les agrégations d'habitats peuvent être interrompues par des dents creuses, di tissu urbain discontinu, des activités qu'il faut néanmoins isoler si l'UMC le permet.				commerciale pour les grands hôtels.	voire
Il faut tout d'abord étudier la continuité des bâtis et leur alignement sur la rue Dans un second temps il faut estimer la proportion d'espace vert (jardins implanté à l'arrière du front bâti). Si ce dernier dépasse les 20 %, alors il s'agit de tissi				Les agrégations d'habitats peuvent être interrompues par des dents creuses, du tissu urbain discontinu, des activités qu'il faut néanmoins isoler si l'UMC le permet.	
Forte proportion de bâtiments jointifs et réseau viaire très resserré.		Pour les cœurs de village et hameaux : Il faut tout d'abord étudier la continuité des bâtis et leur alignement sur l Dans un second temps il faut estimer la proportion d'espace vert (jardins imp à l'arrière du front bâti). Si ce dernier dépasse les 20 %, alors il s'agit de			nent sur la rue. Irdins implantés

COMMENTAIRES

Dans le cas des hameaux, le Scan 25 offre le meilleur moyen de les identifier via la Toponymie. Note : les ruines sont considérées comme de l'habitat normal, car potentiellement reconstructible.

Note : les bâtiments précaires ou informels seront traités comme de l'habitat.









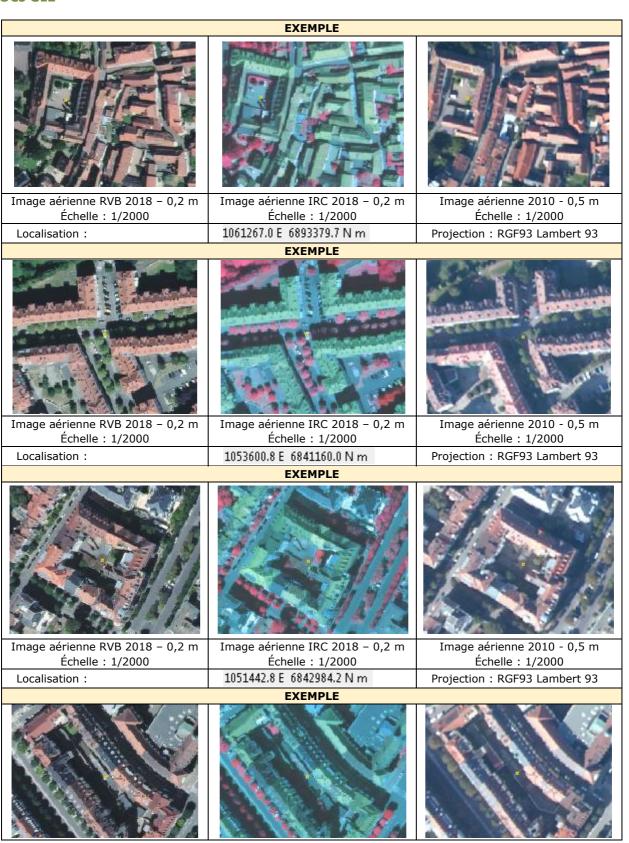
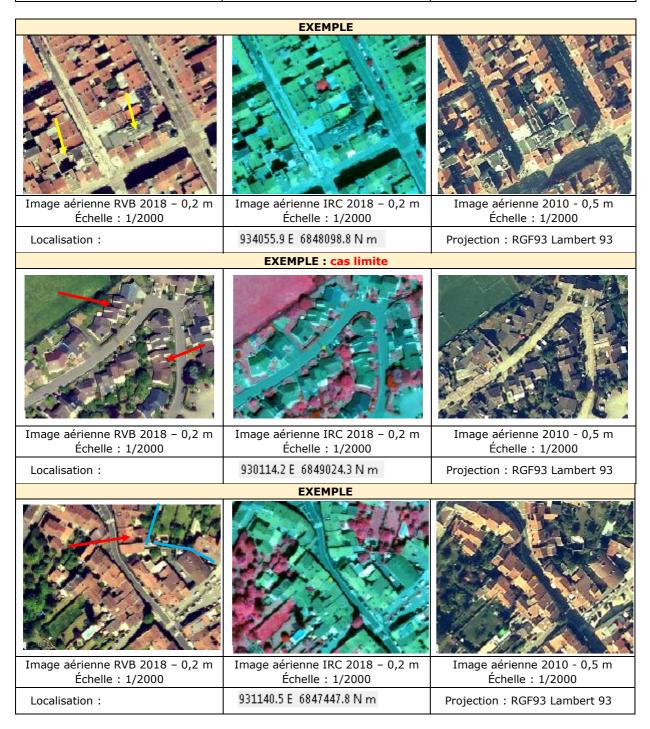




Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000
Localisation:	1051668.4 E 6842499.8 N m	Projection: RGF93 Lambert 93





1112 — Bâti continu aéré					
Code niv4 : 1112	Libellé : Bâti continu	Libellé : Bâti continu aéré			
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 95 %			
Classes mères :	1 - <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u>				
	11 - Habitat				
	111 - Bâti continu				

EXEMPLE					
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000			
Localisation :	926462.9 E 6922238.6 N m	Projection: RGF93 Lambert 93			

	DÉFINITION
Contexte :	Il s'agit d'un tissu urbain compact qui correspond le plus souvent aux centres-villes, aux centres anciens d'une agglomération, aux noyaux villageois et hameaux.
Contenu :	Centres-villes de grandes villes ou agglomérations Il s'agit de la première couronne urbaine qui se caractérise par une contiguïté de plusieurs bâtiments de grande taille (souvent plus de 2 étages) ainsi que par une bonne proportion d'espaces imperméabilisés, mais également d'une part d'espace végétalisé entre 20 et 80 %. On retrouve dans cette classe les immeubles haussmanniens avec cour intérieure partiellement végétalisée.
	Cœurs de village et hameaux Il s'agit des centres-bourgs, centres anciens cœurs de village ou encore hameaux qui se caractérisent par une continuité de bâtis implantés en limite de voirie ou avec un éventuel retrait (végétation décorative, parking devant la maison), mais également la présence de pelouses, jardins et petits vergers à l'arrière de la maison.
Exclusion :	Végétation et sols nus < 20 % de la zone sinon passe dans le 1111. Les résidences d'habitations collectives si elles sont de taille conséquente et si elles présentent des éléments caractéristiques : parking, petit espace vert. Dans le cas contraire, dans le contexte des grandes villes, la notion d'îlot est dominante et les résidences ne sont pas identifiées en tant que telles.
Seuils :	La végétation, le sol et espaces ouverts artificialisés peuvent dépasser les 80 % (notamment dans les cas des cœurs de village et hameaux ou la végétation). Dans certains cas, de petites entrées peuvent interrompre la continuité. De même, si l'espacement entre les maisons est très faible, à la limite de la visibilité à l'échelle de PIAO, on considère l'alignement comme continu. Lorsque des garages ou des terrasses relient les bâtiments, on considère l'ensemble comme « continu ». Le nombre minimal de maisons pour le continu est de 4. S'il n'est pas possible de le déterminer sur les toits, on fixera une longueur de bâtiments approximative de 100 m.

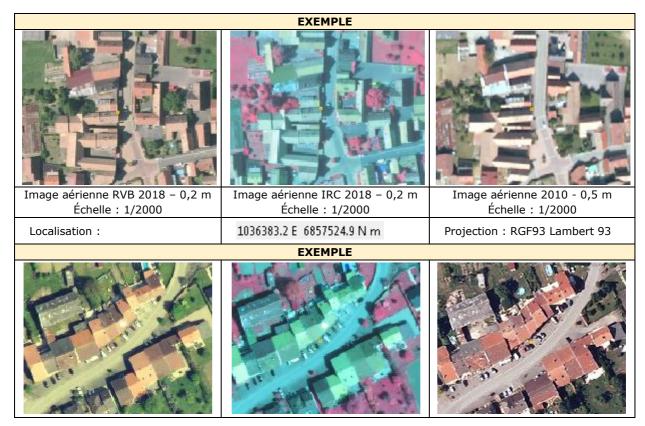


Aide	Visuelle		En centres-villes de grandes villes ou agglomérations : Les bâtiments (immeubles, maisons de ville, bâtis mitoyens) sont généralement alignés sur la rue. Végétation présente à l'arrière des bâtiments. Forte proportion de bâtiments jointifs et réseau viaire très resserré.		
			Pour les cœurs de village et hameaux : Il faut tout d'abord étudier la continuité des bâtis et leur alignement sur la rue. Dans un second temps il faut estimer la proportion d'espace vert (jardins implantés à l'arrière du front bâti). Présence de jardins potagers et/ou de cabanons de jardins sur les parcelles + vergers ?		
PIAO :	Voisinage Confusion Données exogènes		Les agrégations d'habitats peuvent être interrompues par des dents creuses, du tissu urbain discontinu, des activités qu'il faut néanmoins isoler si l'UMC le permet.		
			Les classes du Bâti discontinu, les activités à dominante tertiaire, voire commerciale pour les grands hôtels.		
			BD-Topo® > couches <u>bâtiment</u> SCAN25® > recherches d'indices > Toponymie Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Street View® > cas particulier / doute	+++ ++ ++ +	
Traiteme	raitements : Produits de distance entre habitations et/ou de densité à partir du bâti BD-Topo ou Bâti (DGFIP sont conseillés.		Bâti Cadastral		

COMMENTAIRES

Dans le cas des hameaux, le Scan 25 offre le meilleur moyen de les identifier via la Toponymie. Note : les ruines sont considérées comme de l'habitat normal, car potentiellement reconstructible.

Note : les bâtiments précaires ou informels seront traités comme de l'habitat.

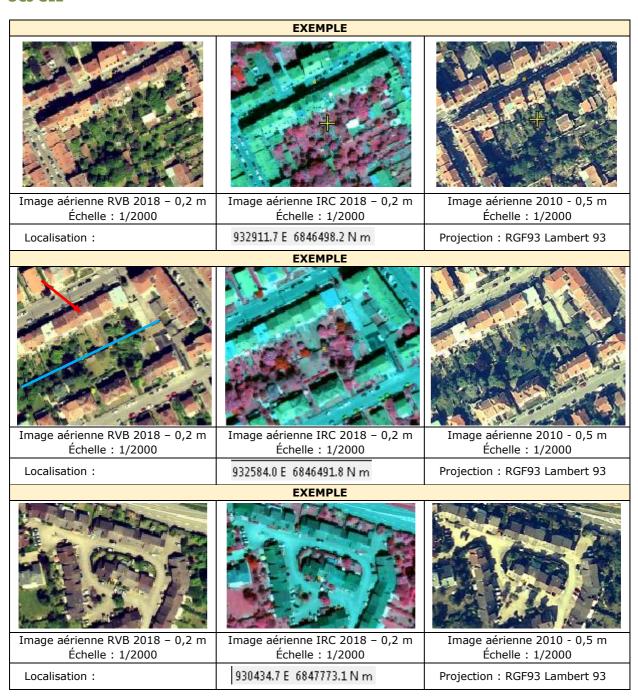




Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m	
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	
Localisation :	940290.4 E 6884716.5 N m	Projection: RGF93 Lambert 93	







112 — Bâti discontinu		
Code niv4 : 1120	Libellé : Bâti discontir	าน
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : ~ 85 %
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES AR</u> 11 – Habitat	TIFICIALISÉS

Cette classe de niveau 3 se décline en quatre classes de niveau 4 :

1121 - Bâti collectif

1122 – Bâti mixte

1123 - Bâti individuel dense

1124 - Bâti individuel lâche

décrites ci-après.



1121 — Bâti collectif		
Code: 1121	Libellé : Bâti collectif	
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 80 %
Classes mères :	1 - TERRITOIRES AR 11 - Habitat 112 - Bâti discontinu	<u>TIFICIALISÉS</u>

	EXEMPLE	
THE PARTY OF THE P		
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	1061930.8 E 6893622.3 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

Contexte :	périphériques				
	Il s'agit de to		Tissu bâti constitué d'immeubles d'habitations collectives. Extensions urbaines contemporaines et périphériques au centre-ville. Immeubles construits des années 1910-1920 à nos jours.		
Contenu :	nos jours). Les	Il s'agit de tous bâtiments ou ensemble de bâtiments d'habitations colleives (du genre plots, barres, tours, résidences) manifestement construits aux XXe et XXIe siècles (des années 1960 à nos jours). Les surfaces végétalisées, les parkings ainsi que les garages et les aires de jeux associés à ces bâtis sont inclus dans ce poste.			
Exclusion:	cœurs de villa Dans le conte	tif dont le nombre d'étages est < à 3, notamment celui que l'on ren ge et hameaux. xte des grandes villes, la notion d'îlot est dominante et les résidenc tant que telles, sauf si elles sont conséquentes et tranchent avec le	ces ne sont pas		
Seuils :	recouvrent en	nts, la voirie et les surfaces artificiellement organisées de manière discontinue, entre 50 % et 80 % de l'espace, et coexistent avec des surfaces végétalisées et du sol rage (au minimum 2).			
V	Visuelle	L'identification des grands ensembles collectifs peut s'avérer parfois difficile photo-interprétation, c'est pourquoi il faut prêter attention aux éléments suivan — forme géométrique du bâti : linéaire (barres) ou carré (tours). — ombres portées — toiture (attention : certains immeubles possèdent une toiture proche de celle bâti individuel) Au sol, ce type de bâti est généralement accompagné de parkie et d'espaces verts attenants.			
Aide PIAO : V	Voisinage	Souvent présence d'un parking privé, de chemins d'accès avec plusieurs entrées pour le même bâtiment.	éventuellement		
c	Confusion	Le bâti continu, le bâti mixte, les activités à dominante tertiaire, voire commerciale pour les grands hôtels.			
Données exogènes		BD-Topo® > couches <u>bâtiment</u> Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices Street View® > cas particulier / doute e un traitement sur les hauteurs de bâti	+++ ++ +		

COMMENTAIRES



Note : les ruines sont considérées comme de l'habitat normal, car potentiellement reconstructible. Note : les bâtiments précaires ou informels seront traités comme de l'habitat.

EXEMPLE



Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Échelle: 1/2000

Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Échelle : 1/2000



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93

Localisation:

1062079.3 E 6893553.7 N m

EXEMPLE



Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Échelle : 1/2000

Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Échelle : 1/2000



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93

Localisation:

Localisation:

1060478.6 E 6892766.6 N m

EXEMPLE



Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Échelle: 1/2000

Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m

Échelle : 1/2000 1050634.2 E 6842959.5 N m

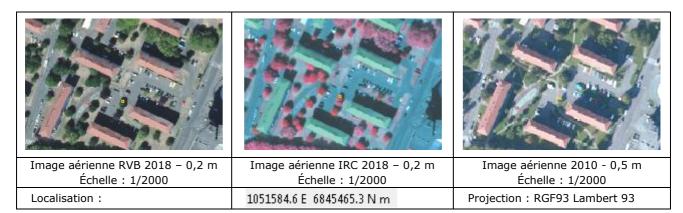


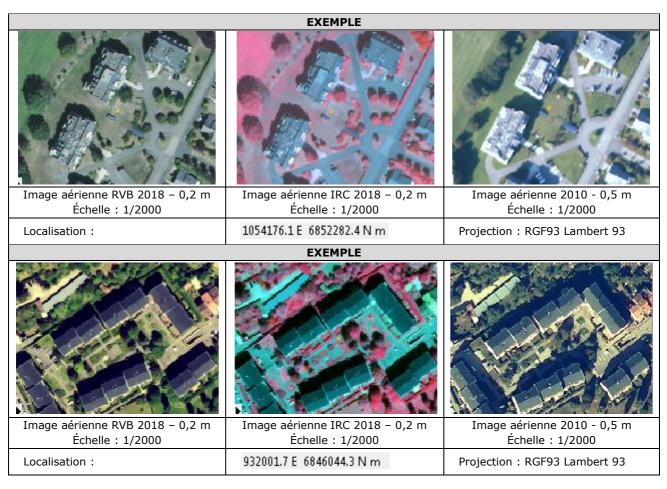
Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93

EXEMPLE

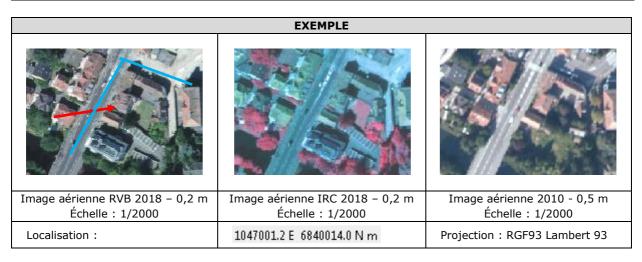








1122 — Bâti mixte		
Code: 1122	Libellé : Bâti mixte	
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 80 %
Classes mères :	1 - TERRITOIRES AR 11 - Habitat 112 - Bâti discontinu	



			DÉFINITION	
Contexte	e :	Tissu bâti constitué à la fois de Bâti individuel et de Bâti collectif.		
Contenu	:	Le bâti mixte appréhende les nouvelles formes d'urbanisme dans lesquelles se côtoient les maisons individuelles et des immeubles. Petits ensembles collectifs mélangés à de l'individuel.		
Exclusion	n :	Bâti individuel	et bâti collectif de taille > à leurs seuils de collecte respectifs.	
Seuils :		Pour un îlot do au sein du bât	onné, le seuil de collecte du bâti individuel (UMC : 500 m²) détermine ci collectif.	son intégration
	Visuelle		Ces espaces se caractérisent généralement par la présence de pa et par des espaces non bâtis (végétations, surfaces non imper piscines) privatifs et/ou collectifs. Présence au sein d'un même îlot de toitures plates et grises et t rouges ou d'ardoises.	néabilisées, de
Aide PIAO :	Vois	inage	Zone délimitée par du réseau (routier ou ferré), présentant d'homogénéité géographique.	un caractère
1 17 10 1	Confusion		Emprises d'activités ou d'équipement.	
	Données exogènes		BD-Topo® > couches <u>bâtiment</u> Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices Street View® > cas particulier / doute	+++ +++ +
Traiteme	Fraitements: On peut faire un traitement sur les hauteurs de bâti			

COMMENTAIRES

Note : les ruines sont considérées comme de l'habitat normal, car potentiellement reconstructible.

Note : les bâtiments précaires ou informels seront traités comme de l'habitat.



EXEMPLE Image aérienne RVB 2018 -Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 0,2 m Échelle: 1/2000 Échelle: 1/2000 Localisation: 1049291.2 E 6836898.7 N m Projection: RGF93 Lambert 93 **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 -Image aérienne 2010 - 0,5 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m 0,2 m Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 1045251.0 E 6838302.3 N m Projection: RGF93 Lambert 93 Localisation: **EXEMPLE:** collectif < UMC Image aérienne RVB 2018 -Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m 0,2 m Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle: 1/2000 1045220.5 E 6839022.5 N m Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93



1123 — Bâti individuel dense					
Code: 1123	Libellé : Bâti individue	Libellé : Bâti individuel dense			
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %			
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES AR</u> 11 – Habitat 112 - Bâti discontinu	TIFICIALISÉS			

	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	1049136.2 E 6831710.0 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

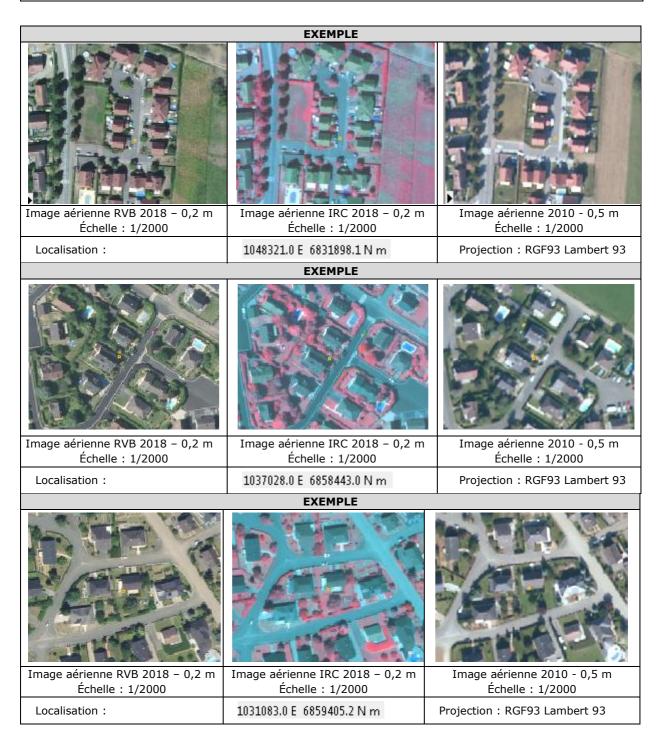
	DÉFINITION			
Contexte	e :	Contexte urbanisé, en périphérie des agglomérations et en continuité avec le tissu urbain. Le tissu individuel dense est constitué d'habitations individuelles.		urbain.
Les surfaces non bâties (jardins, espaces verts, plantations), représentent jusqu'à 60 % superficie de la propriété. Les piscines sont à prendre en compte avec le bâti. Contenu : Les bâtiments, la voirie et les surfaces artificiellement organisées de manière disconcoexistent avec des surfaces végétalisées et du sol nu.				
Exclusion	n :	Le bâti est ind	ividualisé sur le cadastre, ce qui exclut le bâti en bande continue le lo mite de 4 maisons.	ong de la voirie,
Seuils :		Le critère de densification impossible ou difficile est primordial pour cette classe. Il est conseill d'estimer s'il est possible de construire une autre habitation à l'identique (même surface + terrai artificialisé : terrasse, piscine, allées, etc.). Ainsi, à surface de parcelle identique, si une maiso est en bordure de voirie, l'arrière peut être densifié, alors que si la maison est implantée au centr de la parcelle, cela peut empêcher toute densification. Attention, on parle ici de « tissu dense », une ou deux maisons ne peuvent donc pas être isolée en dense dans un tissu lâche sauf pour des surfaces significatives.		
	Visu	elle	Dans un contexte d'urbanisation organisée et dense de type « zone la dimension des parcelles est globalement homogène. Les maisons général, une certaine homogénéité architecturale (type de couverto	respectent, en
Aide	Vois	inage	Ces espaces se trouvent généralement en périphérie des centres-v bourg.	illes et centres-
PIAO : Confusion Données exogènes		Avec le continu si nombre de maisons jointives à la limite de la transition. Avec le lâche selon la perception de la densité		nsition.
		nées exogènes	BD-Topo® > couches <u>bâtiment</u> Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices Street View® > cas particulier / doute	+++ +++ +
Traiteme	Traitements : Produits de distance et/ou de densité à partir du bâti BD-Topo ou Bâti Cadastral DGFIP			



COMMENTAIRES

Note : les ruines sont considérées comme de l'habitat normal, car potentiellement reconstructible.

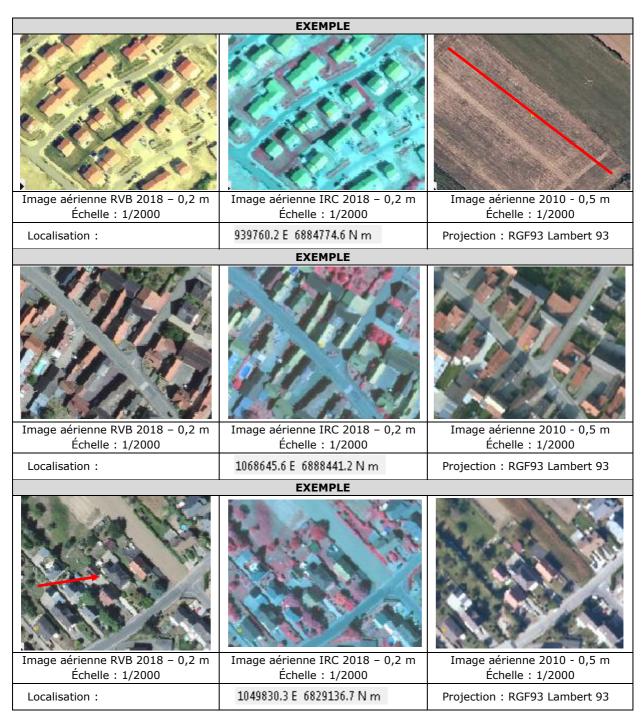
Note : les bâtiments précaires ou informels seront traités comme de l'habitat.









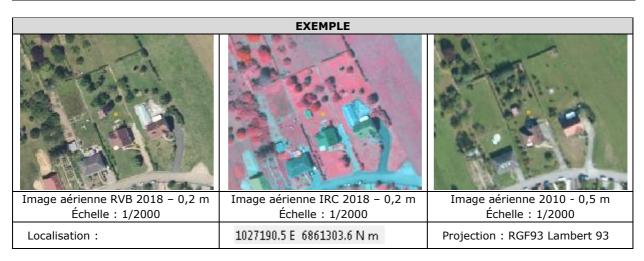




EXEMPLE Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93 925886.8 E 6922963.8 N m **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93 926639.6 E 6922814.0 N m **EXEMPLE** Image aérienne 2010 - 0,5 m Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Échelle: 1/2000 Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Projection: RGF93 Lambert 93 Localisation: 932880.8 E 6850915.7 N m



1124 — Bâti individuel lâche				
Code: 1124	Libellé : Bâti individue	Libellé : Bâti individuel lâche		
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %		
Classes mères :	1 - <u>TERRITOIRES AR</u> 11 - Habitat 113 - Bâti discontinu	<u>TIFICIALISÉS</u>		



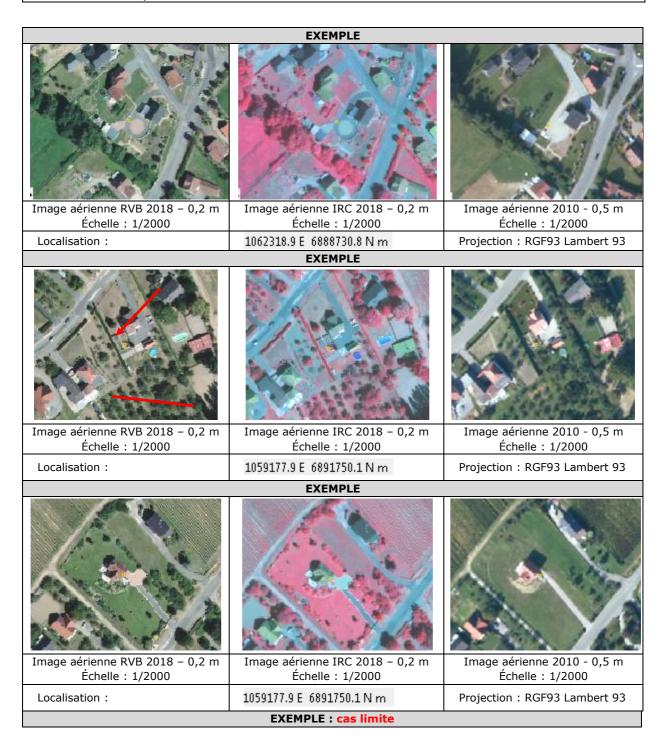
	DÉFINITION				
Contexte	e :	Le tissu individuel lâche est constitué d'habitations individuelles sur un grand parcellaire faiblement construit, de type lotissement peu dense.			
Contenu	:	Les surfaces non bâties (jardins, espaces verts, plantations), représentent plus de 60 % de la superficie de la propriété. Les piscines sont à prendre en compte avec le bâti. Dans les extensions urbaines contemporaines des agglomérations, il s'agit de secteurs composés de maisons individuelles avec jardin privé de grande taille (plantations, piscines, etc.).			
Exclusion	n :		etit pour la densification. Distance entre habitations correspondant à ividualisé sur le cadastre, ce qui exclut le bâti en bande continue le lo		
Seuils :		Le critère de densification est important pour cette classe, car il ne doit pas y avoir d'ambiguïté a l'implantation de nouvelles habitations sur le terrain concerné. Attention, on parle ici de « tissu lâche », une ou deux maisons ne peuvent donc pas être isolées el lâche dans un tissu dense sauf pour des surfaces significatives. Distance entre les bâtiments < à 100 m est au moins 4 maisons.			
	Visuelle		Le bâti individuel lâche se distingue assez bien par la taille des par forte proportion d'espace vert. Ce bâti se localise souvent en péripl pavillonnaires et des lotissements.	•	
Aide	Vois	inage	On peut être sur du tissu pavillonnaire à grandes parcelles, ou sur dispersées, mais n'entrant pas dans la définition l'isolé.	des habitations	
PIAO :			Bâti individuel dense ou isolé.		
	Données exogènes		BD-Topo® > couches <u>bâtiment</u> Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices Street View® > cas particulier / doute	+++ +++ +	
Traiteme	Traitements : Produits de distance et/ou de densité à partir du bâti BD-Topo ou Bâti Cadastral DGFIP				

COMMENTAIRES

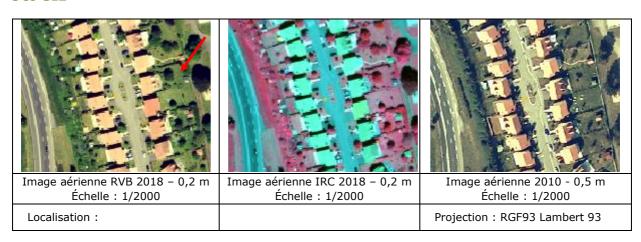
Note : les ruines sont considérées comme de l'habitat normal, car potentiellement reconstructible.

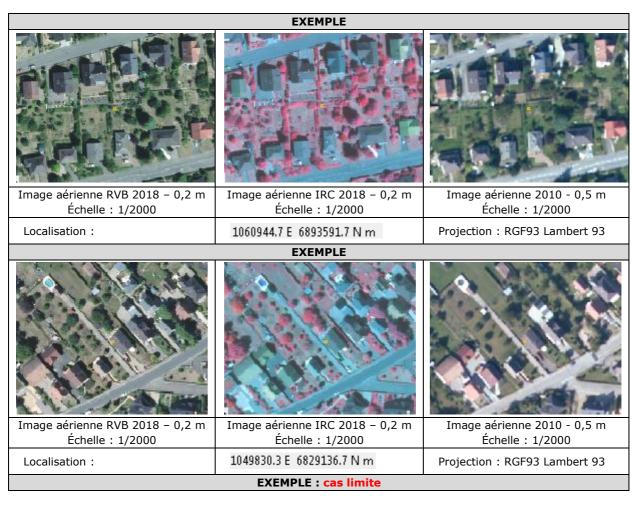


Note : les bâtiments précaires ou informels seront traités comme de l'habitat.

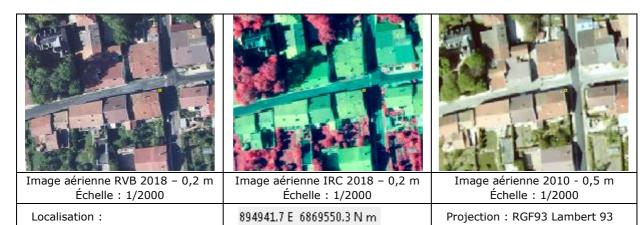












113 — Bâti isolé en zone agricole ou naturelle			
Code niv4 : 1130	Libellé : Bâti isolé en zone agricole ou naturelle		
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %		
Classes mères :	1 - <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u>		
	11 - Habitat		

EXEMPLE				
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000		
Localisation :	1027119.5 E 6860981.5 N m	Projection: RGF93 Lambert 93		

			DÉFINITION	
Contexte	:	Il s'agit d'habitations individuelles isolées, dont le nombre ne peut dépasser 4.		
Contenu	:		itent ce que l'on nomme le «mitage», c'est-à-dire qu'elles se trou oles et/ou naturels et donc éloignées des «noyaux urbains».	vent dans des
Exclusion	Le bâti est individualisé sur le cadastre, ce qui exclut les petits bâtiments au milieu d'une pra des champs (cabanon, petite bergerie, garage isolé, etc.)		u d'une prairie,	
		s peuvent former un petit groupe (4 habitations), mais dans l'ense autres habitations (dense ou lâche) d'une centaine de mètres.	mble elles sont	
Seuils :			n ne se limite pas à la maison, mais aussi à ses annexes : grange, g ont donc pas comptabilisées pour déterminer le seuil de 4 habitations	
de loisirs ou d		de loisirs ou d	articulier, sur du territoire agricole ou naturel, de petites habitation le location n'est pas évidente (chalets, refuges) et qui ne sont pas aire cadastral, on peut, dans la limite du possible, grouper ces bâtim	individualisées
	Visu	elle	Le bâti isolé se localise souvent en bordure d'un réseau routier étro impasse de chemin, dans un espace naturel ou agricole.	oit ou en
Aide	Voisinage		Extrémités urbaines (fin de voiries), mitage dans les milieux naturagricoles.	els ou
DIAG		usion	Bâti individuel lâche. À ne pas confondre avec les exploitations agricoles (poste 1330).	
			BD-Topo® > couches <u>bâtiment</u>	+++
	Données exogènes		Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	++
			SCAN25® > recherches d'indices	+
			Street View® > cas particulier / doute	+
Traitements : Produits de distance et/ou de densité à partir du bâti BD-Topo ou Bâti Cadastral DGFIP			stance et/ou de densité à partir du bâti BD-Topo ou Bâti Cadastral D	GFIP

COMMENTAIRES

Note : les ruines sont considérées comme de l'habitat normal, car potentiellement reconstructible.

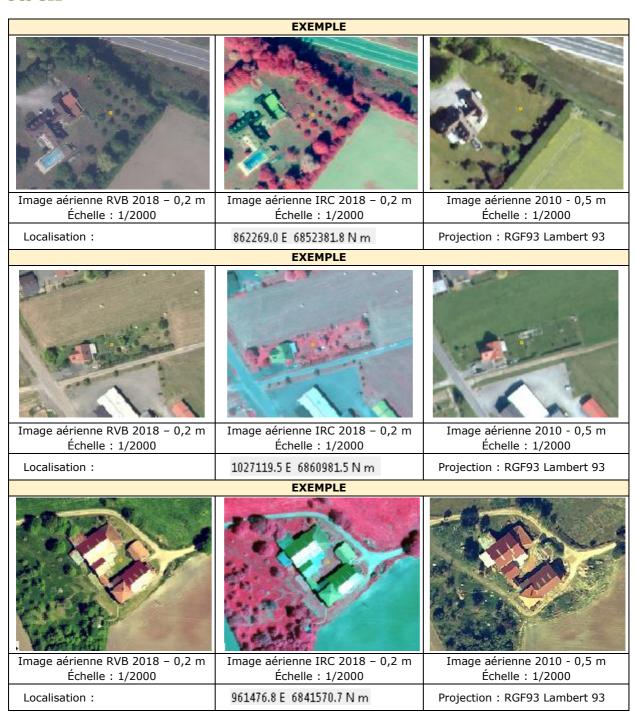


Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

OCS GE2

Note : les bâtiments précaires ou informels seront traités comme de l'habitat.







EXEMPLE Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Échelle : 1/2000 Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Localisation: 1046650.6 E 6837014.3 N m Projection: RGF93 Lambert 93 **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 976838.1 E 6775925.1 N m Projection: RGF93 Lambert 93 Localisation: **EXEMPLE: cas chalets groupés** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/5000 Échelle : 1/5000 Échelle : 1/5000 983575 E 6772682 N m Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93



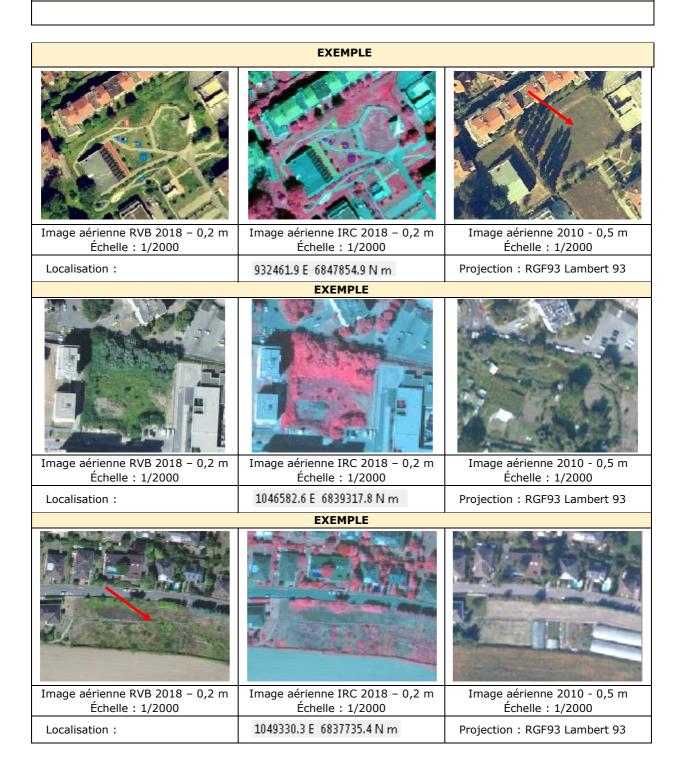
1140 — Espaces libres en milieu urbain			
Code: 1140	Libellé : Espaces libres en milieu urbain		
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 80 %		
Classes mères :	1 - <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 11 - Habitat		

	EXEMPLE				
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000			
Localisation:	1060348.4 E 6858579.6 N m	Projection: RGF93 Lambert 93			

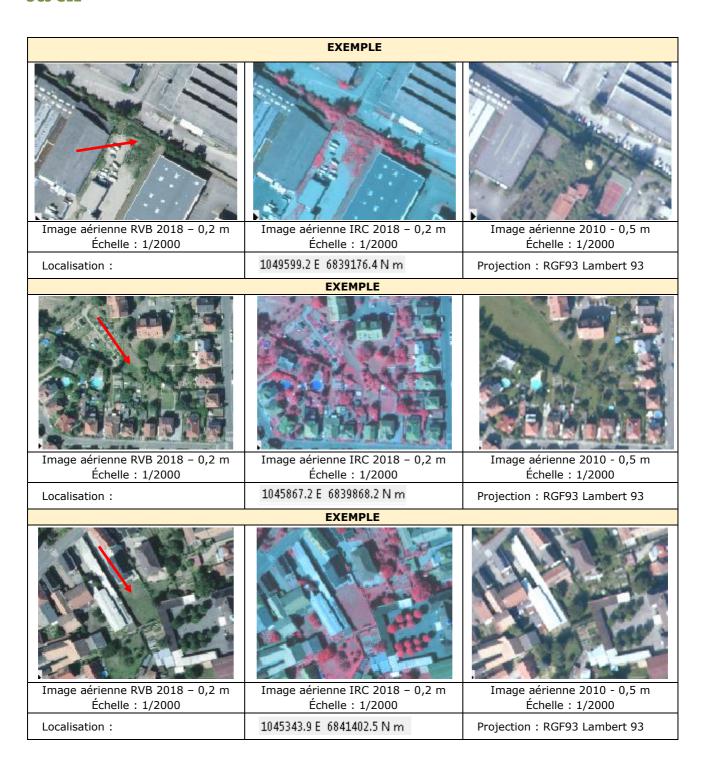
			DÉFINITION	
Contexto	e :	Ces terrains se trouvent exclusivement en contexte urbain assez dense et correspondent à la notion de dent creuse. Terrains vacants et surfaces non bâties sans entretien, situés en zone urbanisée.		
Contenu	Ce poste regroupe les terrains avec sol nu ou à couverture végétale non entretenue, inclu proximité du tissu urbain.			nue, inclus ou à
Exclusio	n :		terrains ne doivent pas être d'anciens sites (friches) économiques c on construits dans les zones d'activités économiques .	ou militaires.
Seuils :		Il faut imaginer une possibilité de construction ou d'aménagement. Terrains non construits laissés à l'abandon (sans usage), aussi bien imperméabilisés que non imperméabilisés, situés en zone urbaine en dehors des zones d'activités.		
,	Visu	elle	Les terrains vagues sont souvent végétalisés, mais de façon non homogène avec une surface parfois imperméabilisée. On y trouve parfois un peu de dépôts opportunistes. Parfois, le terrain peut être entièrement arboré.	
	Vois	inage	Les terrains doivent être encadrés dans de l'habitat ou du bâtiment d'activité ou d'équipement.	
Aide PIAO : Confu		usion	Parcelles agricoles dans les petits villages. Parcelles naturelles dans les plus grandes villes ou espace vert. Espaces en transition, ancienne emprise d'activité.	
Données exogènes		nées exogènes	BD-Topo® > couches bâtiment Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolutions SCAN25® > recherches d'indices Street View® > cas particulier / doute	++ +++ ++ + +
Traiteme	ents :	Produits de di	stance et/ou de densité à partir du bâti BD-Topo ou Bâti Cadastral [OGFIP



COMMENTAIRES









121 — Équipements collectifs			
Code niv4 : 1210	Libellé : Équipements collectifs		
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : ~ 90 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 12 – Équipements et infrastructures collectives		

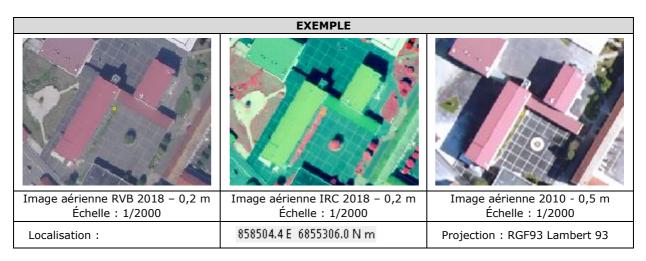
Cette classe de niveau 3 se décline en quatre classes de niveau 4 :

- 1311 Emprises d'activité à dominante industrielle
- 1312 Emprises d'activité à dominante commerciale
- 1313 Emprises d'activité à dominante mixte ou tertiaire
- 1314 Anciennes emprises d'activité

décrites ci-après.



1211 — Emprises scolaires et universitaires			
Code: 1211	Libellé : Emprises scolaires et universitaires		
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %		
Classes mères :	1 – TERRITOIRES AR 12 – Équipements et 121 - Équipements co	infrastructures collectives	



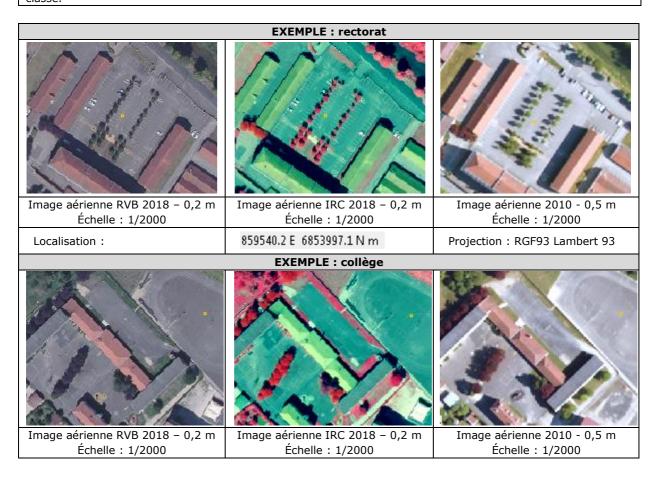
	DÉFINITION			
Contexte	::	Ce poste comprend l'ensemble des infrastructures liées à l'éducation		
	Ce poste inclu		t les bâtiments, parkings et espaces verts :	
		- Écoles maternelles/primaires		
		- Collèges/lyc	ées	
Contenu		- Universités		
Content	•	- Centres de r	echerche ou d'expérimentation	
		- Centres de f	ormation	
		Les équipeme	nts sportifs scolaires associés sont également inclus dans ce poste.	
Exclusion	Exclusion:			
Attenti		Attention, les	emprises scolaires intégrées au tissu urbain continu et qui n'ont pas d'éléments	
Seuils :		caractéristiques visibles (cours, préau) peuvent parfois être classées dans un autre poste.		
Seulis :		Attention, la	couche ERP est à utiliser avec précaution. Elle contient des erreurs, n'est	
			nt à jour, et la position des points est parfois éloigné du vrai site.	
			Écoles maternelles/primaires	
Aide PIAO :		elle	La taille des écoles est variable allant de la petite école de village à l'école de taille plus importante en milieu urbain. Les écoles sont marquées par un ensemble de bâtiments d'enseignement de forme généralement rectangulaire tournés vers une/ou plusieurs cours de récréation. Ces cours de récréation sont généralement recouvertes de bitume et présentent souvent des marquages au sol pour les jeux ou les pratiques sportives.	
			Collèges/Lycées	
			Il s'agit de grands ensembles généralement à étages. Il peut y avoir plusieurs bâtiments. Présence d'une cour, d'espaces verts ou encore d'une emprise sportive.	



	Universités	
	Les emprises universitaires se caractérisent par leurs grandes superficie des bâtiments, la présence importante d'espaces verts et par l'existence d'une voirie interne de desserte des différents bâtin	t de parkings et
	Structure de formation	
	Plus difficile à distinguer, il peut s'agir de structures semblables à celles d'un collège ou d'un lycée ou encore de maisons se situant dans l'urbain dense.	
Voisinage	Urbain.	
Confusion	Autres emprises administratives, militaires ou tertiaires.	
	BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet »	++++
	BD-Topo® > couches ERP	+++
	Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	++
Données exogènes	SCAN25® > recherches d'indices	++
	Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+
	OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute	++
	Street View® > cas particulier / doute	+

COMMENTAIRES

La mise à disposition et l'utilisation de données exogènes améliorent grandement le taux de fiabilité de cette classe.



Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

Localisation :	858491.3 E 6855445.0 N m	Projection: RGF93 Lambert 93



EXEMPLE: école des arts Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle: 1/2000 Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93 1061267.0 E 6893379.7 N m **EXEMPLE:** Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 1046704.6 E 6842844.8 N m Projection: RGF93 Lambert 93 Localisation:



1212 — Emprises hospitalières			
Code: 1212	Libellé : Emprises hospitalières		
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %		
Classes mères :	1 – TERRITOIRES AR 12 – Équipements et 121 - Équipements co	infrastructures collectives	

EXEMPLE				
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000		
Localisation :	1060385.5 E 6893661.7 N m	Projection: RGF93 Lambert 93		

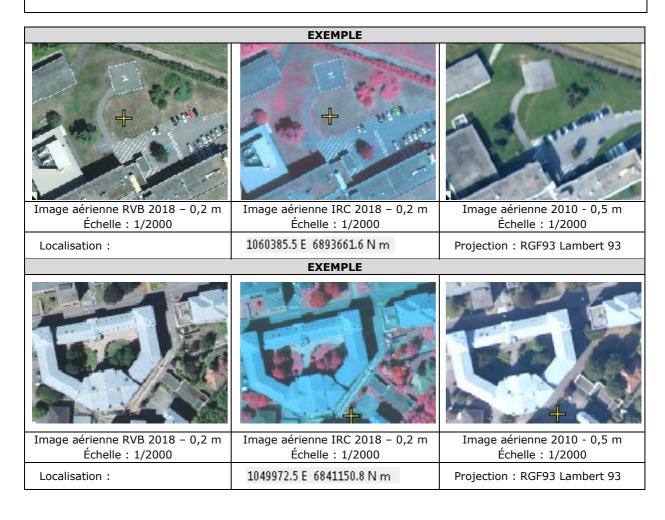
	DÉFINITION			
Contexte	e :	Emprises hospitalières publiques ou privées et de manière plus générale tous les établissement (+ parkings et espaces verts) ayant trait à la santé.		
On y retrouve		On y retrouve	:	
- Parking associé - Hôpitaux et cliniques - Centres de rééducation - Centres médicaux éducati - Centres de remise en form - Stations thermales - Maisons de retraite - Maisons médicales - Vétérinaires		- Hôpitaux et - Centres de r - Centres méd - Centres de r - Stations the - Maisons de r	cliniques ééducation licaux éducatifs emise en forme rmales retraite	
Exclusion : Attention, s'il n'y a pas de soin ou de public, cela ne rentre pas dans ce poste : exem entreprise de logistique des hôpitaux.				
		la couche ERP est à utiliser avec précaution. Elle contient des erreurs, n'est ent à jour, et la position des points est parfois éloigné du vrai site.		
Aide PIAO :	/ " Visualla		Hôpitaux Les emprises hospitalières sont la plupart du temps situées à proximité immédiate des centres urbains et de grands axes de communication. Elles sont repérables en photo-interprétation de par la taille des bâtiments (grands ensembles), et la présence de parkings, souvent d'une superficie supérieure à celle des bâtiments. À noter, la présence parfois d'une piste pour les hélicoptères. Les cliniques Leur emprise au sol peut être plus ou moins importante et leur localisation est variable : dans l'urbain dense ou en périphérie. Attention, elles peuvent se confondre avec les hôpitaux.	



	Maison de retraite ou de repos Une résidence de 2 à 3 étages avec un espace vert attenant.	
Voisinage	Parking, réseau d'accès.	
Confusion	Autres emprises administratives, militaires ou tertiaire.	
Données exogènes	BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet » BD-Topo® > couches ERP Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute Street View® > cas particulier / doute	++++ +++ ++ ++ ++ ++

COMMENTAIRES

La mise à disposition et l'utilisation de données exogènes améliorent grandement le taux de fiabilité de cette classe.





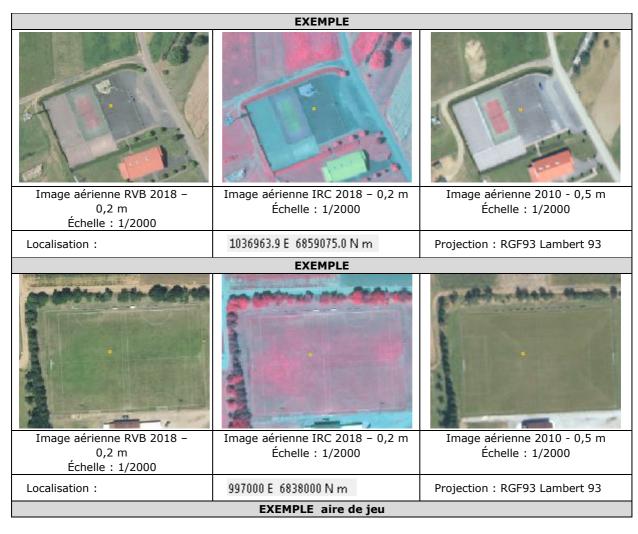
1213 — Équipements sportifs et de loisirs ; campings			
Code: 1213	Libellé : Équipements sportifs et de loisirs ; campings		
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %		
Classes mères :	1 – TERRITOIRES AR 12 – Équipements et 121 - Équipements co	infrastructures collectives	

EXEMPLE				
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/5000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/5000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/5000		
Localisation :	1049628 E 6833022 N m	Projection: RGF93 Lambert 93		

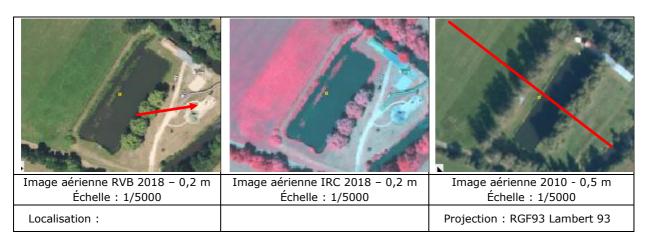
	DÉFINITION			
Contexte	: Il s'agit d'espaces d	Il s'agit d'espaces occupés par des équipements sportifs et de loisirs.		
Dans ce poste, sont pris en compte les surfaces végétalisées, parkings et le bâti associ Terrain de tennis, Piscine Terrain de football Gymnases Stades Centre nautique, Centre de loisirs Campings Golfs Pour les centres équestres où l'on trouve une activité récréative, de compét d'entraînement. On doit donc à minima y voir une piste, un manège ou un d'entraînement. Les haras ne pratiquant que l'élevage sont donc à classer en exagricole.		tennis, football utique, loisirs s équestres où l'on trouve une activité récréative, de compétition ou On doit donc à minima y voir une piste, un manège ou un bâtiment		
Zones végétalisées le long de canaux, de route où l'on trouve parfois des chemins Les pistes cyclables. Exclusion: Les pistes de ski ou remonte-pente. Les espaces associés aux équipements scolaires, militaires, etc. ne doivent pas être indiv Ces éléments font partie de la classe qui les contient.		s. I remonte-pente. és aux équipements scolaires, militaires, etc. ne doivent pas être individualisés.		
Seuils :	Attention, la couche ERP est à utiliser avec précaution. Elle contient des erreurs, n'e pas forcément à jour, et la position des points est parfois éloigné du vrai site.			
Aide PIAO :	Visualle (Ferrania, manquage an error), mand and 3, minutes at person tame p			



Voisinage		
Confusion	Autres emprises administratives, militaires ou tertiaire pour le bâti.	
Données exogènes	BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet » BD-Topo® > couches bâtiment BD-Topo® > couches ERP BD-Topo® > couche terrain de sport BD-Topo® > couche transport par cable > zone ski BD-Topo® > couche construction lineaire > ski Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute Street View® > cas particulier / doute	++++ +++ +++ +++ ++ + + + + + + + + +







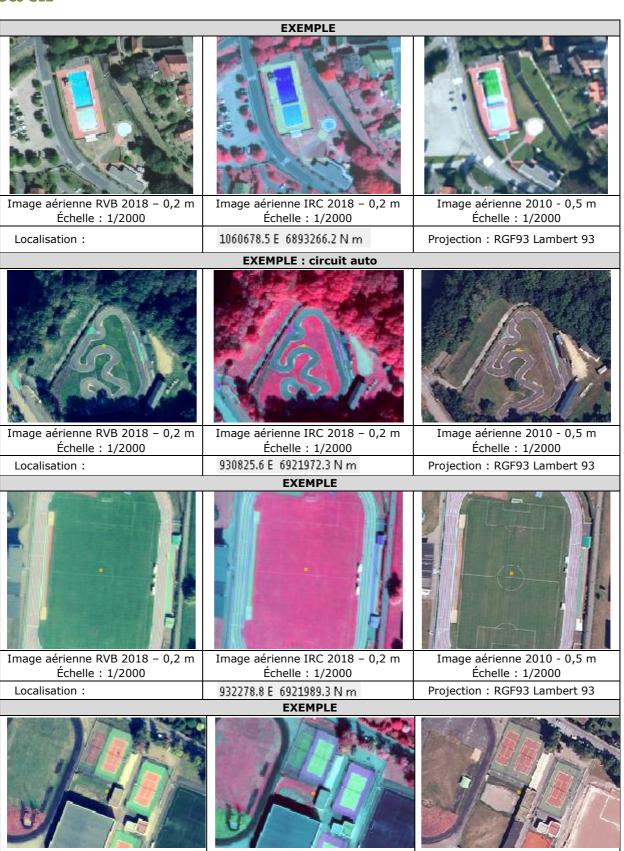
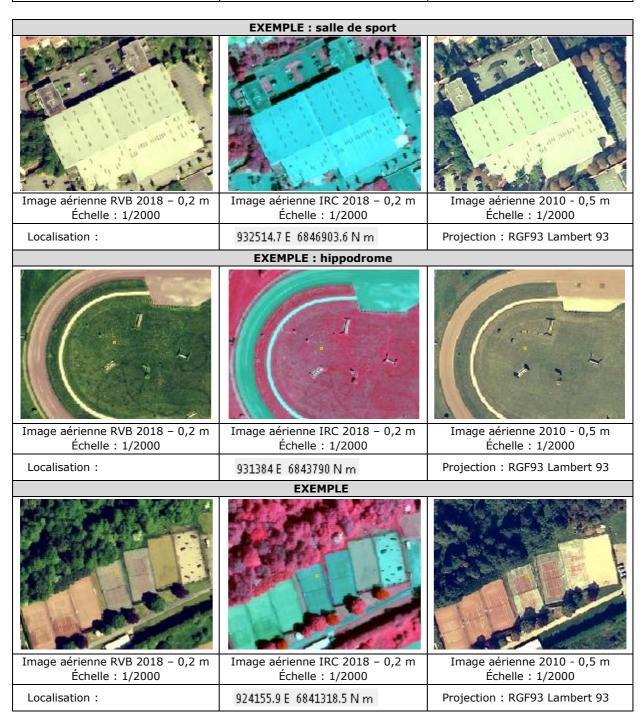


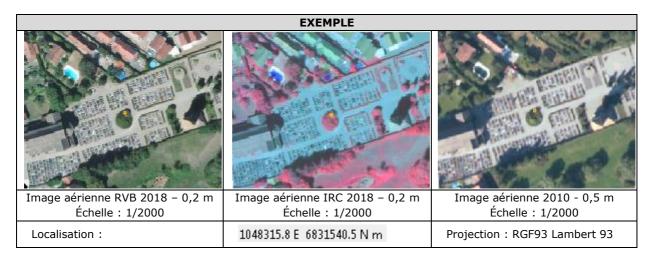


Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m
Échelle : 1/5000	Échelle : 1/5000	Échelle : 1/5000
Localisation:	928169.6 E 6923219.6 N m	Projection: RGF93 Lambert 93





1214 — Cimetières			
Code: 1214	Libellé : Cimetières		
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 95 %		
Classes mères :	1 – TERRITOIRES AR 12 – Équipements et 121 - Équipements co	infrastructures collectives	



	DÉFINITION			
Contexte	e:	Espaces réservés à l'inhumation des morts que l'on retrouve en ville ou en milieux agricole et naturel		agricole et
Contenu	:	Sont égaleme	nt inclus les bâtiments annexes (crématorium) + parkings.	
Exclusion	n :			
Seuils :		S'il s'agit d'une église entourée d'un cimetière et que ce dernier est trop petit, l'église est privilégiée : autre équipement.		lise est
Aide	Visuelle		Les cimetières sont reconnaissables par leurs formes géométriques (carré ou rectangle le plus souvent), leurs allées, et par l'alignement des monuments. Les cimetières civils sont généralement délimités par un mur d'enceinte que l'on peut parfois distinguer. Les cimetières militaires sont généralement plus arborés et leurs surfaces sont moins artificialisées que les cimetières civils.	
PIAO :	Voisinage		Églises	
	Confusion			
	Données exogènes		BD-Topo® > couche cimetière BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet » SCAN25® > recherches d'indices	++++ ++
Traiteme	Traitements :			

COMMENTAIRES	



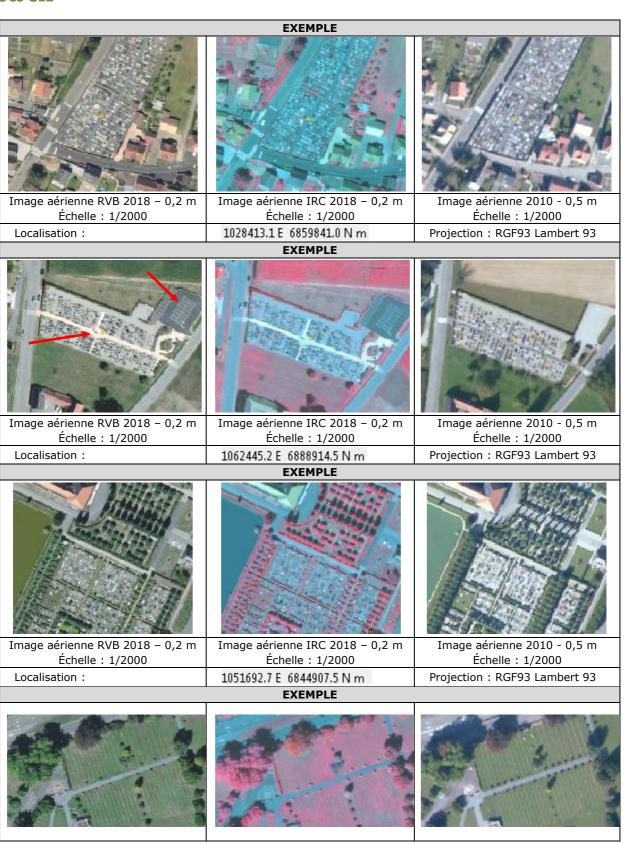
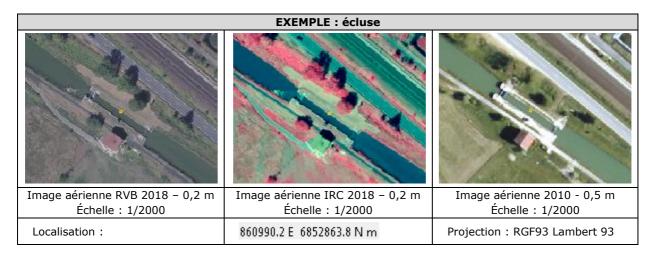




Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000
Localisation :	1048638.7 E 6842589.3 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

1215 — Autres équipements collectifs			
Code: 1215	Libellé : Autres équipements collectifs		
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 %		
Classes mères :	1 – TERRITOIRES AR 12 – Équipements et 121 - Équipements co	infrastructures collectives	



	DÉFINITION			
Contexte	:	Zone de services d'utilité publique autres que ceux listés dans les postes précédents.		
Sont con		Sont compris	dans ce poste :	
		- Les administ	rations,	
		- Les gendarm	neries, les casernes de pompiers, les postes de police,	
		- Les prisons,		
- Les		- Les tribunau	x, les préfectures,	
Contenu	:	- Les bâtiments religieux,		
		- Les ateliers municipaux,		
		- Les terrains affectés aux gens du voyage		
		- Les théâtres, monuments, bibliothèques		
		- Les écluses		
		- Etc.		
Exclusion : Les places publiques		Les places pul	pliques. Même si elles présentent des toilettes.	
Attention, tout le terrain relatif à d		Attention, tou	t le terrain relatif à cet équipement doit être inclus.	
		_	couche ERP est à utiliser avec précaution. Elle contient des erreurs, n'est nt à jour, et la position des points est parfois éloigné du vrai site.	
۸:۵۰		-	Véhicules spécialisés (pompiers, poste, EDF)	
Aide PIAO :	Visu	elle	Clôtures, murs	
Parking souvent avec places handicapé.			Parking souvent avec places handicapé.	



	Voisinage	Les caractéristiques de ces espaces sont très différentes selon le type d'équipement c'est pourquoi les données exogènes sont indispensables pour les identifier.	
	Confusion	Équipements scolaires, hospitaliers, militaires	
	Données exogènes	BD-Topo® > couche zone d activite ou d interet BD-Topo® > couches bâtiment BD-Topo® > couches ERP Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices BD-Topo® > couche construction ponctuelle Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute	++++ ++ ++ + + +
Traiteme	ents:	Street View® > cas particulier / doute	

COMMENTAIRES

La mise à disposition et l'utilisation de données exogènes améliorent grandement le taux de fiabilité de cette classe.

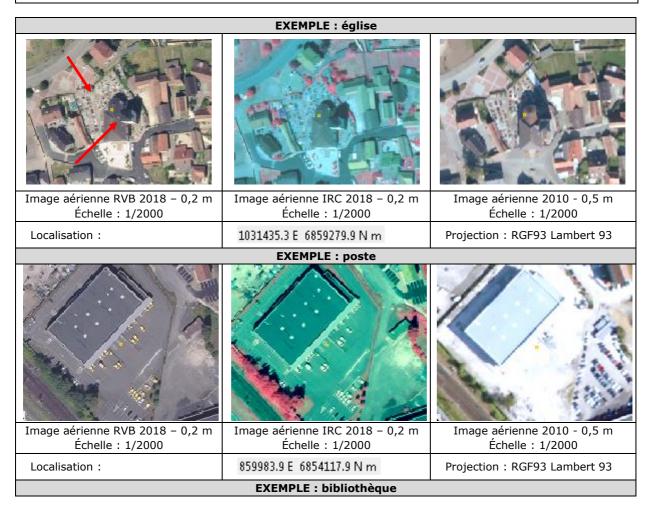




Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Échelle : 1/2000

Localisation:



Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Échelle: 1/2000

EXEMPLE: pompier

859577.4 E 6854824.8 N m



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93



Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m

Échelle : 1/2000

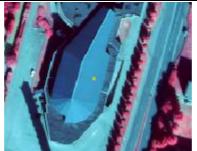


Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Échelle : 1/2000

928412.6 E 6922550.9 N m EXEMPLE : Presbytère



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93



Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Échelle : 1/2000

Localisation:

Localisation:



Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle: 1/2000

1061107.8 E 6893174.9 N m



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93









Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m	
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	
Localisation:	933598.0 E 6846736.9 N m	Projection: RGF93 Lambert 93	
EXEM	PLE : cité judiciaire : aire gens du v	oyage	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m	
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	
Localisation :	1045483 E 6840190 N m	Projection: RGF93 Lambert 93	

122 — Équipements eau, énergies, T.I.C. et déchets						
Code niv4 : 1220	Libellé : Équipements eau, énergies, T.I.C. et déchets					
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 %				
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 12 – Équipements et infrastructures collectives					

EXEMPLE					
		TO SOL			
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000			
Localisation :	1032575.1 E 6859264.3 N m	Projection: RGF93 Lambert 93			

	DÉFINITION				
Contexte	:	Plutôt en périphérie des agglomérations (ex : déchetterie), proximité d'un cours d'eau (station d'épuration), mais dépend du type d'équipement. Sa répartition est plutôt aléatoire.			
			espaces associés à la production d'énergie, au traitement et à la gestion de l'eau et et à la collecte et au tri des déchets. Sont compris dans ce poste :		
		- Les stations	d'épuration,		
		- Les centrales	s électriques,		
		- Les éolienne	s,		
		- Les incinérat	reurs,		
Contenu		- Décharges «	officielles »		
Contenu	:	- Relais hertzi	ens		
		- Châteaux d'eau			
		- Fermes phot	- Fermes photovoltaïques		
		- Les déchette	tteries,		
		- Les bassins	de rétention associés aux routes = équipement		
		- Réservoirs s	tratégiques d'hydrocarbures		
		- etc.			
Exclusion	n :	Écluses, pylônes électriques. Réseaux aériens ou souterrains (est inclus uniquement ce qui constitue une occupation du sol).			
Seuils :		Attention, tout le terrain relatif à cet équipement doit être inclus.			
Aide PIAO : Visuel		elle	Déchetterie : les déchetteries sont généralement situées en périphérie des zones urbanisées elles se distinguent par des paramètres tels que la superficie et le nombre de bennes qui varient en fonction du nombre d'usagers (population).		
			Entreprise de stockage des déchets : Leur identification est plus complexe dans la mesure où elles se confondent facilement avec une zone d'activité économique		



		ou bien avec un dépôt non réglementé. Une donnée exogène est s qualifier ces espaces.	ouhaitable pour
	Voisinage	En fonction de l'équipement, plusieurs indices : bassins de décanta (Station d'épuration), lignes électriques (transformateur électrique forme circulaire	
	Confusion	Autres équipements, zones d'extraction, espaces en transition.	
	Données exogènes	BD-Topo® > couche zone d activite ou d interet BD-Topo® > couche detail hydrographique > selon UMC BD-Topo® > couche réservoir > selon UMC Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices BD-Topo® > couche construction lineaire BD-Topo® > couche canalisation > voir points arrivée BD-Topo® > couche poste de transformation > selon UMC BD-Topo® > couche construction ponctuelle BD-Topo® > couche construction surfacique Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	++++ ++ ++ ++ + + + + + + + + + + + +
		OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute Street View® > cas particulier / doute	+
Traiteme	ents :		

COMMENTAIRES

La mise à disposition et l'utilisation de données exogènes améliorent grandement le taux de fiabilité de cette classe.

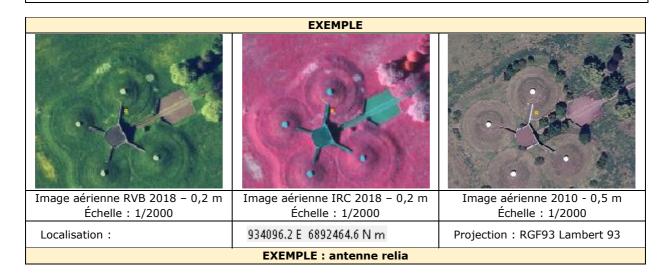






Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000

Localisation:

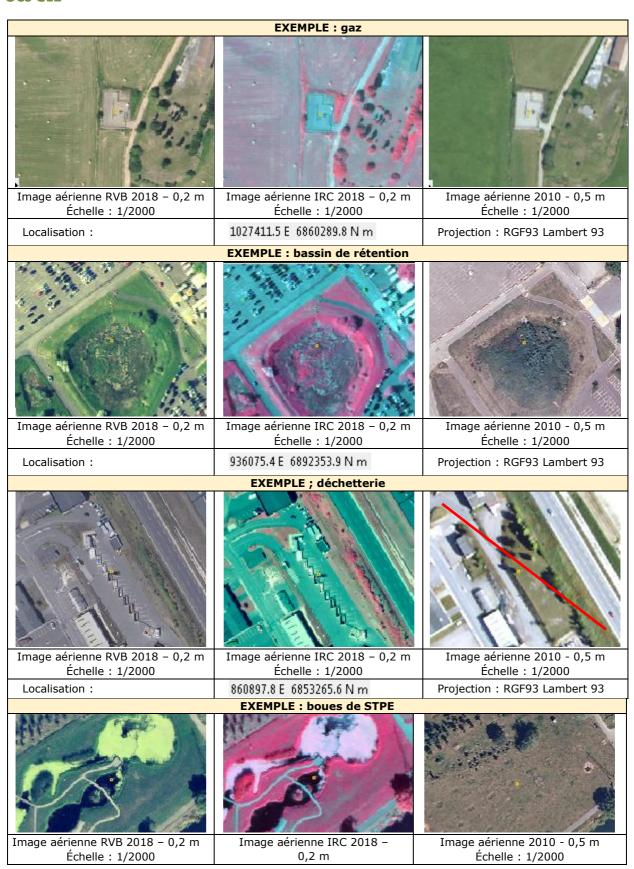
Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000

1029431.8 E 6859685.6 N m



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93

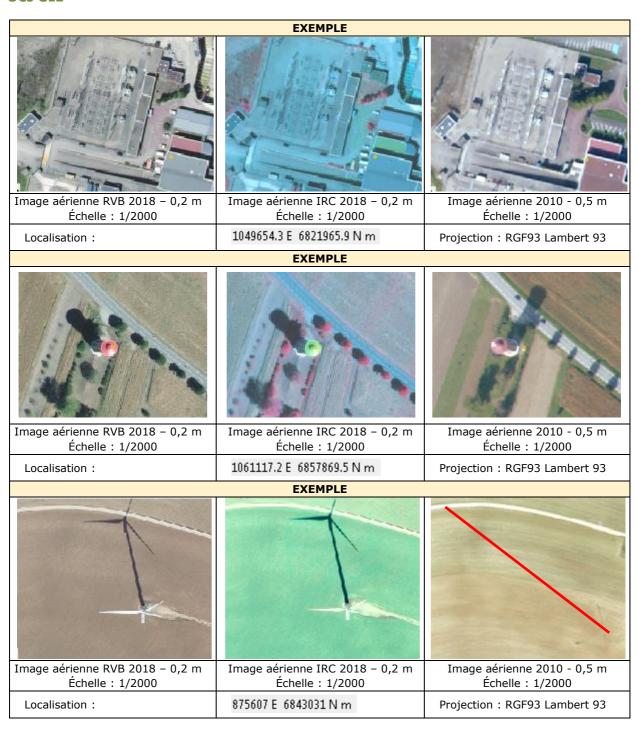




Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

	Échelle : 1/2000	
Localisation:		Projection: RGF93 Lambert 93







131 — Emprises d'activités					
Code niv4 : 1310	Libellé : Emprises d'activités				
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : ~ 85 %			
Classes mères :	1 - TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS 13 - Activités économiques				

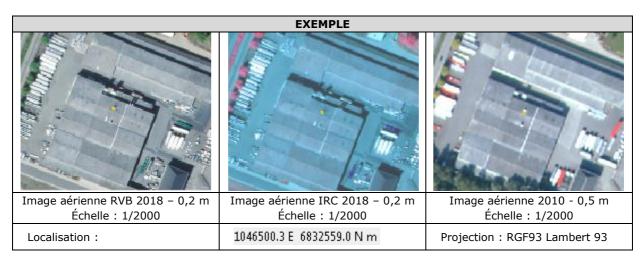
Cette classe de niveau 3 se décline en quatre classes de niveau 4 :

- 1311 Emprises d'activité à dominante industrielle
- 1312 Emprises d'activité à dominante commerciale
- 1313 Emprises d'activité à dominante mixte ou tertiaire
- 1314 Anciennes emprises d'activité

décrites ci-après.



1131 — Emprises d'activités à dominante industrielle					
Code: 1311	Libellé : Emprises d'activités à dominante industrielle				
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %			
Classes mères :	13 – Activités éconon	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 13 – Activités économiques 131 – Emprises d'activités			

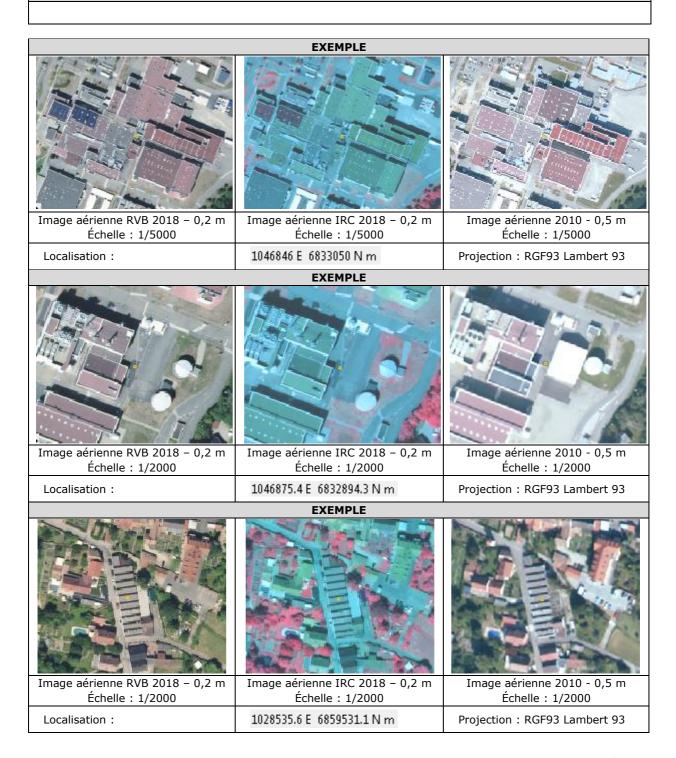


	DÉFINITION					
Contexte	e :	Espaces occupés par des activités industrielles et manufacturières. Périphérie des centres urbains.				
Bâtiments et o			spaces associés (zones de stationnement incluses) à la production industrielle.			
Contenu : poste 1313.		poste 1313.	·	timents industriels ne pouvant pas être clairement identifiés sont classés dans le		
		Les espaces n	erts et bâtis associés (entrepôts par exemple) seront inclus dans ce ion construits dans les zones industrielles (dents creuses) sont inclu innement construites).			
Exclusion	n :	Artisanat. Les	friches industrielles.			
Il est parfois difficile de qualifier un espace où l'on fait à la fois la fabrication et de la v vente est alors considérée comme opportuniste (magasin d'usine) et l'activité est donc prioritaire.						
		Généralement	il n'y a pas d'accueil du public et les parkings sont privés.			
	Visuelle		Grands bâtiments et surfaces artificialisés très importants, toits en tôle, présence de cheminées d'usine, de réservoirs industriels, de camions. Bonne desserte routière et, parfois, ferroviaire. Les parkings sont de plus petite taille que pour les zones commerciales.			
	Voisinage		Autres industries.			
Aide PIAO :	Conf	usion	Stockage			
Do		nées exogènes	BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet.» BD-Topo® > couches bâtiment BD-Topo® > couches ERP Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices	++++ +++ +++ ++		



		Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute Street View® > cas particulier / doute	+ + + +
Traitements :			

COMMENTAIRES

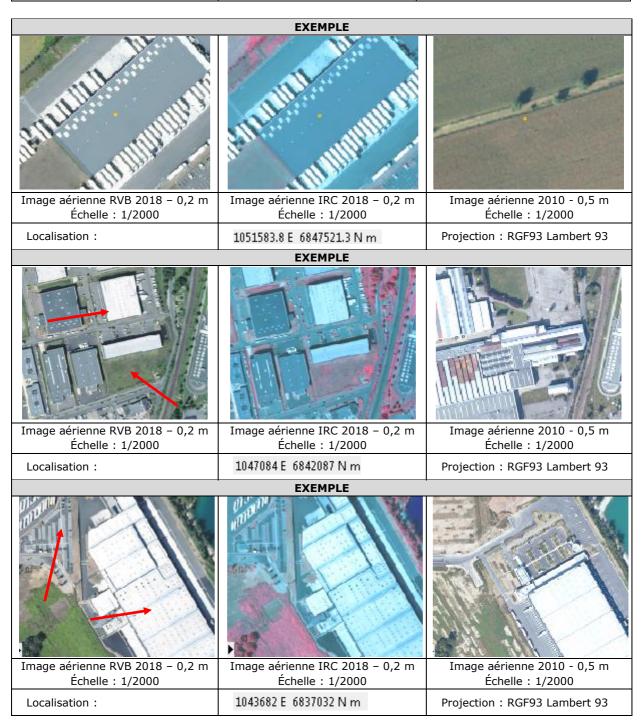






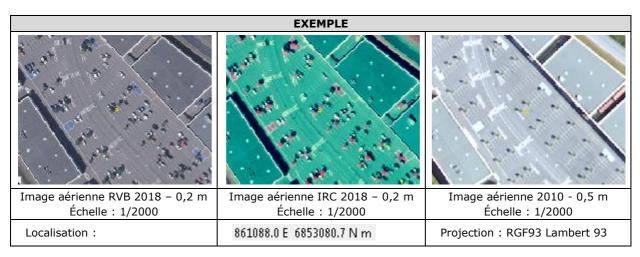


Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000
Localisation:		Projection: RGF93 Lambert 93





1312 — Emprises d'activités à dominante commerciale			
Code: 1312	Libellé : Emprises d'activités à dominante commerciale		
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u>		
	13 – Activités économiques		
	131 – Emprises d'acti	vités	



	DÉFINITION				
Contexte	exte : Espaces commerciaux accueillant du public. Périphérie des centres urbains.				
		Espaces comn	spaces commerciaux accueillant du public :		
		- Hypermarch	- Hypermarchés/supermarchés		
		- Grands mag	asins		
		- Zones comm	nerciales		
		- Jardineries			
		- Concessionn	aires automobiles		
Contenu	:	- Magasins de	bricolage		
		- Stations de	- Stations de lavage / stations-service		
		Les espaces verts, parkings (y compris si équipé de systèmes photovoltaïques) et bâtis associés (entrepôts par exemple) seront inclus dans ce poste. Les espaces non construits dans les zones commerciales (dents creuses) sont inclus dans ce poste			
		(sauf si anciennement construites). Les rues commerçantes et les petits commerces intégrés au tissu urbain sont exclus de cette			
Exclusion :		catégorie. Les commerce	es et stations-service dans les aires de repos (autoroutes) sont inclus dans les Espaces réseaux routiers et ferrés		
Seuils :			s difficile de qualifier un espace où l'on fait à la fois de l'artisanat et de la vente. La prs considérée comme opportuniste (magasin d'usine) et l'artisanat est donc prioritaire.		
			Bâtiments et espaces associés aux activités commerciales.		
Aide PIAO :	Visuelle		Grands bâtiments et surfaces artificialisées très importantes, toits en tôle, bonne desserte routière, le plus souvent en bord ou en dehors des agglomérations. Les parkings sont de grande, voire très grande taille.		
	Vois	inage	Autres commerces.		

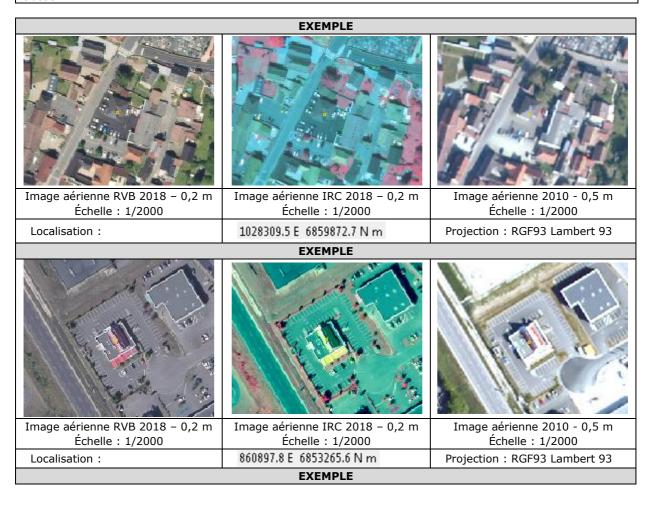




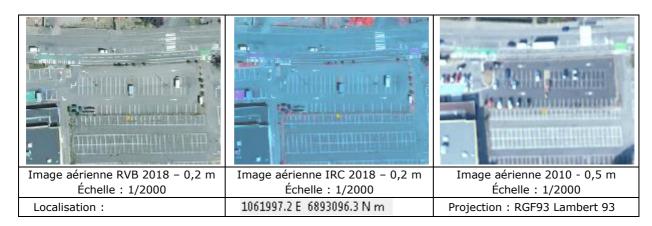
	Confusion Activités industrielles ou administrations.		
		BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet »	++++
		BD-Topo® > couches <u>bâtiment</u>	+++
	Données exogènes	BD-Topo® > couches <u>ERP</u>	+++
		Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	++
		SCAN25® > recherches d'indices	+
		Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+
		OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute	+
		Street View® > cas particulier / doute	+

COMMENTAIRES

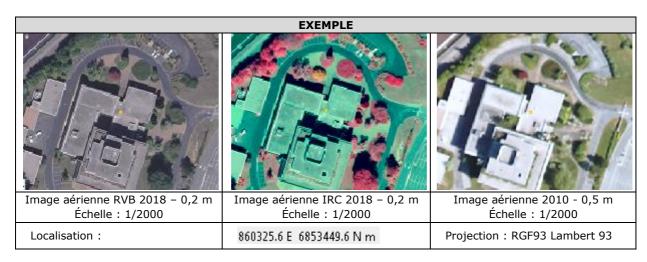
La mise à disposition et l'utilisation de données exogènes améliorent grandement le taux de fiabilité de cette classe.







1313 — Emprises d'activités à dominante mixte ou tertiaire			
Code: 1313	Libellé : Emprises d'activités à dominante mixte ou tertiaire		
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 13 – Activités économiques 131 – Emprises d'activités		



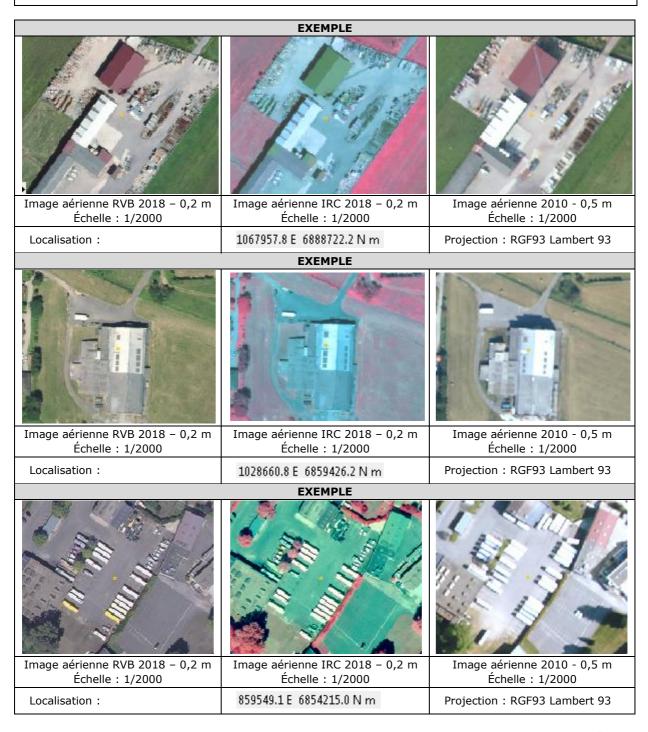
	DÉFINITION						
Contexte	Espaces occupés par des activités économiques relevant du secteur des services (logistique bureaux) et de l'artisanat. Périphérie des centres urbains.		ogistique,				
		Autres espace tertiaires.	es d'activité économique pouvant regrouper par exemple des activités artisanales ou				
Contenu	:	Les espaces ve poste.	es espaces verts, parkings et bâtis associés (entrepôts par exemple) seront inclus dans ce oste.				
		•	on construits dans les zones d'activité (dents creuses) sont inclus da nnement construites).	ns ce poste			
Exclusion	ı:						
Seuils :			entre les activités industrielles et l'artisanat est difficile à qualifier sa cas de doute, il est préférable d'utiliser cette classe plutôt qu				
			couche ERP est à utiliser avec précaution. Elle contient des entre à jour, et la position des points est parfois éloigné du vrai s				
			Présence de parkings, de zones de stockage				
	Visuelle		Zone d'activité type immeuble de bureaux : vaste zone artificialisée, structurée, avec de nombreux immeubles.				
	Vois	inage					
Aide PIAO :	Confusion		Activités industrielles, activités commerciales accueillant du public, bâtiments en milieu agricole.	les			
TIAO .			BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet »	++++			
			BD-Topo® > couches <u>bâtiment</u>	+++			
	Doni	nées exogènes	BD-Topo® > couches ERP	+++			
		_	Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	++			
			SCAN25® > recherches d'indices OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute	+			
l			OpenSuleeuriap / Google Earth > cas particulier / doute	'			



		Street View® > cas particulier / doute	+
Traitements :			

COMMENTAIRES

La mise à disposition et l'utilisation de données exogènes améliorent grandement le taux de fiabilité de cette classe.





Localisation:

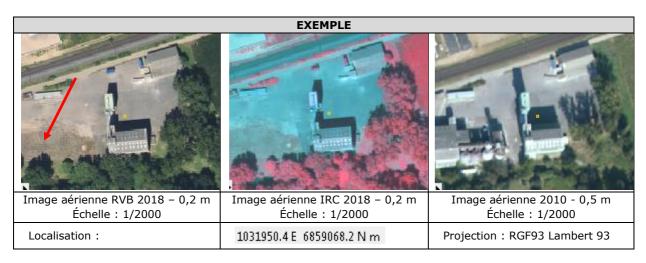
EXEMPLE and Elife Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 1047431.8 E 6841937.3 N m Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93 **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Localisation: 1045033.1 E 6842477.9 N m Projection: RGF93 Lambert 93 **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000



Projection: RGF93 Lambert 93

1047115.8 E 6841802.1 N m

1314 — Anciennes emprises d'activités			
Code: 1314	Libellé : Anciennes emprises d'activité		
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 80 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 13 – Activités économiques 131 – Emprises d'activités		



	DÉFINITION				
Contexte : Terrains vacants avec surfa			nts avec surfaces anciennement bâties sans entretien, situés en zone	e d'activité.	
Contenu: Anciens sites		Anciens sites	d'activité ou militaires dont l'activité a cessé.		
Exclusion	n :	•	on construits dans les zones d'activité (dents creuses) sont exclus d nnement construites).	e ce poste	
Seuils :		Il y a besoin d	l'une information diachronique. Cela pose un problème pour le millés	sime 2010.	
	Visuelle		Terrain visiblement sans entretien, au relief souvent inégal (« vagues »). Traces de construction : dalles béton, ruines, etc. La caractéristique des bâtiments en ruines ou abandonnés n'est pas distinguée.		
	Voisinage		Zones d'activités.		
Aide	Confusion		Espaces libres en milieu urbain, Espaces en transition		
PIAO :	Données exogènes		BD-Topo® > couche « SURFACE_ACTIVITE » BD-Topo® > couches bâtiment BD-Topo® > couches ERP Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation	++++ +++ +++ +++	
			SCAN25® > recherches d'indices Street View® > cas particulier / doute	++	
Traiteme	Traitements :				

COMMENTAIRES





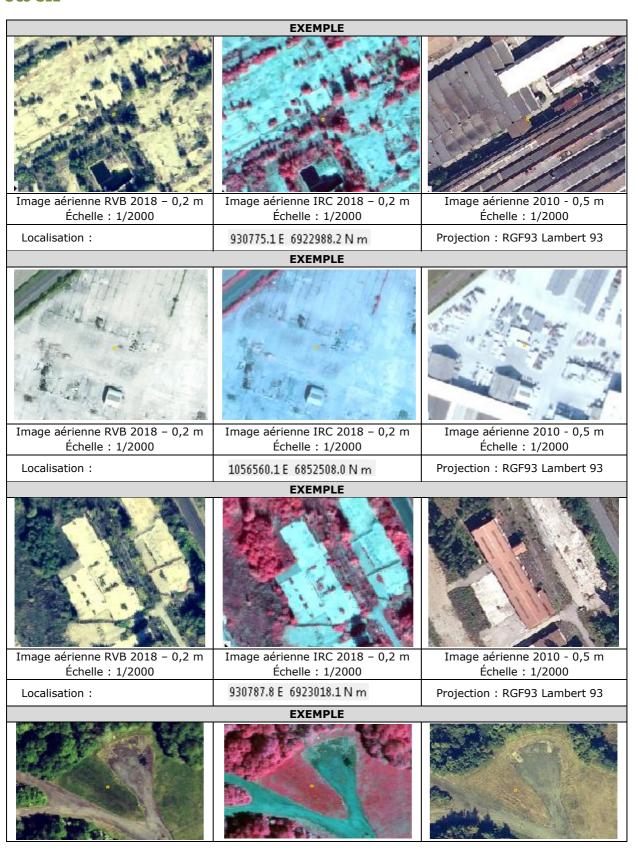




Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m	
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	
Localisation :	930787.8 E 6923018.1 N m	Projection: RGF93 Lambert 93	

132 — Emprises militaires			
Code niv4 : 1320	Libellé : Emprises militaires		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 13 – Activités économiques		

	EXEMPLE					
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/3000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/3000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/3000				
Localisation :	1061623 E 6893003 N m	Projection: RGF93 Lambert 93				

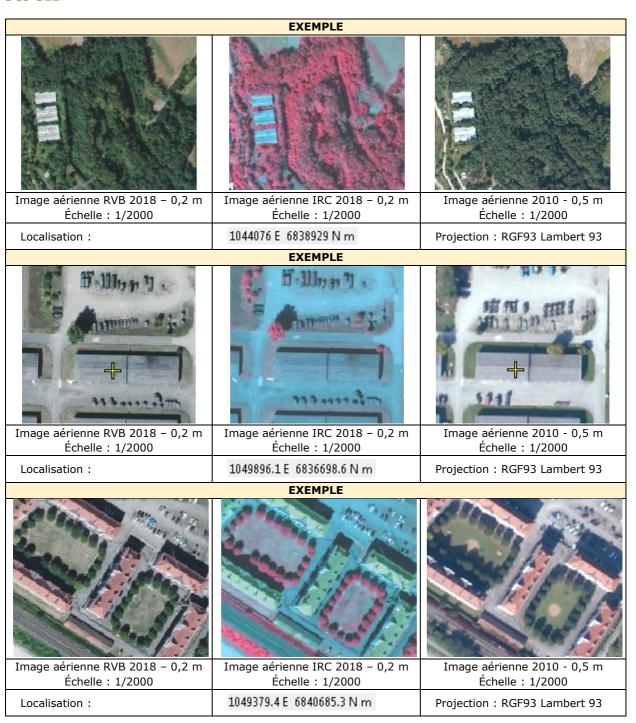
			DÉFINITION		
Contexte	e :	Espaces occupés par des activités militaires n'accueillant pas du public.			
Contenu	Bâtiments (forts, casernes) et terrains associés, relevant du Ministère de la Défense, y compr les bases aériennes.		se, y compris		
		Les équipeme	nts sportifs militaires associés sont également inclus dans ce poste.		
Exclusion	า:	Aucune, dès q	ue la zone est interdite au public.		
Seuils :		Les anciens fo	rts sont aussi inclus dans ce poste.		
			On peut voir généralement :		
			- Matériel militaire		
	Visuelle		- Avions de chasse		
			- Bunker à avions		
			- Piste de vol		
			- Terrain de sport ou d'entraînement.		
Aide			- Caserne		
PIAO :	Voisi	nage			
	Conf	usion	Autre équipement collectif.		
			BD-Topo® > couche « <u>aerodrome</u> »	++++	
			BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet »	++++	
	Doni	nées exogènes	Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	++	
	Dom	ices exogenes	SCAN25® > recherches d'indices	++	
			Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+	
			Street View® > cas particulier / doute	+	
Traiteme	ents:				



COMMENTAIRES

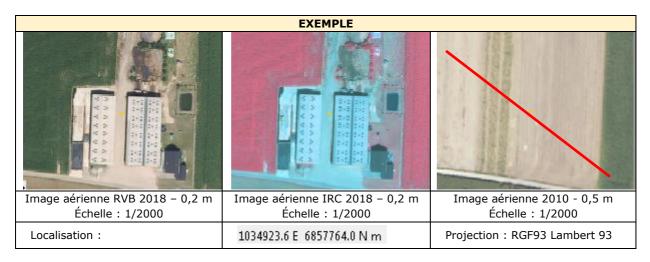
La mise à disposition et l'utilisation de données exogènes améliorent grandement le taux de fiabilité de cette classe.







133 — Exploitations agricoles				
Code niv4 : 1330	Libellé : Exploitations	agricoles		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 80 %		
Classes mères :		1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 13 – Activités économiques		



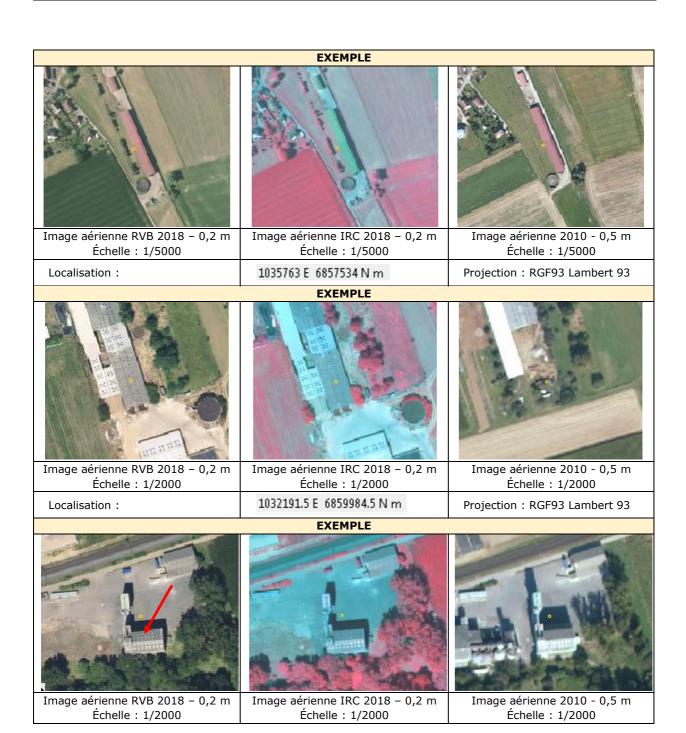
	DÉFINITION				
Contexte	e:	Groupement d'habitations et de bâtiments annexes à usage agricole. Bâtiments et zones d'élevage.			
			ploitations agricoles (hangars, bâtiments d'élevage, viticole, etc.) y compris les és liés à leur fonctionnement (cour, entreposage, fosse).		
Contenu	:	Les zones de o même.	dépôts souvent associés aux exploitations agricoles jointives de l'exp	loitation elle-	
		Les parcs d'éle associé.	evages sont inclus dans ce poste : porcherie, poulailler, haras, etc. a	ivec le terrain	
Exclusio	n :				
rester vigilant		rester vigilant	d'activités agricoles se trouvent plus généralement en zone rurale, il faut cependant lors de la photo-interprétation, car il n'est pas rare de les trouver dans l'espace ourquoi il faut prêter attention au type de toiture.		
			nverse est vrai. Beaucoup d'anciennes fermes ont gardé leurs bâtiments, mais il nabitat, il n'y a plus d'activité agricole. À ne pas confondre avec le bâti isolé.		
	Visu	elle	La délimitation de l'habitation à proximité de bâti à usage agricole difficile, voire impossible.	est parfois	
	Vois	inage	Serres, engin agricole, etc.		
Aide	Confusion		Habitat (ancienne ferme), zone d'activité.		
PIAO :			BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet » BD-Topo® > couches bâtiment BD-Topo® > couches ERP Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > recherche indices Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+++ ++ ++ ++ ++	



		Street View® > cas particulier / doute	+
Traiteme	nts :		

COMMENTAIRES

La mise à disposition et l'utilisation de données exogènes améliorent grandement le taux de fiabilité de cette classe.





Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

Localisation :	1031950.4 E 6859068.2 N m	Projection: RGF93 Lambert 93
----------------	---------------------------	------------------------------

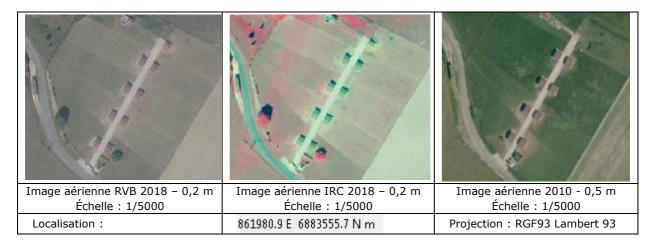


EXEMPLE Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 1030861.5 E 6859150.7 N m Projection: RGF93 Lambert 93 Localisation: **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2<u>000</u> Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 1026809.6 E 6861301.8 N m Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93 **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Localisation: 1026591.8 E 6861295.4 N m Projection: RGF93 Lambert 93









134 — Zones d'extraction				
Code niv4 : 1340	Libellé : Zones d'extra	action		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	MC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %		
Classes mères :		1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 13 – Activités économiques		

EXEMPLE					
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/5000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/5000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/5000			
Localisation :	1040673.1 E 6786593.0 N m	Projection: RGF93 Lambert 93			

	DÉFINITION		
Contexte	:	Carrières, gra	vières ou terrils.
Contenu	:		ction de sable et de gravier ou zone d'exploitation de la pierre ou terrils. Sont cette classe les bâtiments et infrastructures industrielles associées.
Exclusion	n :	Plan d'eau d'exploitation (gravières, sablières) et bassin artificiel lié à une activité seront classés en bassins artificiels. Les fouilles archéologiques pré travaux sont incluses dans les espaces en transition.	
Seuils :		Lorsqu'elles sont abandonnées et largement recolonisées par de la végétation naturelle ; on peut choisir de les requalifier en milieu naturel ou zone humide selon l'occupation du sol associée.	
Aide PIAO :	Visuelle		Surfaces plus ou moins importantes. Les zones d'extraction de matériaux sont reconnaissables par la présence de monticules de matériaux et par des machines servant à l'extraction.
Voisinage		inage	Plans d'eau



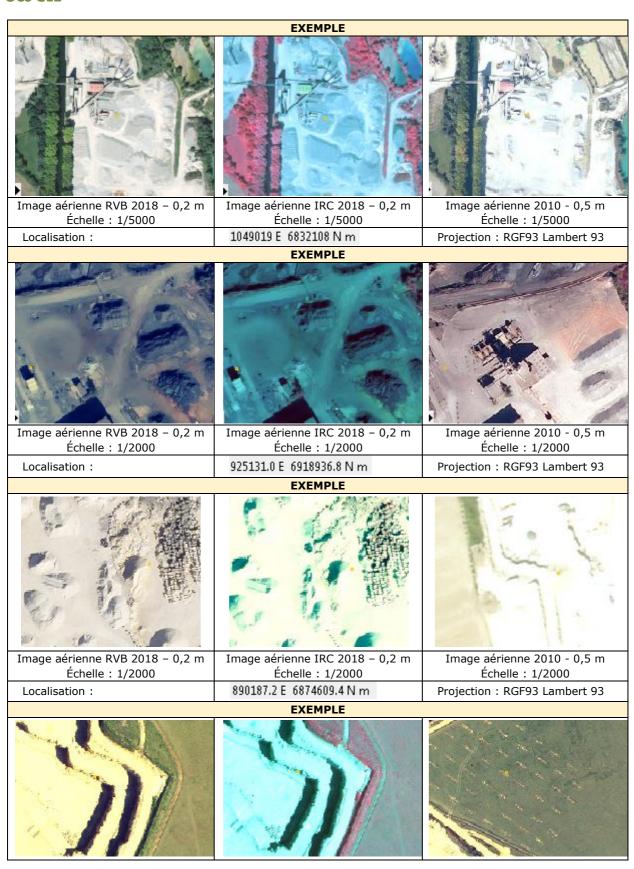
Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est



	Confusion	Centre d'enfouissement, zones de dépôts.	
	Données exogènes	BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet » Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle Street View® > cas particulier / doute	+++ ++ + ++
Traiteme	ents :		

COMMENTAIRES	







Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

OCS GE2

Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m
Échelle : 1/5000	Échelle : 1/5000	Échelle : 1/5000
Localisation:	926831 E 6837562 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

141 — Réseaux routiers, ferroviaires et espaces associés				
Code niv4 : 1410	Libellé: Réseaux routiers, ferroviaires et espaces associés			
UMC : 500 m ²	LMC : >= 5 m Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %			
Classes mères :		1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 14 – Infrastructures et superstructures des réseaux de transport		

Cette classe de niveau 3 se décline en trois classes de niveau 4 :

1411 - Emprise réseau ferré

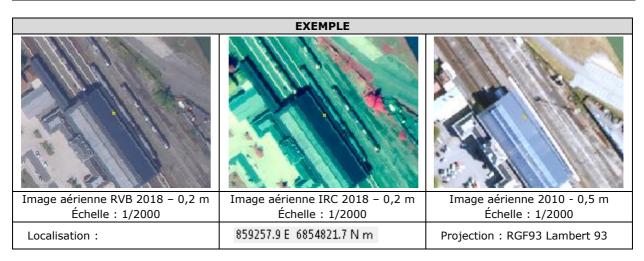
1412 – Emprise réseau routier

1413 – Espaces associés aux réseaux routiers et ferrés

décrites ci-après.



1141 — Emprise réseau ferré				
Code: 1411	Libellé : Emprise réseau ferré			
UMC: 500 m ²	LMC : >= 5 m	LMC : >= 5 m Fiabilité attendue : 95 %		
Classes mères :		TIFICIALISÉS et superstructures des réseaux de transport rs, ferroviaires et espaces associés		



	DÉFINITION			
Contexte	e :	Il s'agit du réseau ferré : train ou tramway		
Contenu	:	Cela inclut les bâtiments associés (gare, voie de triage, etc.)		
Exclusion	n :	Les espaces d réseaux routie	élimités par le réseau ferré seront distingués dans le poste « Espaces ers et ferrés »	s associés aux
Seuils :			seau ferré dans son ensemble dont la largeur est supérieure à 5 mèt saisie en limite de talus et/ou bordure des voies ferrées.	res.
	Visuelle Les voies ferrées sont issues de l'ossature et complétées ou corrigées si besoir de la production.		es si besoin lors	
	Vois	inage		
Aide PIAO :	Conf	usion	Espaces associés aux réseaux routiers et ferrés	
	Données exogènes		BD-Topo® > couche troncon de voie ferree BD-Topo® > couche equipement de transport Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation SCAN25® > recherches d'indices	+++ +++ +
Traiteme	Traitements : La méthodologie d'introduction du réseau ferré dans le squelette est décrite dans le guide méthodologique du producteur.			le guide

COMMENTAIRES		



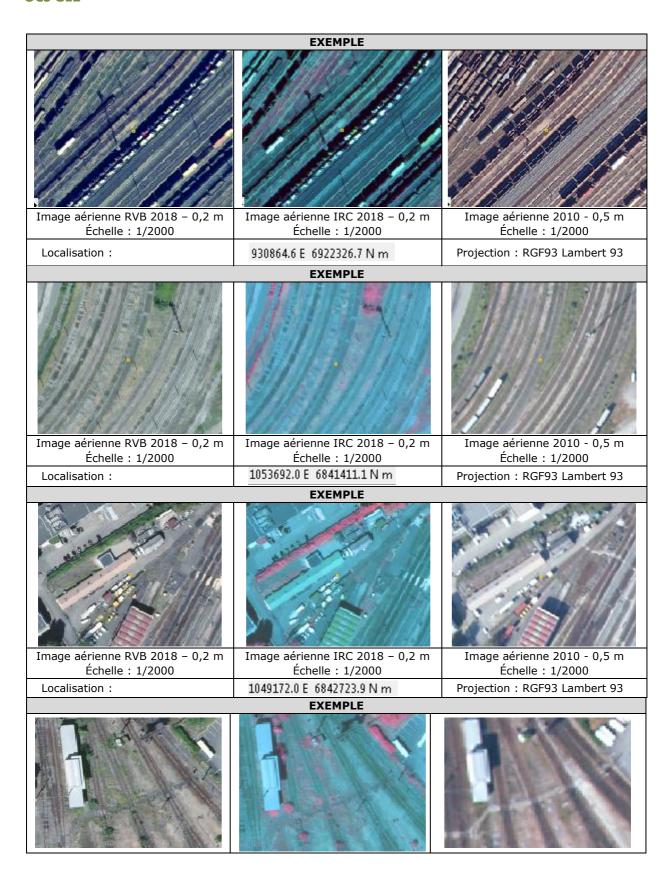
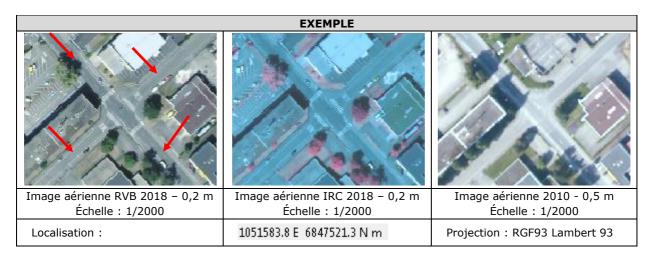




Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 –	Image aérienne 2010 - 0,5 m
Échelle : 1/2000	0,2 m	Échelle : 1/2000
	Échelle : 1/2000	
Localisation :	1048468.5 E 6843520.3 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

1142 — Emprise réseau routier				
Code: 1412	Libellé : Emprise réseau routier			
UMC: 500 m ²	LMC : >= 5 m Fiabilité attendue : 95 %			
Classes mères :		TIFICIALISÉS et superstructures des réseaux de transport ers, ferroviaires et espaces associés		



	DÉFINITION					
Contexte	e :	Ensemble des voies de circulation routières structurantes et des bâtis associés nécessaires au fonctionnement du réseau.				
Contenu		le stationneme	de la chaussée et surfaces annexes telles que les trottoirs, accotements (y compris pour connement), séparateurs (îlot, terre-plein), surfaces de dégagements. ciments associés au réseau routier (péages).			
Exclusion	n:	•	bres délimités par le réseau qui seront distingués dans le poste « Espoutiers et ferrés »	oaces associés		
Seuils :		Réseau routie	r dans son ensemble dont la largeur est supérieure à 5 mètres.			
	Visuelle Les voies routières sont issues de l'ossature et complétées ou corrig lors de la production.		gées si besoin			
Aide PIAO :	Vois	inage				
PIAU:	Confusion Espaces associés aux réseaux routiers et ferrés					
			+++ +++ +			
Traiteme	raitements : La méthodologie d'introduction du réseau routier dans le squelette est décrite dans le guide méthodologique du producteur.			s le guide		



Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

OCS GE2	
COMMENTAIRES	



1413 — Espaces associés aux réseaux routiers et ferrés				
Code: 1413	Libellé : Espaces associés aux réseaux routiers et ferrés			
UMC : 500 m ²	LMC : >= 5-10 m	LMC : >= 5-10 m Fiabilité attendue : 80 %		
Classes mères :		TIFICIALISÉS et superstructures des réseaux de transport rs, ferroviaires et espaces associés		

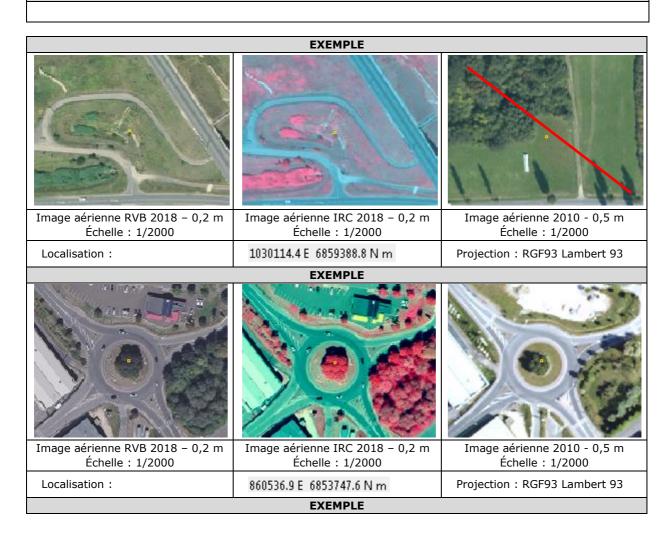
	EXEMPLE					
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000				
Localisation :	1046539.7 E 6832924.8 N m	Projection: RGF93 Lambert 93				

	DÉFINITION			
Contexte	:	Espaces non bâtis directement en relation avec la voirie ou insérés et associés au fonctionnement du réseau.		
			ut les espaces associés au réseau routier dont l'UMC est respectée. Il s'agit des alisés ou non bordant les réseaux routiers et/ou ferrés (bordures d'autoroutes, rondtc.).	
Contenu	:	, ,	(surface au sol ou bâtiments dédiés au stationnement des véhicules) et les pistes inclus dans ce poste.	
		Dans certains abandonnées.	cas, le réseau est alors inclus à l'intérieur. Cas des voies de chemin de fer	
			, ne sont pas pris en compte, les parkings dits « résidentiels », issus des résidences des ensembles de bâti collectif. Dans ce cas, ils seront intégrés dans la classe ce.	
ор		opportuniste.	n terre ou graviers servant occasionnellement de zone de stationnement ou souterrains ne sont pas pris en compte.	
Seuils :	Parking à ciel ouvert ou bâtiment en surface. Parkings privés (ex : Vinci) ou publics insérés dans le tissu urbain (ex : parkings de centi		s (ex : Vinci) ou publics insérés dans le tissu urbain (ex : parkings de centre-ville,	
			ces enherbées, végétalisées, et/ou semi-naturelles, attenantes aux réseaux routier ire. Ex : échangeurs autoroutiers, ronds-points de grande taille.	
Aide PIAO : Visuelle		elle	Parkings : Marquage au sol, véhicules alignés, végétation, lampadaires.	
			Espaces « perdus »	



		Se distingue visuellement du terrain vague par un aspect plus ent associés aux réseaux. Reconnaissables facilement à leur couve contraste avec l'espace imperméabilisé auquel il est associé.	
	Voisinage		
	Confusion	Attention, il ne faut pas confondre ces espaces associés avec des esp verts urbains aménagés.	oaces
		BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet »	+++
	Données exogènes	BD-Topo® > couche : equipement de transport	++
		Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	+
Traiteme	ents :		

COMMENTAIRES



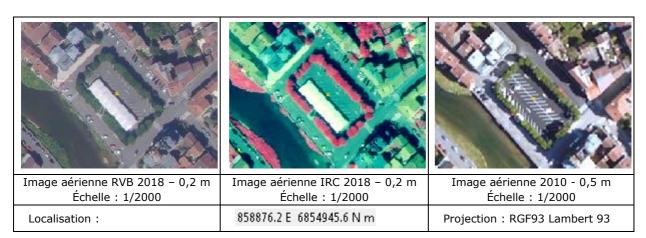




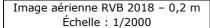


 Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m
 Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m
 Image aérienne 2010 - 0,5 m

 Échelle : 1/2000
 Échelle : 1/2000
 Échelle : 1/2000

EXEMPLE: tramway





Localisation :

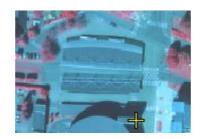


Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000

1048036.7 E 6842854.4 N m



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93

EXEMPLE: tramway



Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000

Localisation :

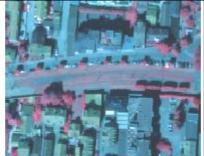


Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000

1048190.4 E 6842794.5 N m



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93



142 — Emprises aéroportuaires			
Code niv4 : 1420	Libellé : Emprises aéroportuaires		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 100 %	
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 14 – Infrastructures et superstructures des réseaux de transport		

EXEMPLE					
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000			
Localisation :	937363.3 E 6880580.6 N m	Projection: RGF93 Lambert 93			

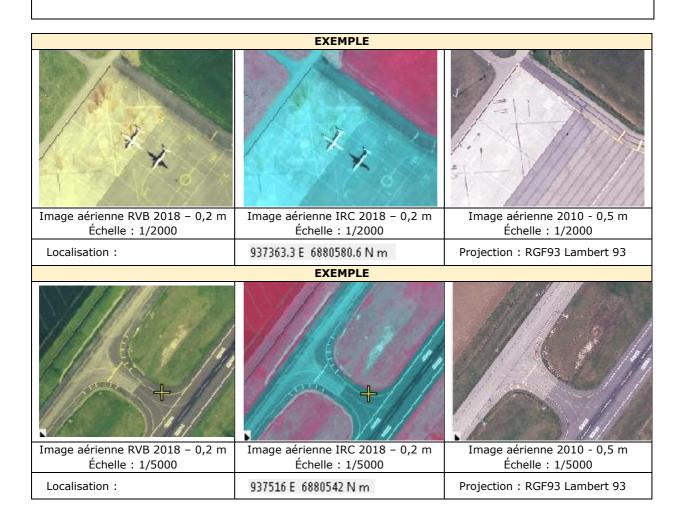
DÉFINITION						
Contexte	e :	Ensemble des bâtiments de service des aérodromes, ainsi que leurs infrastructures autres que les pistes.				
Contenu		Ce poste inclut les pistes, ateliers, aérogares, frets aériens et parkings associés à un aéroport ou aérodrome :				
		- Aéroports,				
		- Héliports,				
		- Bureaux,				
		- Aérogares,				
		- Hangars,				
	- Entrepôts,					
	- Réservoirs,					
		- Pistes				
		- Espaces libres associés				
		- etc.				
			aire, héliport hospitalier. Ils sont à inclure dans leur poste respectif. stes (aéromodélisme, delta plane) seront codées en zones de loisir.			
Seuils :		Si un aéroport est mixte : civil/militaire, les bâtiments et espaces militaires sont codés en 132. La piste sera rattachée au civil.				
Aide PIAO :	Visuelle		Les aéroports ont une emprise au sol très facilement repérable sur l'ortho-photo. De plus, des marqueurs tels que des avions à l'arrêt, des parkings, une tour de contrôle permettent généralement de conforter l'interprétation.			
			Présence d'un réseau des pistes de décollage, d'atterrissage, de dégagement et zones de stationnement des appareils aériens.			
	Voisinage		Généralement à la périphérie des agglomérations.			
	Confusion		Infrastructures militaires.			





	Données exogènes	BD-Topo® > couche aérodrome BD-Topo® > couche piste d aerodrome BD-Topo® > couche equipement de transport Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation	++++ ++++ ++
		SCAN25® > recherches d'indices	+
Traiteme	ents:		

COMMENTAIRES





143 — Emprises portuaires			
Code niv4 : 1430	Libellé : Emprises portuaires		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 95 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 14 – Infrastructures et superstructures des réseaux de transport		

EXEMPLE						
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000				
Localisation :	1041938.8 E 6795106.0 N m	Projection: RGF93 Lambert 93				

DÉFINITION			
Contexte :	Ensemble des infrastructures qui concourent au fonctionnement d'un port.		
Contenu :	- Pontons, em - Logistiques i - Quais, - Bâtiments (e - Terre-pleins - Ports de con - Port à sec,	intégrées, entrepôts, stockage des conteneurs, gares de fret, capitainerie, phare, etc.),	
Exclusion : Bassin artificie		el et réseau ferroviaire de transit.	
Seuils :			
Visuelle Aide PIAO : Voisinage Confusion		Plaisance: Les bateaux de plaisance sont facilement reconnaissables par leur petite taille et un alignement par quai au sein de l'enceinte du port de plaisance. Sur les quais et à proximité des bateaux, il peut y avoir du bâti faisant parti des espaces associés, notamment les capitaineries. Industriel: Les quais industriels sont plus larges et équipés d'engins de chargements. Certains espaces de stockages peuvent être présents. Éléments sont sur la terre ferme. Grue à conteneurs. Cours d'eau importants, construction navale, raffinerie, zones d'activité logistique. Infrastructures militaires.	



		BD-Topo® > couche zone d activite ou d interet	++++
	Données exogènes	BD-Topo® > couche : equipement de transport	+++
		BD-Topo® > couche construction lineaire	++
		Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	++
		SCAN25® > recherches d'indices	+
		Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+
		OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute	+
		Street View® > cas particulier / doute	+

COMMENTAIRES

EXEMPLE					
	EXEMPLE				
mage aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000			
Localisation :	1040494.6 E 6779753.8 N m	Projection: RGF93 Lambert 93			
	EXEMPLE				
lmage aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000			
Localisation :	1040027.8 E 6779972.4 N m	Projection: RGF93 Lambert 93			
EXEMPLE					







Localisation:

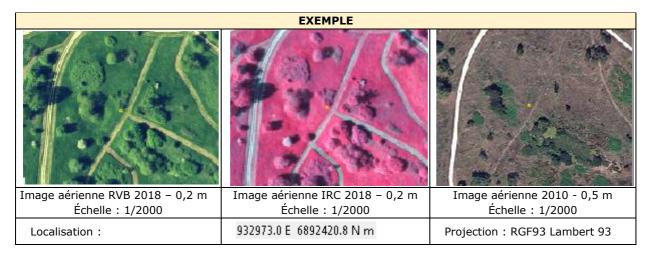
Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000

1039966.9 E 6780780.2 N m

Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93

151 — Espaces verts urbains			
Code niv4 : 1510	Libellé : Espaces verts urbains		
UMC : 300 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : ~ 90 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 15 – Espaces verts urbains		

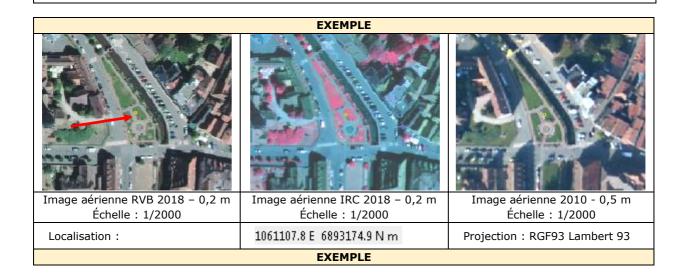


DÉFINITION			
Contexte :	Espaces ouverts et végétalisés au sein de l'espace urbain. Îlots de verdure (poumon vert). Jardins ouvriers ou familiaux.		
Contenu :	Espace ouvert, aménagé, essentiellement constitué par de la végétation, mais aussi par des équipements de plein air pour le public. La surface végétale peut être très variable. Sont inclus dans cette classe : les aires de jeux et jardins publics, les pelouses, les parcs. Îlots de verdure : Espaces végétalisés (herbacé à arboré) au sein de l'espace urbain, simplement entretenus, parfois sans usage. Les jardins aménagés ainsi que les jardins familiaux/ouvriers sont inclus.		
Exclusion:	Surfaces en herbes naturelles (berges, etc.) Espaces libres en milieu urbain. Parking arboré.		

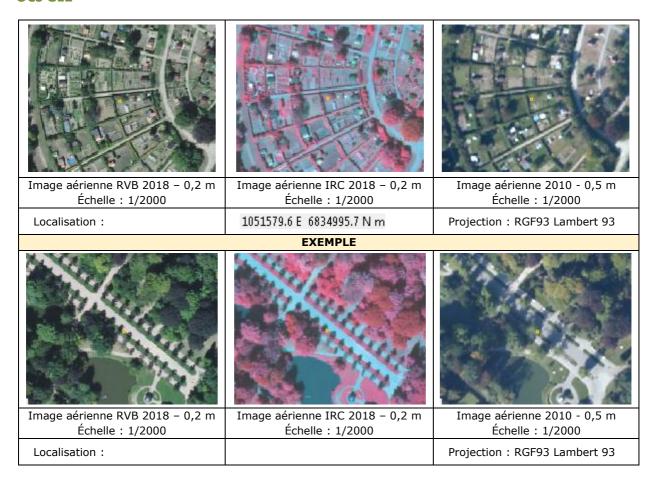


		Espaces végétalisés fermés (ex : jardins privés, clôturés).		
	Espaces assoc	ciés aux infrastructures et équipements.		
Toute surface		$ \hbox{\it \ werte * dans I'urbain dense. Surface majoritairement non impermed} $	éabilisée.	
		ns l'urbain lâche, il conviendra de faire attention à la répartition entre espaces coles et urbains : notion de culture ou d'accessibilité.		
		Parcs verts urbains :		
		Pour les parcs urbains, des aménagements paysagers sont prés également de sentiers.	sents, présence	
		Jardins familiaux /ouvriers :		
Aide PIAO :	Visuelle	Il s'agit de petites parcelles cultivées et alignées dans une structura collectivement ou individuellement. L'interprétation de ce poste es disposition souvent géométrique des potagers, par la présence chacune des petites parcelles et d'un réseau d'allées. Les potagers sont repérables par une hétérogénéité de croissance de la vég disposée par bandes. Îlots de verdure: pelouses, petite population arborée (attention en bosquet) ou autre espace vert urbain sans usage.	t facilitée par la de cabanes sur en eux-mêmes étation qui est	
	Voisinage	Urbain plutôt dense.		
	Confusion	Espaces en herbe naturel ou agricole, bosquets et haies.		
		BD-Topo® > couche « zone d activite ou d interet »	++++	
	Dannésa ayanàna	Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	++	
		SCAN25® > recherches d'indices	++	
	Données exogènes	Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+	
		OpenStreetMap / Google Earth > cas particulier / doute	+	
		Street View® > cas particulier / doute	+	

COMMENTAIRES









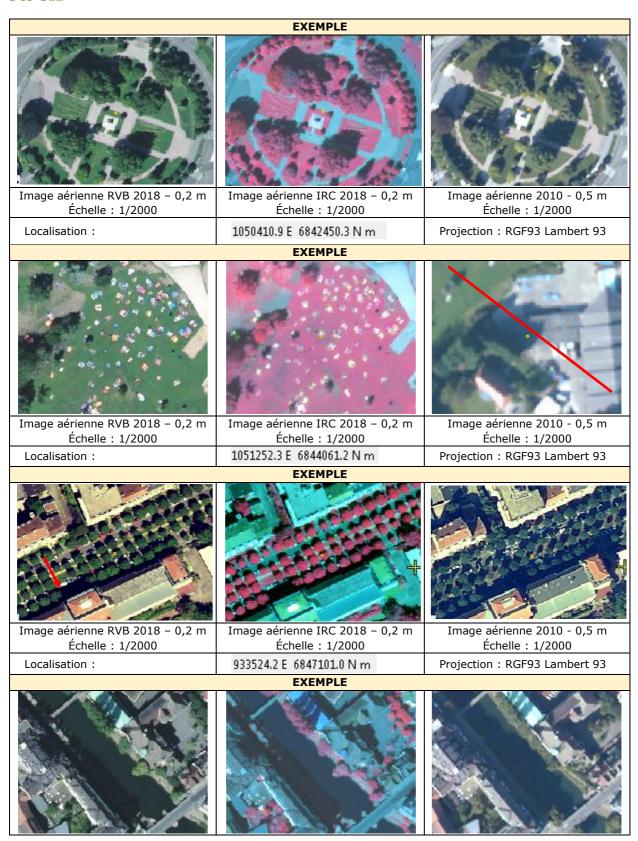
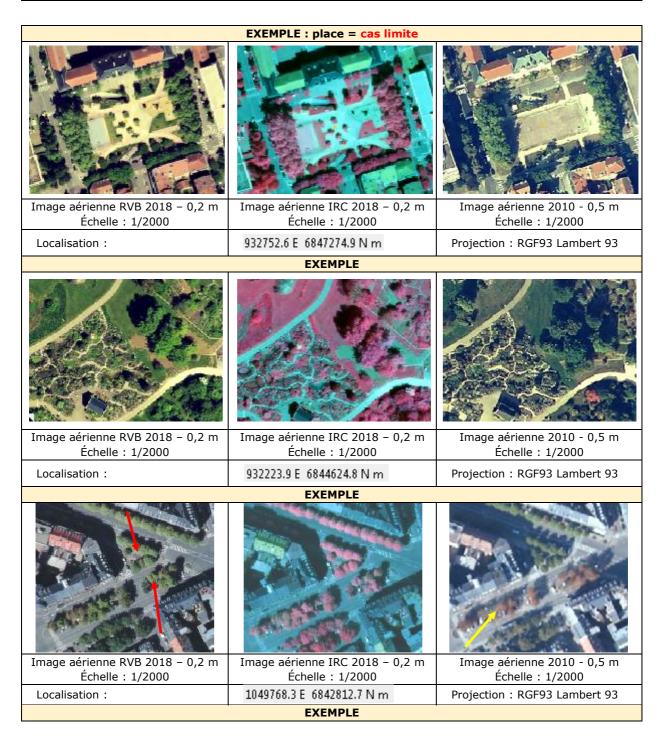




Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m	
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	
Localisation :	1050478.2 E 6842245.2 N m	Projection: RGF93 Lambert 93	









Localisation:



Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000

1050590.3 E 6842886.4 N m



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Projection: RGF93 Lambert 93

161 — Espaces en transition			
Code niv4 : 1610	Libellé : Espaces en transition		
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 %		
Classes mères :	1 – <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 16 – Espace en mutation		

EXEMPLE					
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000			
Localisation :	1031685.8 E 6859521.9 N m	Projection: RGF93 Lambert 93			

	DÉFINITION			
Contexte	:	Espaces en construction, de dépôts et de sols remaniés.		
Contenu :			Ce poste correspond à des espaces en transition tels que des zones de chantier, de dépôt de matériaux ou de décharges.	
		Les fouilles ar	chéologiques pré travaux sont incluses dans les espaces en transition.	
Exclusion	n :	Chantier terminé, mais où le sol clair marque encore les traces de terrassements ou de passages d'engins. Les espaces en eau sont exclus de ce poste. Les zones de dépôts souvent associés aux exploitations agricoles jointives de l'exploitation elle-		
		même. Zones de traitement des déchets (déchetteries, décharge officielle, site d'enfouissement).		
Seuils :			des chantiers sont variables suivant les projets : construction d'une maison, d'un l'infrastructure routière	
Aide PIAO :	Visuelle		Les chantiers: L'interprétation est facilitée par la présence de grues, d'engins de chantiers, de zones de stockage, de constructions non achevées (dalles au sol, mûr), et par l'aspect généralement clair du sol (sol nu) témoignant d'une forte activité.	



	Zones de dépôt /décharges sauvage : Il peut s'agir de gravats (amas sous forme de cône), de bois (aligne d'arbres) de stockage agricole isolé. Ces éléments peuvent être dis organisée lorsqu'il s'agit de stockage et plus anarchique et plus anarchique et plus anarchique et plus anarchique et plus et plus et plus et pl	sposés de façor agit de déchets
Voisinage	Ces espaces se trouvent généralement à proximité d'espaces déjà	artificialises.
Confusion	Anciennes emprises d'activité	
Données exogènes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolutions Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Street View ® > cas particular / doute	++++ ++

COMMENTAIRES

Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000

3300

EXEMPLE

Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Projection : RGF93 Lambert 93

Localisation: 1036175 E 6858560 N m

EXEMPLE



Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000

Localisation:

Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000



Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

1027411.5 E 6860289.8 N m

Projection: RGF93 Lambert 93

EXEMPLE



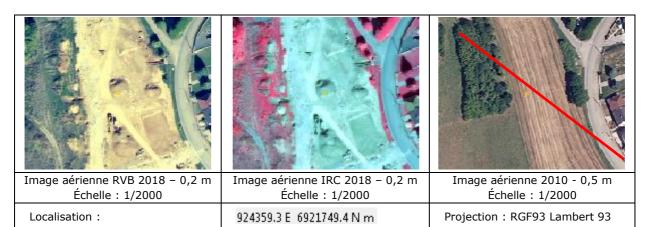






Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m	
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	
Localisation:	931980.7 E 6851213.3 N m	Projection: RGF93 Lambert 93	

171 — Places		
Code niv4 : 1710	Libellé : Places	
UMC : 500 m ² LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %		Fiabilité attendue : 90 %
Classes mères :	es mères : 1 - <u>TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS</u> 17 - Espace ouvert urbain	

EXEMPLE Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m



Échelle : 1/2000

Échelle : 1/2000

Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000

Localisation:

1049989.0 E 6842463.5 N m

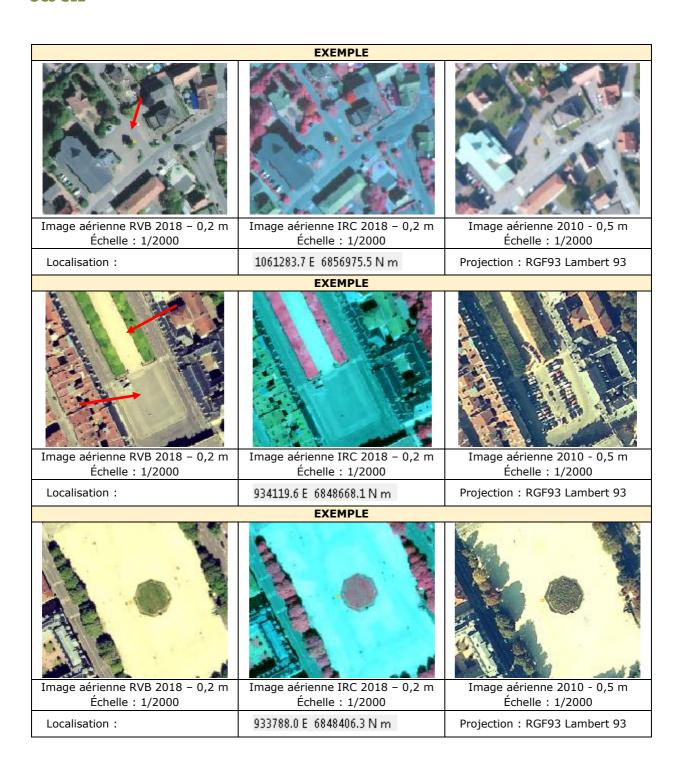
Projection: RGF93 Lambert 93

	DÉFINITION				
I CONTEXTE .			s souvent entièrement non bâties, généralement entourées de constructions, dont cipale est de servir de lieu public.		
Contenu	:		is. Peuvent avoir différents usages, tels que marché (occasionnel, ré l'eut inclure du bâti de petite taille.	gulier ou	
Exclusion	n :	Les places qui	sont aussi des parkings.		
Seuils :		Surfaces majo	ritairement imperméabilisées.		
	Visue	ille	Les places sont identifiables à l'aide des équipements en mobilier u embellissements (ex : statue, fontaine) visibles. La différence entre une place arborée et un espace vert urbain réside dans d'espace non imperméabilisé. La place possède un sol majoritairement miné différence avec le parking tient au marquage au sol.		
Aide PIAO :	Voisir	nage	Urbain plutôt dense.		
	Confusion		Parking		
	Donn	ées exogènes	Ancienne BD-Ortho® Street View® > cas particulier / doute	++ +	
Traiteme	Traitements :				

COMMENTAIRES

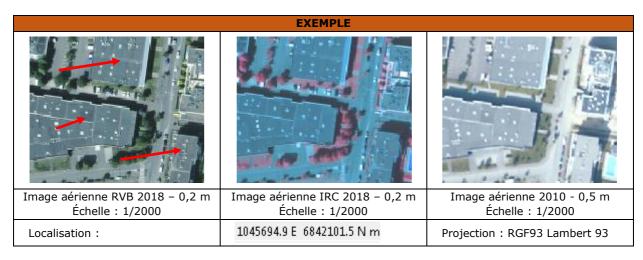








1xxx1 — Imperméable bâti			
Code: 1xxx1	Libellé : Imperméable	Libellé : Imperméable bâti	
UMC : 50 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %		
Classes mères :	1 – TERRITOIRES AR 1x – « intitulé niveau 1xx – « intitulé niveau 1xxx – « intitulé niveau	2 » u 3 »	



DÉFINITION					
Contexte	e :	Il s'agit d'une déclinaison au niveau 5 uniquement des classes des TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS.			
Éléments bâtis à usage d'habitation ou non. On peut donc y retrouver un parking aéri ou des infrastructures diverses : silos ; éléments industriels, etc. tant qu'ils sont inclu classe des territoires artificiels.					
Exclusion: tant que classe artificialis		tant que class	un élément construit dans une parcelle donc l'UMC ne permet pas de e artificialisée ne devra pas apparaître. Exemple : chalet, bergeries, herbée non urbaine ou cultivée.	•	
Seuils :		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	e seuil applicable est celui défini dans la méthodologie de création du socle. (voir guide éthodologique du producteur)		
Aide			Éléments construits. Bâtiments.		
PIAO :	Doni	nées exogènes	BD-Topo® > couches <u>bâtiment</u> >bâti pour traitements	++++	
Traitements : L'ajout du bâti se fait lors de la création du socle sur la base du squelette (voir guméthodologique du producteur).		de			

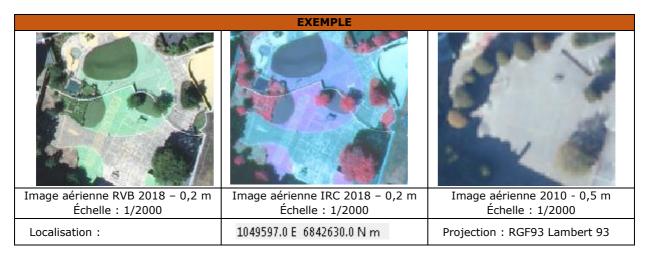
COMMENTAIRES

Le socle «bâti» est un produit automatisé. Cependant la photo-interprétation sera utilisée pour ajuster certains points :

- Manques de la BD-Topo ou des BD frontalières
- Suppression du bâti lorsqu'il n'est pas inclus dans une classe des TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS.



1xxx2 — Imperméable non bâti			
Code: 1xxx2	Libellé : Imperméable	Libellé : Imperméable non bâti	
UMC: 250 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %		
Classes mères :	1 – TERRITOIRES AR 1x – « intitulé niveau 1xx – « intitulé niveau 1xxx – « intitulé niveau	2 » u 3 »	



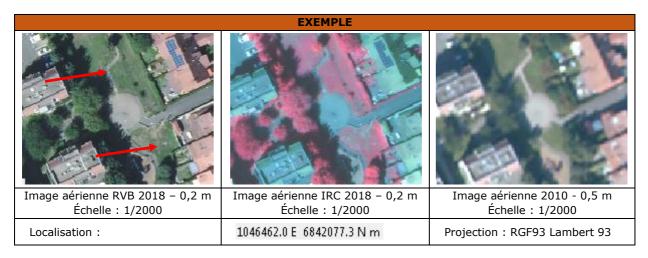
DÉFINITION				
Contexte	ntexte : Il s'agit d'une déclinaison au niveau 5 uniquement des classes des TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS.			
Contenu : de la ro			n bâtis, mais artificialisés et imperméables. On peut donc y retrouver des parkings, bitumée, des revêtements en briques ou en pierre, roche, etc. s artificielles.	
Exclusion	n :	Le sol nu, les	gravats, les graviers, le sable, les surfaces végétalisées	
I Seriils ' I ''			able est celui défini dans la méthodologie de création du socle. (voir ue du producteur)	guide
Aide PIAO :			Surfaces sombres du bitume (attention, avec l'âge ce dernier devie Surfaces colorées (briques, revêtements d'espace de jeux, terrains enherbés) Structures plutôt lisses. Les pelouses artificielles sont identifiables sur les IRC : noires	,
	Don	nées exogènes	Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	+++
Traitements : Parties résiduelles de l'élaboration du socle (voir guide méthodologique du producteu		eur).		

COMMENTAIRES

Le socle « non bâti » est issu du produit automatisé, mais nécessite la photo-interprétation pour dissocier les parties non bâties en imperméables ou perméables sur les parcelles de niveau 4 des TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS.



1xxx3 — Perméable			
Code: 1xxx3	Libellé : Perméable	Libellé : Perméable	
UMC: 250 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %		
Classes mères :	1 – TERRITOIRES AR 1x – « intitulé niveau 1xx – « intitulé niveau 1xxx – « intitulé niveau	2» u 3»	



DÉFINITION				
Contexte : Il s'agit d'une déclinaison au niveau 5 uniquement des ARTIFICIALISÉS.		déclinaison au niveau 5 uniquement des classes des TERRITOIRES ÉS.		
Contenu : Éléments non bâtis, mais artificialisés et perméables. On peut donc y retrou gravats, les graviers, le sable, les surfaces végétalisées.			sol nu, les	
Exclusion	n :	Les surfaces b	itumées, des revêtements en briques ou en pierre, etc.	
Same '		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	able est celui défini dans la méthodologie de création du socle. (voir ue du producteur)	guide
Aide PIAO :	Visuelle		Surfaces claires des gravats et graviers Surfaces enherbées ou en terre Structures plutôt granuleuses.	
	Doni	nées exogènes	Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® >parcelles pour délimitation	+++
Traitements : Parties résiduelles de l'élaboration du socle (voir guide méthodologique du product		eur).		

COMMENTAIRES

Le socle « non bâti » est issu du produit automatisé, mais nécessite la photo-interprétation pour dissocier les parties non bâties en imperméables ou perméables sur les parcelles de niveau 4 des TERRITOIRES ARTIFICIALISÉS.



2 — Territoires agricoles	
Code niv4 : 2000	Libellé : Territoires agricoles
Classes filles :	2 - TERRITOIRES AGRICOLES
	21 - Terres arables 211 - Cultures annuelles et pluriannuelles 212 - Cultures spécifiques
	22 - Cultures permanentes 221 - Vignes 222 - Arboriculture 2221 - Vergers traditionnels 2222 - Vergers intensifs 2223 - Pépinières
	23 – Autres zones agricoles 231 – <u>Surfaces enherbées, friches et délaissés agricoles</u> 232 – <u>Bosquets et haies</u>

Classes de niveau 2

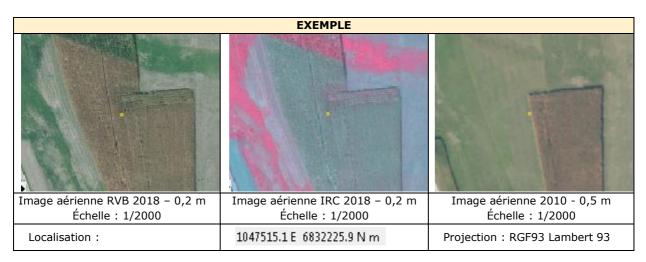
21 — Terres arables					
Code niv4 : 2100	Libellé : Terres arable	es			
UMC: 500 à 1000 m²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 %			
Classes mères :	2 - TERRITOIRES AG	RICOLES			

22 — Cultures permanentes						
Code niv4: 2200	Libellé : Cultures permanentes					
UMC: 500 à 1000 m²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %				
Classes mères :	2 - TERRITOIRES AGRICOLES					

23 — Autres zones agricoles						
Code niv4: 2300	Libellé : Autres zones agricoles					
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : ~ 90 %				
Classes mères :	2 - TERRITOIRES AGRICOLES					



211 — Cultures annuelles et pluriannuelles					
Code niv4 : 2110	Libellé : Cultures annuelles et pluriannuelles				
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %				
Classes mères :	2 – <u>TERRITOIRES AGRICOLES</u> 21 – Terres arables				

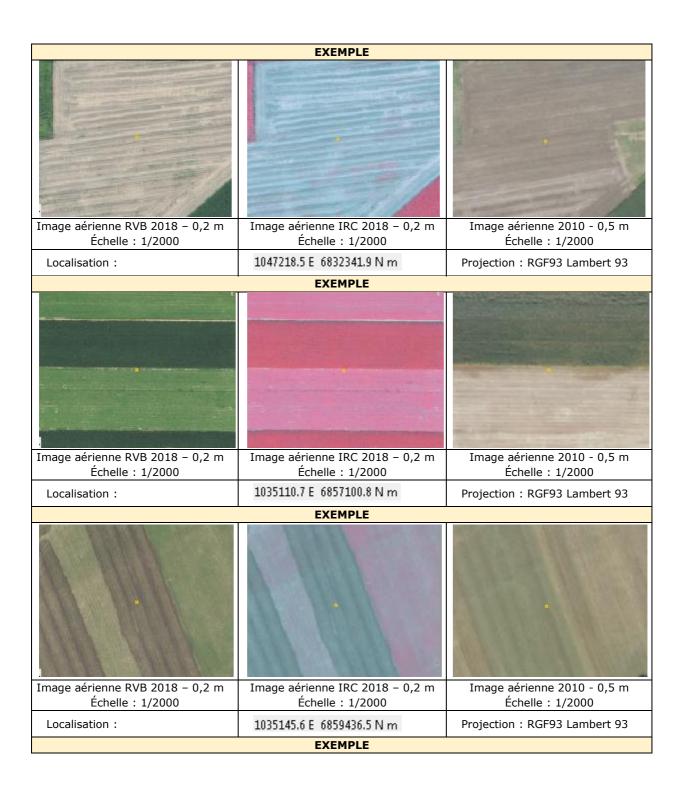


	DÉFINITION				
Contexte	:	Territoire agricole. Parfois de rares inclusions dans le naturel ou l'urbain.			
Contenu	:	Surfaces relativement importantes occupées par des céréales (blé, maïs, orge, avoine) des oléagineux (colza, tournesol) et des protéagineux (soja, pois), et autres productions de plein champ (pommes de terre, betteraves), plantes à fibres (chanvre, lin) Les terres labourées sont incluses dans ce poste			
Exclusion	n :	Maraîchage.			
Seuils :		La donnée RP0	G est souvent utile pour confirmer ou non les observations.		
de son état d'avancement (lié à la date d géographique. Visuelle On observe la présence de passages d'engins à Les limites du découpage parcellaire peuvent s d'occupation du sol, dans la mesure où elle		Il existe une variabilité de faciès pour ces parcelles en fonction du de son état d'avancement (lié à la date de prise de vue) et géographique. On observe la présence de passages d'engins agricoles sur les parcelles limites du découpage parcellaire peuvent servir de base aux lin d'occupation du sol, dans la mesure où elles correspondent bis homogène d'occupation du sol.	à la situation celles. nites de ce type		
Aide PIAO :	: Voisinage		Autres cultures ou prairies.		
Confusion Données exogènes		usion	Surfaces en herbe agricoles		
		nées exogènes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > vérification Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Registre Parcellaire Graphique (RPG) > si disponible & pertinent Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+++ ++ ++ +	
Traiteme	ents :				

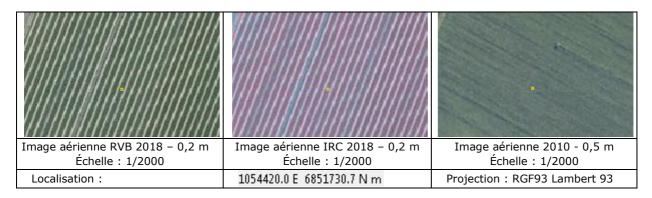
COMMENTAIRES

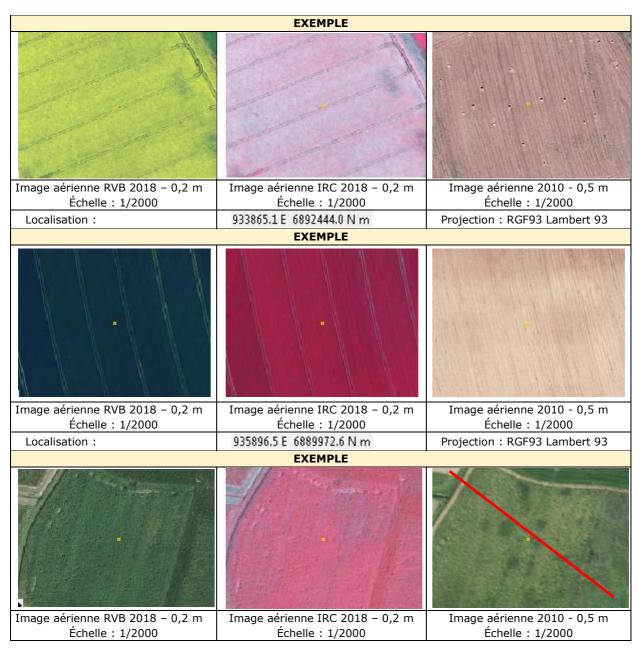
Le RPG est une donnée déclarative à l'îlot. Sa précision n'en fait pas une base, mais uniquement une aide.



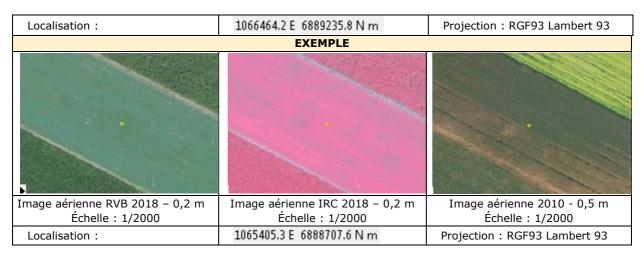


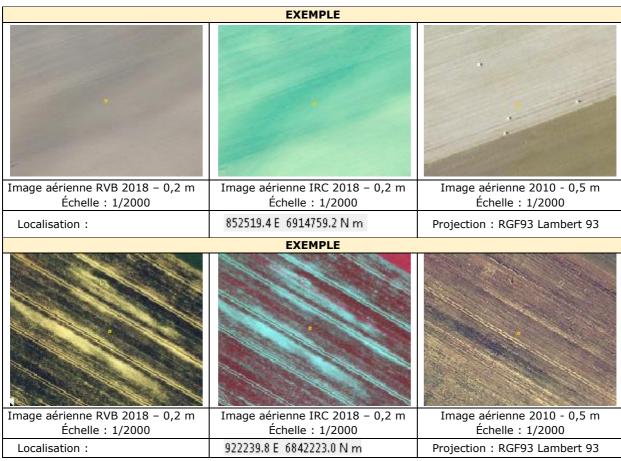














212 — Cultures spécifiques						
Code niv4 : 2120	Libellé : Cultures spécifiques					
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 %				
Classes mères :	2 – <u>TERRITOIRES AGRICOLES</u> 21 – Terres arables					

	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000
Localisation :	1031435.3 E 6859279.9 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

	DÉFINITION			
Contexte	e :	Territoire agricole. Parfois de rares inclusions dans le naturel ou l'urbain.		
Contenu	:	Il s'agit de parcelles de production d'une ou de plusieurs cultures : - maraîchères - sous serres ou tunnels - terres en inter-cultures (labourées), mais sur lesquelles on voit encore les marques de tunnels.		
Exclusion	າ:		ntations arborées (jeunes sapins de Noël) rdins potagers familiaux.	
Seuils :		Le maraîchage de plein champ est un système de production polycultural concentré alternant les productions de printemps, d'été, d'automne et d'hiver (salade, carotte, chou, épinard, poireau, ail, courgette, haricot vert, courge, betterave, navet). Il inclut les cultures de légumes « mécanisables » comme la pomme de terre, la carotte.		
Aide PIAO :	Aide Visuelle		Le maraîchage: Visuellement proche des vignes, ce type de culture se différencie par: - Un inter-rang plus resserré (qui ne permet pas de passer un engin agricole entre chacun des rangs) - Plusieurs accès au cœur de la parcelle (nécessaires pour l'irrigation, cueillette) - Un alignement de la culture Dans le cas de plusieurs types de cultures, les petites parcelles sont généralement séparées par de petits espaces de sol nu. Le maraîchage de plein champ est souvent couplé à l'utilisation de chenillettes, de paillages plastiques ou de voiles de protection. Les serres et tunnels On les reconnaît aisément par leur forme allongée et leur couleur généralement très blanche sur l'image aérienne.	
	Voisinage		Autres cultures ou prairies. Eau.	

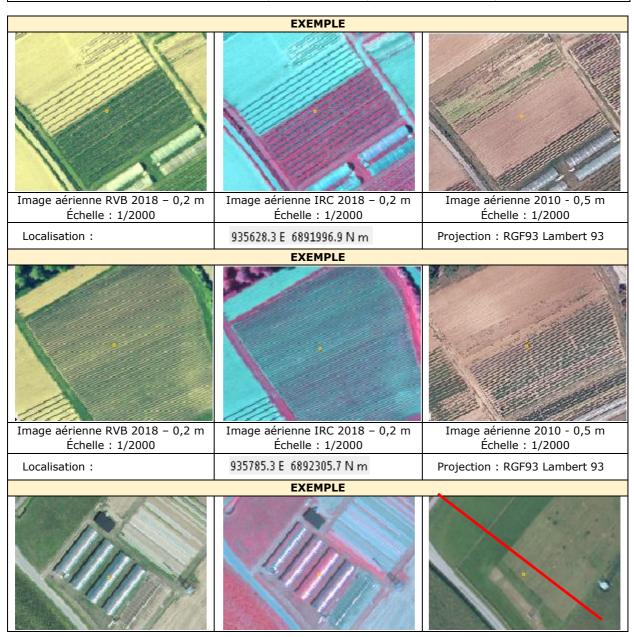




Confusion	Pépinière.	
Données exogène	BD-Topo® > couche zone de vegetation BD-Topo® > couche bâtiment > serre Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > vérification Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Registre Parcellaire Graphique (RPG) > si disponible & pertinent Street View® > cas particulier / doute Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+++ ++++ +++ ++ ++ +

COMMENTAIRES

Le RPG est une donnée déclarative à l'îlot. Sa précision n'en fait pas une base, mais uniquement une aide.





Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m	
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	
Localisation:	1061910.1 E 6888980.0 N m	Projection: RGF93 Lambert 93	



EXEMPLE Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle: 1/2000 Localisation: 1051639.8 E 6835489.5 N m Projection: RGF93 Lambert 93 **EXEMPLE** Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle: 1/2000 Localisation: 959752.6 E 6837970.4 N m Projection: RGF93 Lambert 93

221 — Vignes					
Code niv4 : 2210	Libellé : Vignes				
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 95 %			
Classes mères :	2 - <u>TERRITOIRES AGRICOLES</u> 22 - Cultures permanentes				

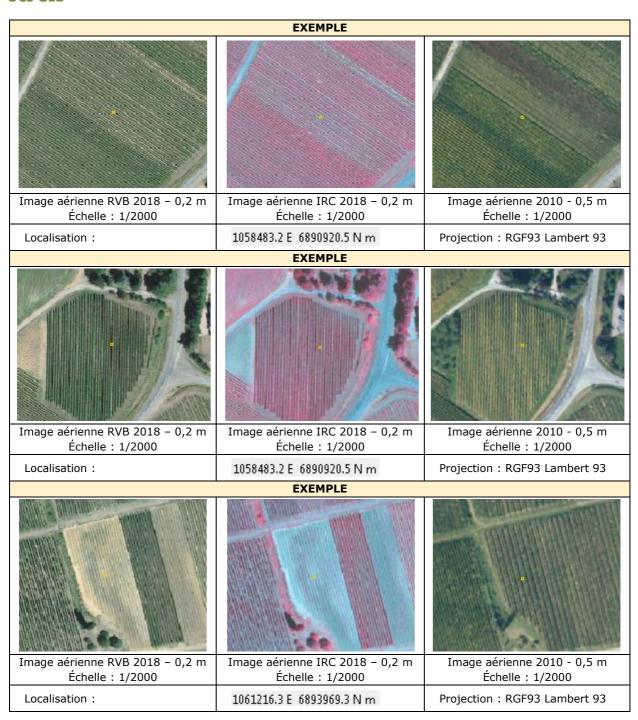
			DÉFINITION		
Contexte	e :	Territoire agricole. Parfois de rares inclusions dans le naturel ou l'urbain.			
Contenu	:	Surface plantée de vignes enherbées ou non à destination de production de raisins de cuve ou de raisins de table.			
Exclusion	n :	,	ui ne semblent plus exploitées seront classifiées parmi les frich ches et délaissés agricoles	nes > Surfaces	
Seuils :		Alignements,	avec un écartement de 3 à 4 m environ.		
			Ces parcelles sont aisément identifiables par les rangées régulières que les pieds de vigne forment.		
	Visu	elle	Une des difficultés identifiées est liée à l'identification des jeunes ceps qui sont très petits. Ils forment de minuscules points noirs, régulièrement répartis en lignes, à peine perceptibles à l'échelle d'interprétation.		
	Confusion		Coteaux secs, bien exposés (sud-est).		
Aide PIAO :			Petit verger. Pépinière de vigne.		
Données exogènes		nées exogènes	BD-Topo® > couche zone de vegetation Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > vérification Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Registre Parcellaire Graphique (RPG) > si disponible & pertinent Street View® > cas particulier / doute Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	++++ ++ ++ ++ +	
Traiteme	ents :				

COMMENTAIRES

Le RPG est une donnée déclarative à l'îlot. Sa précision n'en fait pas une base, mais uniquement une aide.









222 — Arboriculture			
Code niv4 : 2220	Libellé : Arboriculture		
UMC: 500 à 1000 m²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %	
Classes mères :	2 - TERRITOIRES AGRICOLES 22 - Cultures permanentes		

Cette classe de niveau 3 se décline en trois classes de niveau 4 :

2221 - Vergers traditionnels

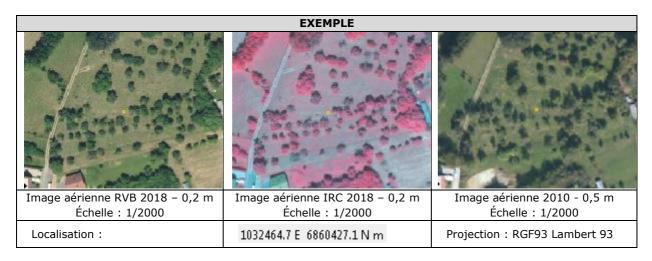
2222 - Vergers intensifs

2223 – Pépinières

décrites ci-après.



2221 — Vergers traditionnels			
Code: 2221	Libellé : Vergers traditionnels		
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 85 %	
Classes mères :	2 - <u>TERRITOIRES AGRICOLES</u>		
	22 – Cultures permanentes		
	222 – Arboriculture		

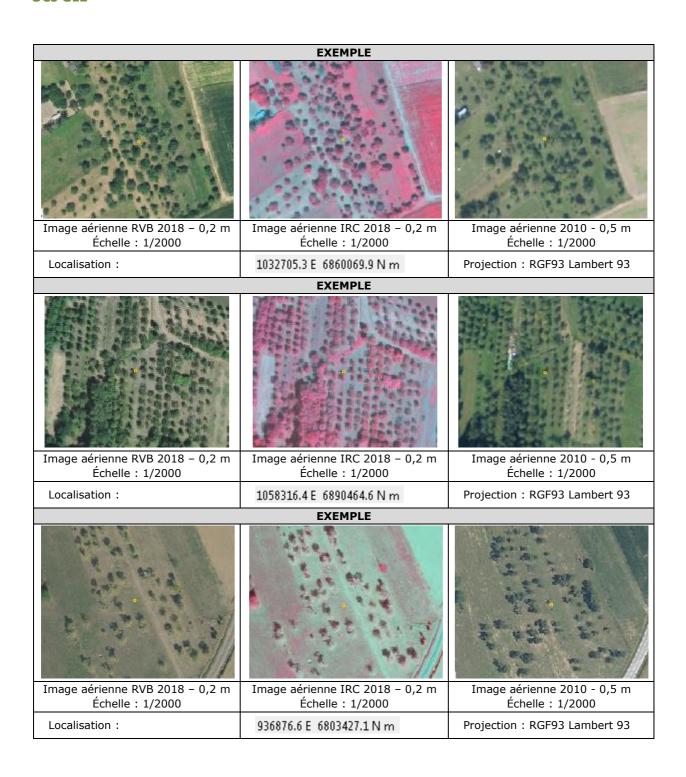


DÉFINITION					
Contexte	e :	Territoire agricole. Parfois de rares inclusions dans le naturel ou l'urbain.			
Contenu	:	Parcelles plantées d'arbres ou d'arbustes fruitiers de type haute tige : cultures pures ou mélangée en association avec des surfaces toujours en herbe. Généralement, il s'agira de poiriers, pommiers, pruniers. Parfois noyers, châtaigniers.			
Exclusion	sion : Les petits vergers situés en bout de terrain sur les parcelles d'habitation. Les vergers intensifs et les pépinières n'entrent pas dans cette rubrique.				
Seuils :	Attention, le caractère agricole doit être évident.				
Aide	Visuelle		L'intervalle et l'alignement sont réguliers et souvent encore visibles, mais la hauteur des arbres peut varier. Sous ces vergers, la couverture est souvent une surface en herbe entretenue.		
	Voisinage		Domaine agricole ou urbain.		
	Confusion		Plantations.		
PIAO:	Données exogènes		BD-Topo® > couche zone de vegetation Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > vérification Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Registre Parcellaire Graphique (RPG) > si disponible & pertinent Street View® > cas particulier / doute Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	++++ ++ ++ ++ +	
Traiteme	ents :				

COMMENTAIRES	









2222 — Vergers intensifs			
Code: 2222	Libellé : Vergers intensifs		
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 90 %	
Classes mères :	2 - <u>TERRITOIRES AGRICOLES</u>		
	22 – Cultures permanentes		
	222 – Arboriculture		

EXEMPLE				
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000		
Localisation :	1023360.0 E 6791791.5 N m	Projection: RGF93 Lambert 93		

DÉFINITION					
Contexte	e :	Territoire agricole. Parfois de rares inclusions dans le naturel ou l'urbain.			
Contenu	:	Parcelles réservées aux plantations intensives d'arbres fruitiers de type basse tige. Généralement, il s'agira de poiriers, pommiers, pruniers.			
Exclusion	າ:	Verger traditionnel.			
Seuils :		Attention, le caractère agricole doit être évident.			
Aide PIAO :	Visuelle		Les vergers basses tiges (vergers « intensifs ») sont plantés de manière linéaire et avec un écartement assez serré (env. 4 à 8 mètres), visuellement assez proche de la vigne. De manière à protéger les vergers basses tiges, on peut parfois distinguer des filets de protection qui les recouvrent. On voit parfois aussi des engins ou des stocks de caisses pour le ramassage.		
	Voisinage		Autres parcelles agricoles, eau.		
	Confusion		Verger traditionnel, pépinière		
	Données exogènes		BD-Topo® > couche zone de vegetation Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > vérification Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Registre Parcellaire Graphique (RPG) > si disponible & pertinent Street View® > cas particulier / doute Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	++++ ++ ++ ++ +	
Traiteme	ents :				

COMMENTAIRES

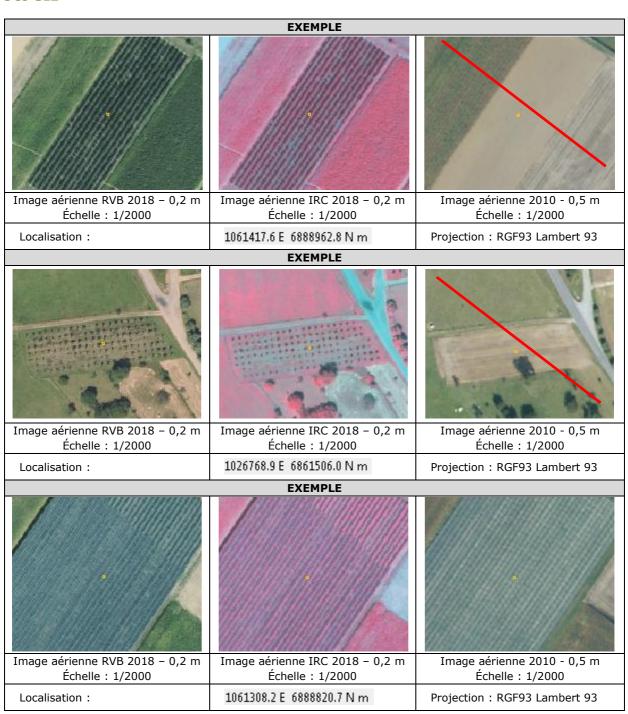


Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

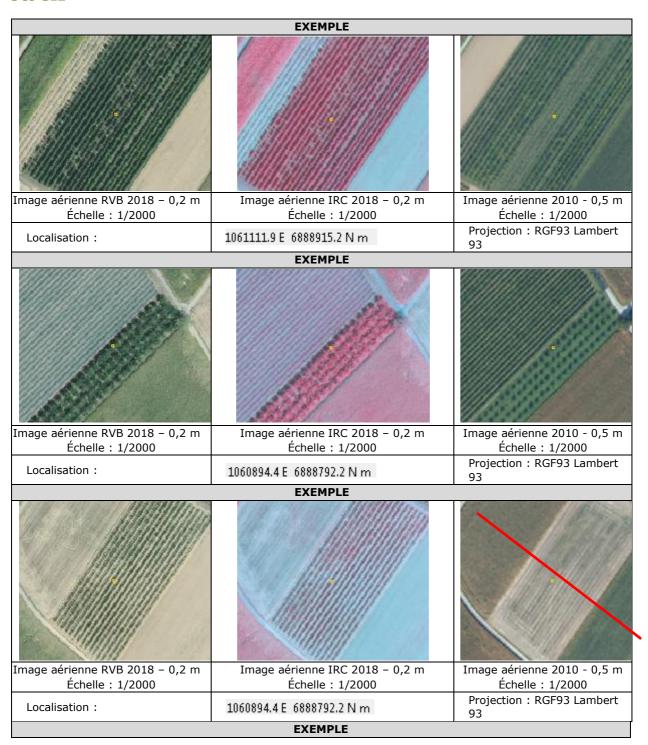
OCS GE2

Le RPG est une donnée déclarative à l'îlot. Sa précision n'en fait pas une base, mais uniquement une aide.

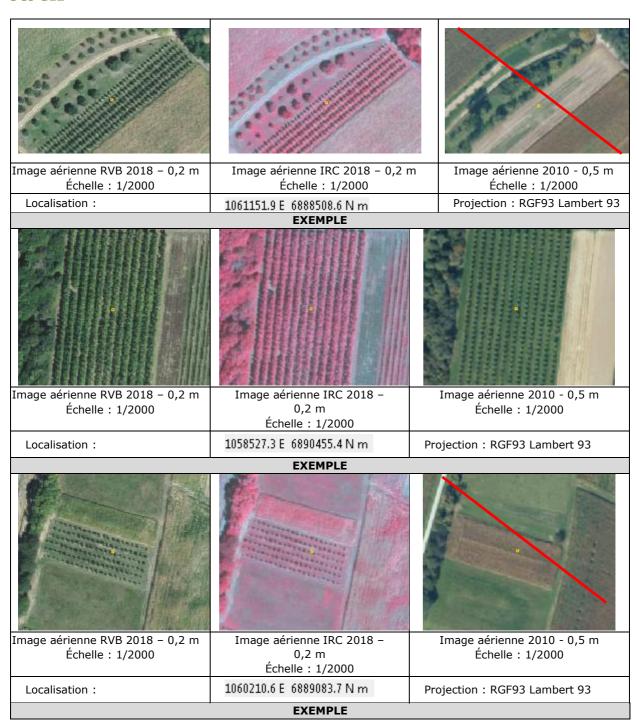




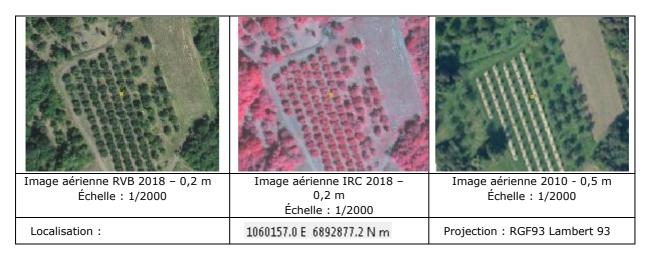




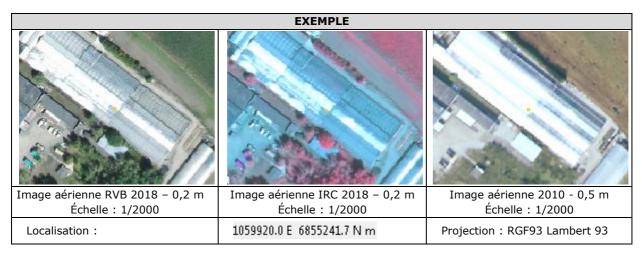








2223 — Pépinières		
Code: 2223	Libellé : Pépinières	
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %	
Classes mères :	2 – <u>TERRITOIRES AGRICOLES</u>	
	22 – Cultures permanentes	
	222 - Arboriculture	



			DÉFINITION		
Context	e :	Territoire agricole ou urbain ou naturel			
Contenu	:	(arbres, arbus	rcelle de terre réservée à la multiplication des plantes ligneuses stes), mais aussi de plantes vivaces, et à leur culture jusqu'à ce qu'e es peuvent être transplantées ou commercialisées.		
Exclusio	n:				
Seuils :	Les surfaces occupées par les pépinières sont souvent denses. Les plate formes de productio hors sol sont enherbées, recouvertes de graviers (couleur blanche) ou de bâches (couleur noire verte).				
	Visu	elle	Il s'agit d'alignement d'arbres dédiés à la vente. Les plants peuve moins jeunes allant du plant à l'arbuste (hauteur variable). Présen l'entretien de la pépinière.		
	Voisinage		Exploitation agricole, serres, espaces de vente.		
Aide	Confusion Données exogènes		Plantation forestière, peupleraie et sapinières.		
PIAO:			BD-Topo® > couche zone d activite ou d interet BD-Topo® > couche ERP Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation Street View® > cas particulier / doute Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+++ +++ ++ ++ ++	

COMMENTAIRES	





EXEMPLE Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Projection: RGF93 Lambert 93 Localisation: 1048189.8 E 6841429.1 N m **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 1046287.7 E 6841515.2 N m Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93 **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 1045630.8 E 6841920.9 N m Projection: RGF93 Lambert 93 Localisation:



231 — Surfaces enherbées, friches et délaissés agricoles			
Code niv4 : 2310	Libellé : Surfaces enherbées, friches et délaissés agricoles		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 80 ~ 85 %		
Classes mères :	2 – <u>TERRITOIRES AGRICOLES</u> 23 – Autres zones agricoles		

	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	1027502.6 E 6860050.7 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

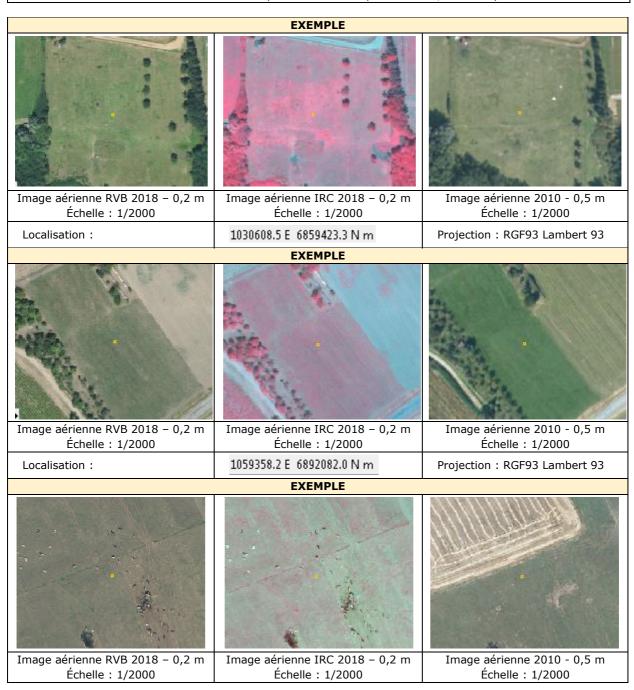
	DÉFINITION		
Contexte	Territoire agricole. Parfois de rares inclusions dans le naturel ou l'urbain. Surfaces enher denses, cultivées ou au repos.		
	- Des prairies - Des jachères - Des friches l - Du délaissé endroits où		oupe les surfaces enherbées composées majoritairement de graminées. Il s'agit :
			permanentes
			5
			nerbacées ou légèrement arbustives
Contenu			agricole que l'on trouve au niveau des fossés, entre les parcelles agricoles, sur des la topographie empêche le passage d'engins
			àturées ou non, fauchées ou non.
		•	cipalement graminacées. Sont incluses également les prairies humides inondables à priodes de l'année.
Exclusion	on : Surface enhe		bée non à usage agricole.
Seuils :			caractère agricole doit être évident. vent clôturées (ou haies) pour celles qui sont pâturées.
			Ces parcelles ont des couleurs variables, mais une texture plutôt lisse. Des traces de passages de tracteurs peuvent être présentes ainsi que des traces de passages d'animaux.
Aide			Pour les prairies permanentes, il est important de s'appuyer sur le RPG ainsi que sur les images aériennes anciennes pour qualifier la temporalité de ces parcelles de prairies.
PIAO :	Vois	inage	Autres cultures.
			Cultures d'hiver; surfaces en herbe naturelles.
	Confusion		On les différencie de l'herbacé naturel aux contours flous, une végétation moins développée (plutôt rose sur IRC) et qui est présente au sein de zones naturelles.



Cadastre DGFIP ou BD-Parcellaire® > parcelles pour délimitation ++ Street View® > cas particulier / doute ++		Données exogènes	·	+++ +++ ++ ++ ++
---	--	------------------	---	------------------------------

COMMENTAIRES

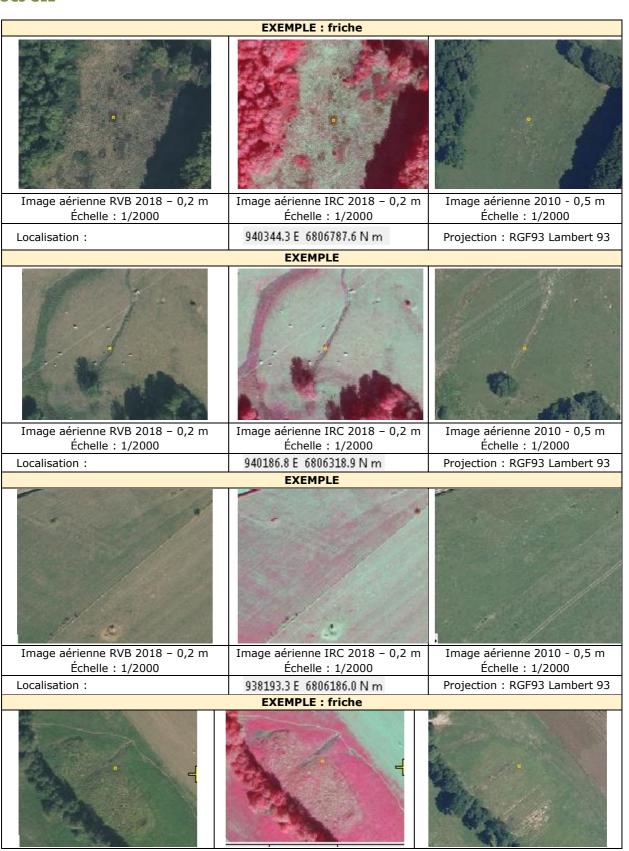
Le RPG est une donnée déclarative à l'îlot. Sa précision n'en fait pas une base, mais uniquement une aide.



Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

Localisation :	941054.1 E 6807251.0 N m	Projection: RGF93 Lambert 93
----------------	--------------------------	------------------------------



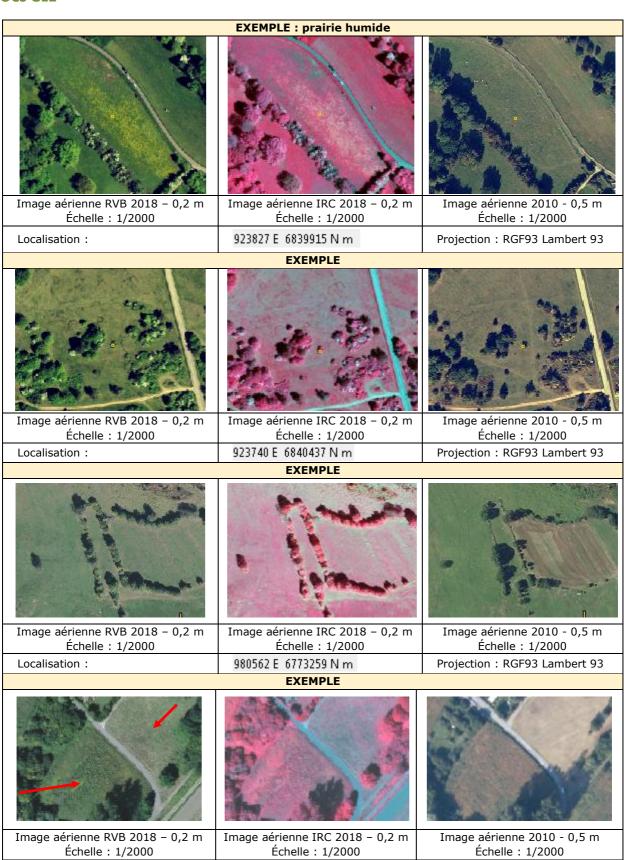




Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000







232 — Bosquets et haies			
Code niv4: 2320	Libellé : Bosquets et haies		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 ~ 95 %		
Classes mères :	2 – <u>TERRITOIRES AGRICOLES</u> 23 – Autres zones agricoles		

	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	1063396.1E 6888065.1N m	Projection: RGF93 Lambert 93

DÉFINITION					
Contexte	e :	Le contexte es	t majoritairement agricole		
Contenu :			quet : Surfaces boisées de petite étendue, parfois géométrique, qui correspondent à des dus de forêt dans un territoire majoritairement agricole.		
			Haie : linéaire boisé, plus ou moins large, isolé ou non de la forêt. Généralement, la haie contribue à marquer le parcellaire. Elles ont souvent été plantées.		
		Haies et bosquets peuvent correspondre à des zones où la topographie empêche l'exploitation agricole. On trouve parfois des petits plans d'eau dans les bosquets qui sont issus d'anciens aménagements agricoles.			
Exclusion	n :	Les bosquets forêt.	resque jointifs de la forêt (séparé par un réseau par exemple). Ils seront codés en		
Seuils :		_	partir de laquelle on isole une haie arborée d'une forêt est de 100 mètres. aire arboré est jointif de la forêt, s'il est > 100m, il sera coupé pour former une		
		La surface ma	ximale pour les bosquets est 5000 m².		
	Visu	elle	Pour les haies, il s'agit très majoritairement de feuillus.		
	Voisinage		Champs et prairies.		
Aide	Confusion		Ripisylve.		
PIAO:	Données exogènes		BD-Topo® > couche zone de vegetation	++++	
			BD-Forêt® > contrôle, mais obsolète pour parties exploitées	++	
	Don	nees exogenes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth®	+	
		T	Street View ®> cas particular / doute	+	
Traiteme	Traitements :				



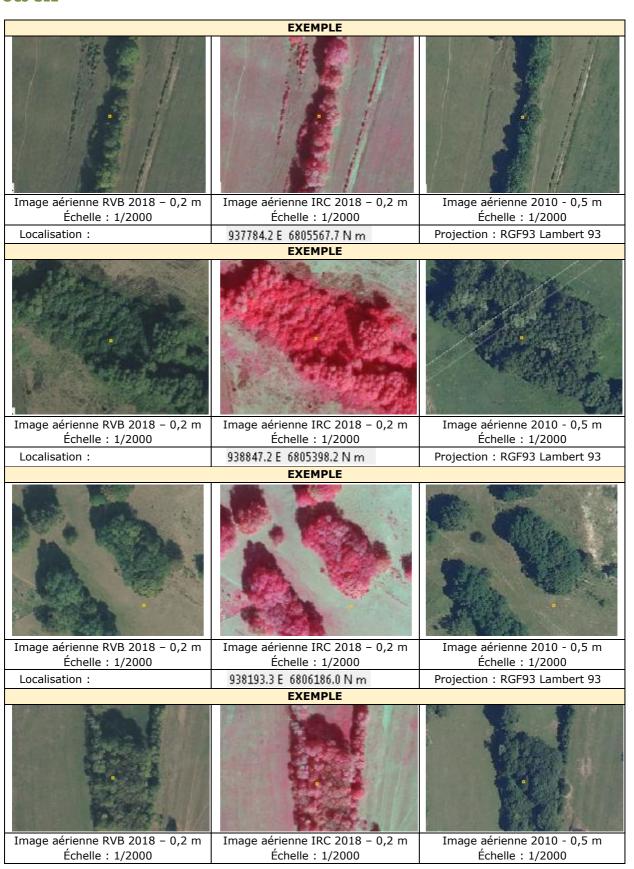
Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

OCS GE2

COMMENTAIRES

Une extraction partielle de la couche zone_de_vegetation peut être faite; elle nécessitera néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.







Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

Localisation :	936777.2 E 6806467.4 N m	Projection: RGF93 Lambert 93
----------------	--------------------------	------------------------------



3 — Espaces forestiers et	3 — Espaces forestiers et semi-naturels			
Code niv4 : 3000	Libellé : Espaces forestiers et semi-naturels			
Classes filles :	3 - ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS			
	31 – Forêts			
	311 – Forêts de feuillus 312 – Forêts de conifères			
	313 – Forêts de conneres			
	314 – Peupleraies et sapinières			
	315 – Coupes à blanc et jeunes plantations			
	32 - Formations naturelles herbacées ou arbustives			
	321 – Pelouses et pâturages de montagne			
	322 – Formations pré-forestières			
	323 – Surfaces enherbées semi-naturelles			
	33 – Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation			
	331 – Plages et sables			
	332 – Sols et roches nues			
	334 – Zones de sinistre (incendie, tempête)			

Classes de niveau 2

31 — Forêts				
Code niv4 : 3100	Libellé : Forêts			
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : ~ 90 %		
Classes mères :	3 - ESPACES FOREST	TERS ET SEMI-NATURELS		

32 — Formations naturelles herbacées ou arbustives					
Code niv4 : 3200 Libellé : Formations naturelles herbacées ou arbustives					
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %			
Classes mères :	3 - ESPACES FOREST	TERS ET SEMI-NATURELS			

33 — Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation				
Code niv4: 3300	Libellé : Espaces ouve	erts, sans ou avec peu de végétation		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : ~ 90 %		
Classes mères :	3 - ESPACES FOREST	TERS ET SEMI-NATURELS		



311 — Forêts de feuillus				
Code niv4 : 3110	Libellé : Forêts de feu	illus		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %		
Classes mères :	3 - <u>ESPACES FOREST</u> 31 - Forêts	TERS ET SEMI-NATURELS		

	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	935136.9 E 6889922.7 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

	DÉFINITION					
Contexte : Domaine fores		Domaine fores	stier fermé ou légèrement ouvert.			
Contenu :			égétales plus ou moins fermées, principalement constituées d'arbres, mais aussi de 'arbustes, où dominent les espèces forestières feuillues.			
Exclusion	n :	Formations vé Prairie arborée	gétales composées en majorité de résineux. e, ripisylves.			
Seuils :		Formations vé	gétales composées à plus de 75 % de feuillus.			
	Visuelle		En couleur réelle, il peut être difficile de distinguer ces formation présentent des houppiers plutôt larges par rapport aux formations de La couleur verte est généralement plus claire que les conifères. Sur couleur rose à rouge est pâle (varie en fonction des essences). Les ombres portées permettent de distinguer les arbres des arbustes.	de résineux. · infra-rouge, la		
Aide	Voisinage		Autre type de forêt, pré-forestier.			
PIAO :	Confusion		Formation pré-forestière, résineux majoritaires, mixité, peupleraies.			
	Données exogènes		Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution BD-Ortho IR® > vérification feuillus/résineux BD-Topo® > couche zone de vegetation BD-Forêt® > couche FORMATION VEGETALE contrôle, mais obsolète pour parties exploitées BD-Alti® > appréhension des ombres sur les reliefs	+++ ++ ++ +++		
			gie d'introduction des zones de forêt dans le socle est décrite dans le ue du producteur.	guide		

COMMENTAIRES

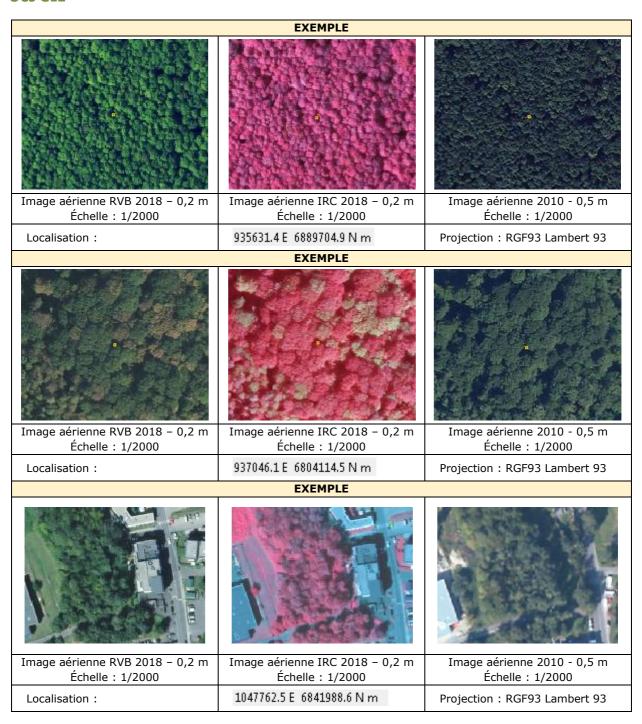


Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

OCS GE2

Une extraction partielle de la couche zone_de_vegetation peut être faite ; elle nécessitera néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.







312 — Forêts de conifères				
Code niv4 : 3120	Libellé : Forêts de co	nifères		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : > 90 %		
Classes mères :	3 - <u>ESPACES FOREST</u> 31 - Forêts	TERS ET SEMI-NATURELS		

	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	937879.9 E 6804639.7 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

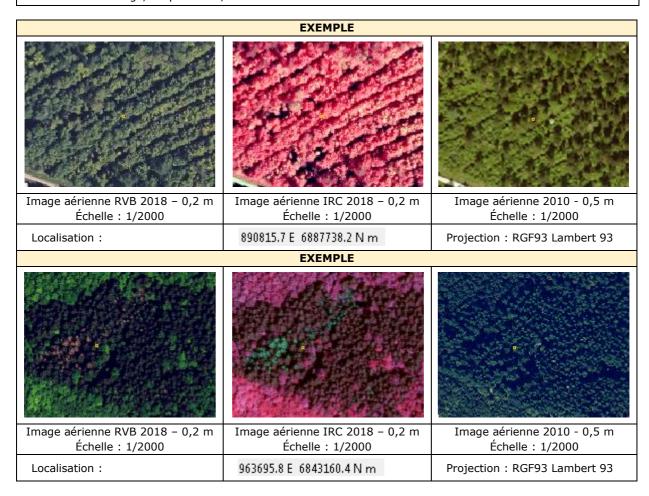
	DÉFINITION					
Contexte : Domaine fores		Domaine fores	stier fermé ou légèrement ouvert.			
Contenu :			égétales plus ou moins fermées, principalement constituées d'arbres, mais aussi de 'arbustes, où dominent les espèces forestières résineuses.			
Exclusion	ı:	Formations vé Prairie arborée	gétales composées en majorité de feuillus. e.			
Seuils :		Formations vé	gétales composées à plus de 75 % de conifères.			
Visuelle		elle	Les parcelles forestières replantées présentent un alignement très de La distinction entre un reboisement d'espèces à feuilles caduques résineuses est assez difficile sur l'orthophotographie en couleur nat La couleur verte est généralement plus sombre que les feuillus. E vers le noir. Sur infra-rouge, la couleur violet foncée à rouge (varie essences). Les ombres portées permettent de distinguer les arbres des arbustes.	s et d'essences urelle. Elle peut tendre en fonction des		
Aide PIAO :	Voisinage		Autre type de forêt, pré-forestier, sapinières.			
TIAO .	Confusion Données exogènes		Formation pré-forestière, feuillus majoritaires, mixité.			
			Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution BD-Ortho IR® > vérification feuillus/résineux BD-Topo® > couche zone de vegetation BD-Forêt® > couche FORMATION VEGETALE contrôle, mais obsolète pour parties exploitées BD-Alti® > appréhension des ombres sur les reliefs	+++ ++ ++ +++		
Iraitamente i I			gie d'introduction des zones de forêt dans le socle est décrite dans le ue du producteur.	guide		





COMMENTAIRES

Une extraction partielle de la couche zone_de_vegetation peut être faite ; elle nécessitera néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.





313 — Forêts mixtes			
Code niv4 : 3130	Libellé : Forêts d mixtes		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : ~ 90 %		
Classes mères :	3 - ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS 31 - Forêts		

	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	963645.4 E 6843394.8 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

	DÉFINITION				
Contexte	::	Domaine forestier fermé ou légèrement ouvert.			
Contenu	:	Formations végétales totalement fermées, principalement constituées d'arbres, mais aussi de buissons et d'arbustes, où ni les feuillus ni les conifères ne dominent.			
Exclusion	ı:	Prairie arborée	e, ripisylves.		
		Formations vé	gétales composées de plus ou moins 50 % de feuillus et de conifères	5.	
Seuils :		Diffuse : mél	nixité peut se trouver de deux manières : ange réel des deux espèces. tits îlots (<umc) autre.<="" d'une="" dans="" essence="" noyée="" td="" une=""><td></td></umc)>		
	Visu	elle	Il est conseillé de passer sur des images infra-rouges pour distinguer la proportion de feuillus et de conifères. Textures et couleurs mélangées, aspect d'ensemble hétérogène.		
			Les ombres portées permettent de distinguer les arbres des arbustes.		
	Vois	inage	Autre type de forêt, pré-forestier.		
Aide PIAO :	Conf	Confusion Formation pré-forestière, feuillus ou résineux majoritaires, peupleraie et sapinières.		raies	
			Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution BD-Ortho IR® > vérification feuillus/résineux	+++	
	Doni	nées exogènes	BD-Topo® > couche zone de vegetation BD-Forêt® > couche FORMATION VEGETALE contrôle, mais	++ +++	
			obsolète pour parties exploitées BD-Alti® > appréhension des ombres sur les reliefs	+	
Traiteme	ements : La méthodologie d'introduction des zones de forêt dans le socle est décrite dans le guide méthodologique du producteur.			guide	





COMMENTAIRES

Une extraction partielle de la couche zone_de_vegetation peut être faite ; elle nécessitera néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.

	EXEMPLE			
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000		
Localisation:	967214.7 E 6846042.9 N m	Projection: RGF93 Lambert 93		
	EXEMPLE			
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000		
Localisation :	887601.4E 6871668.6 N m	Projection: RGF93 Lambert 93		



314 — Peupleraies et sapinières			
Code niv4 : 3140	Libellé : Peupleraies et sapinières		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : > 80 %		
Classes mères :	3 - <u>ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS</u> 31 - Forêts		

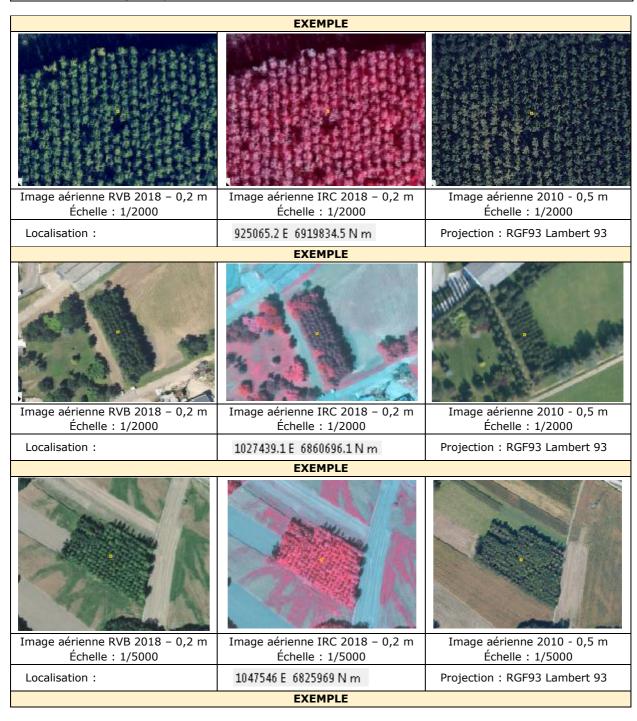
EXEMPLE				
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000		
Localisation :	1035984.0 E 6859080.6 N m	Projection: RGF93 Lambert 93		

	DÉFINITION			
Contexte	:	Zone forestière ou agricole.		
Zone plantée de peupliers à but de production de bois, de protection contre le vent o assécher une zone humide.		e vent ou pour		
		Zone plantée	de sapins de Noël.	
Exclusion	1:	Reboisement f	orestier.	
Seuils :		Généralement les sapins de Noël sont coupés au bout d'une dizaine d'années au maximum. De grands résineux ne peuvent donc entrer dans cette classe.		
			Les peupleraies :	
	Visuelle		L'intervalle, l'alignement et la hauteur des arbres sont très réguliers. On trouve généralement ces espaces à proximité des cours d'eau ou des zones humides. Sapin de Noël	
Aide			L'intervalle entre les arbres est assez faible et l'alignement ainsi que la hauteur des arbres est très régulier, mais peut varier d'un rang à l'autre (plusieurs générations pour avoir une coupe / année.	
PIAO :	Voisi	nage		
	Conf	usion	Plantation forestière. Pépinière	
Données exogèn		nées exogènes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution BD-Ortho IR® > vérification feuillus/résineux BD-Topo® > couche zone de vegetation BD-Forêt® > couche FORMATION VEGETALE contrôle, mais obsolète pour parties exploitées	+++ ++ ++ ++
			BD-Alti® > appréhension des ombres sur les reliefs	+
Traiteme	nts:			

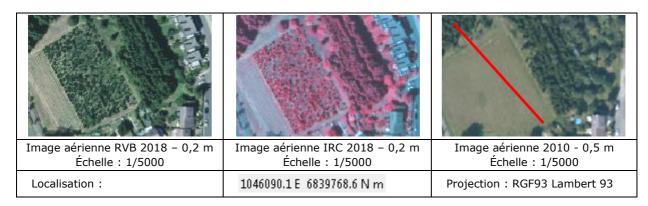
COMMENTAIRES



Une extraction partielle de la couche zone_de_vegetation peut être faite ; elle nécessitera néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.







315 — Coupes à blanc et jeunes plantations			
Code niv4 : 3150	Libellé : Coupes à blanc et jeunes plantations		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 95 %		
Classes mères :	3 – <u>ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS</u> 32 – Formations pré-forestières		

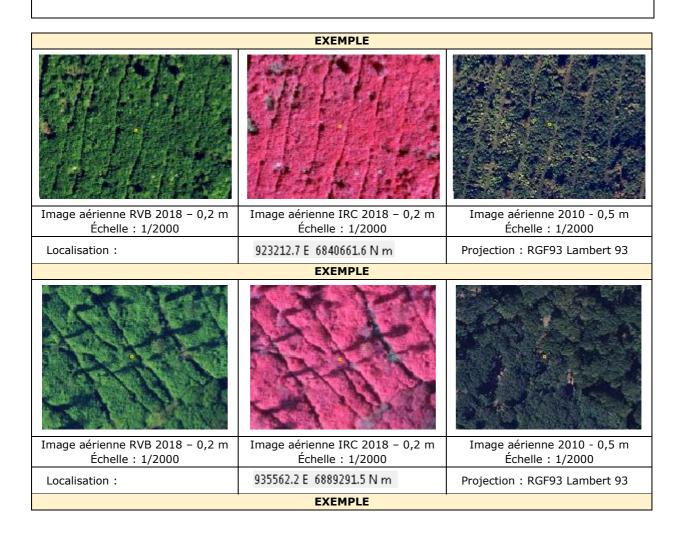
	EXEMPLE			
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000		
Localisation :	1035080.1 E 6859677.0 N m	Projection: RGF93 Lambert 93		

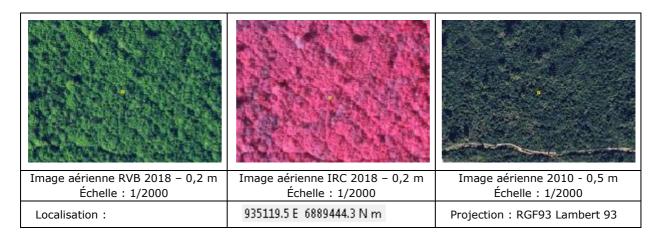
	DÉFINITION			
Contexte :	Coupes forestières typiques d'une exploitation qui peut accessoirement être replantée.			
Contenu :	Coupe forestière: Espace relatif à la gestion et à l'exploitation forestière. Les anciennes coupes recolonisées par des végétaux non anthropiques sont aussi à classer dans ce poste. Semblable à une lande ligneuse ou à une forêt dont les plants sont trop jeunes pour en distinguer l'essence, cette occupation deviendra visiblement une forêt dans quelques années. (voir diachronie). Un récent défrichement sous les lignes à haute tension est à inclure dans cette classe. Jeunes plantations: Plantation arborée suite à une coupe rase ou à un incident ancien (incendie, sécheresse, tempête, etc.).			
Exclusion:	Terrains forestiers en mutation suite à un événement naturel ou accidentel.			
Seuils :	Les coupes comme les plantations récentes s'identifient principalement par leur contexte forestier. Si une forêt est présente en 2010 et pas en 2018, c'est caractéristique de cette classe. Pour 2010 il est plus difficile de déterminer s'il y avait une forêt avant			

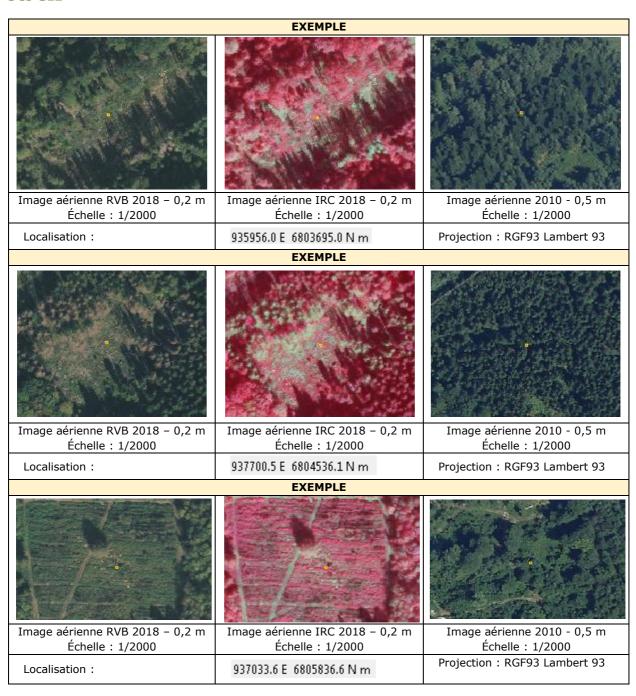


	Visuelle	Les jeunes plantations sont reconnaissables par l'alignement des plants sur la parcelle. Néanmoins lorsqu'elles sont récentes, on ne voit pas les arbres. En revanche, on peut observer des formes circulaires caractéristiques.		
		Les plantations sont généralement alignées. Les reboisements naturels sont plus désorganisés. Du bois coupé au sol ou des souches peuvent être encore visibles.		
Aide	Voisinage	Forêt ou formations pré-forestières.		
PIAO:	Confusion	Formations pré-forestières, pépinières, vergers.		
	Données exogènes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution	++++	
		BD-Ortho IR® > vérification feuillus/résineux	+	
		BD-Topo® > couche zone de vegetation	+	
		BD-Forêt® > couche <u>FORMATION VEGETALE</u> contrôle, mais	++	
		obsolète pour parties exploitées		
		BD-Alti® > appréhension des ombres sur les reliefs	+	
Traiteme	nts :			

COMMENTAIRES









321 — Pelouses et pâturages de montagne			
Code niv4 : 3210	Libellé : Pelouses et pâturages de montagne		
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %		
Classes mères :	3 – <u>ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS</u> 32 – Formations naturelles herbacées ou arbustives		

	EXEMPLE : 850 m	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :		Projection: RGF93 Lambert 93

DÉFINITION					
Contexte	exte : Pelouses alpines que l'on trouve en altitude.				
Contenu : recouvrent au		recouvrent au	erbacée, semi continue, non implantée par l'homme. Les espèces herbacées moins 70 %. peuvent être pâturées.		
Exclusion : il ne peut s'agi		il ne peut s'ag	ne sont jamais fauchées. Si l'altitude est > 800 m, mais que la surface est fauchée, jir d'une pelouse. trouve pas de clôtures ou de haies sur ce type de milieu.		
Seuils : Un seuil d'altitude pour les pelouses et pâturages de montagne a été fixé à 800 cette altitude, il convient d'utiliser les classes de surfaces en herbe naturelles les cas.					
Aide PIAO :	Visuelle		Les images infra-rouge montrent généralement des surfaces roses à grisâtres caractéristiques de cet habitat à végétation à faible activité chlorophyllienne. La présence de roche affleurante est fréquente. En dehors de la partie sommitale des montagnes, ces milieux se trouvent sur les pentes. Peut comporter des broussailles.		
	Voisinage		Roche, forêt.		
	Confusion		Surfaces en herbe naturelles ou agricoles.		
	Données exogènes		Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution BD-Ortho IR® > vérification végétation BD-Topo® > couche zone de vegetation BD-Forêt® > couche FORMATION VEGETALE contrôle, mais obsolète pour parties exploitées	+++ ++ +	
Traitements : Un seuillage d'altitude peut être utilisé.					

COMMENTAIRES

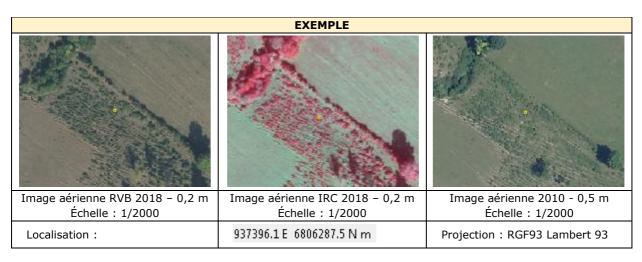




EXEMPLE: 820 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 978902.5 E 6778123.6 N m Projection: RGF93 Lambert 93 Localisation: EXEMPLE : 900 m Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 Localisation: 981782.5 E 6772236.9 Projection: RGF93 Lambert 93 EXEMPLE: 900 m Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Échelle : 1/2000 983525.4 E 6773133.7 N m Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93



322 — Formations pré-forestières					
Code niv4 : 3220	Libellé : Formations pré-forestières				
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %			
Classes mères :	3 – <u>ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS</u> 32 – Formations naturelles herbacées ou arbustives				



DÉFINITION						
Contexte	:	Formations végétales pré ou post forestières.				
Contenu : composées p compositions t C'est une form		composées p compositions t C'est une form	t, il s'agit d'un stade de transition de la forêt : formations végétales basses rincipalement d'arbrisseaux, de landes sèches ou de landes humides, et de floristiques. nation végétale relativement basse par rapport à la forêt. de friches agricoles dont l'invasion d'espèces végétales naturelles est très avancée.			
Exclusion	n:	: Couvert arboré > à 35 % qui doit être classé en forêt				
Seuils :		Cette classe peut contenir une fraction arborée. Couvert de ligneux bas >= 25 % et couvert arboré < à 35 %.				
Aide PIAO :	Visuelle		Texture moins homogène que les pelouses et les landes herbacées. Les ombres portées permettent de distinguer les arbres des arbustes.			
	Voisinage		Généralement à proximité de forêts. Il peut s'agir de régénérations forestières.			
	Confusion		Pelouses d'altitudes, forêt en repousse, surface en herbe naturelle.			
	Données exogènes		Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution BD-Ortho IR® > vérification végétation BD-Topo® > couche zone de vegetation BD-Forêt® > couche FORMATION VEGETALE contrôle, mais obsolète pour partie exploitées	+++ ++ +		
Traitements :						

COMMENTAIRES

Une extraction partielle de la couche zone_de_vegetation peut être faite ; elle nécessitera néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.





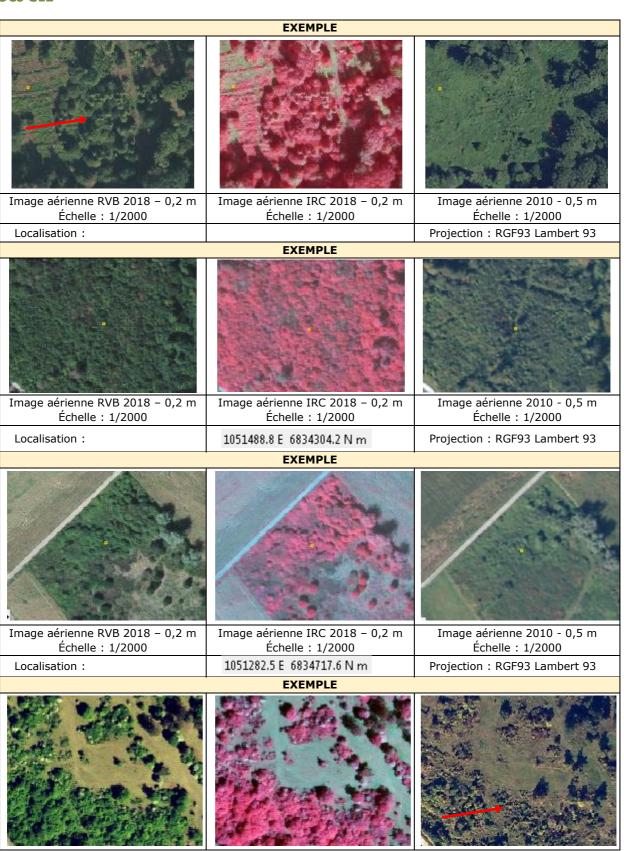


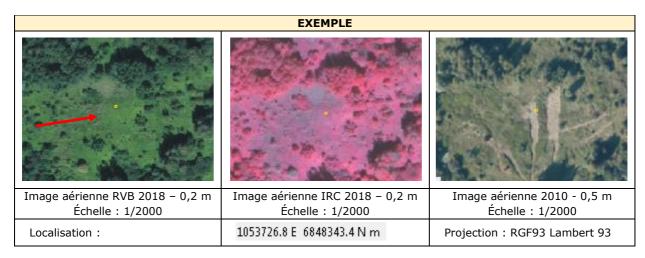


Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000

	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	925247.9 E 6920331.5 N m	Projection: RGF93 Lambert 93
	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	978605.8 E 6775529.1 N m	Projection: RGF93 Lambert 93



323 — Surface enherbée semi-naturelle					
Code niv4 : 3230	Libellé : Surface enherbée semi-naturelle				
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 ~ 90 %				
Classes mères :		3 – <u>ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS</u> 32 – Formations naturelles herbacées ou arbustives			



	DÉFINITION			
Contexte	:	Domaine agricole ou urbain, mais pas agricole.		
Contenu	:	Formations végétales naturelles ou semi-naturelles herbacées comprenant les espaces n'entrant pas dans la définition des pelouses et pâturages naturels, des prairies, des espaces verts urbains, des terrains vagues ou des espaces associés. On y trouve également les pistes de ski.		
Exclusion	n :	Présence de h	aies ou de clôtures de bâtiments, domaine agricole.	
Seuils :		Les espèces herbacées recouvrent au moins 70 %. La présence éparse d'arbres ou d'arbustes n'est pas exclue. Altitude < 800 m si doute surface en herbe / pelouses. Une friche avancée si elle n'est pas délimitée peut entrer dans cette classe en l'absence de données exogènes.		
	Visuelle		Attention, une surface enherbée naturelle peut être fauchée ou pât Clairière forestière. Sur photo infra-rouge, l'activité chlorophyllienne est importante.	curée.
A. I.	Voisinage Bordure de cour		Domaine naturel, pré-forestier ou forêt Bordure de cours d'eau.	
Aide PIAO : Confusion		usion	Prairies, cultures. Ne pas confondre avec les espaces associés aux réseaux 1413 ou espaces libres en milieu urbain terrains vagues 1140	ı aux
Données exogènes		nées exogènes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution BD-Ortho IR® > vérification végétation BD-Topo® > couche zone de vegetation	+++ ++ +
Traiteme	nts:			

COMMENTAIRES

Cette classe permet d'éviter l'introduction de terrains agricoles dans des secteurs urbains ou naturels ou il n'y a pas lieu d'en trouver.





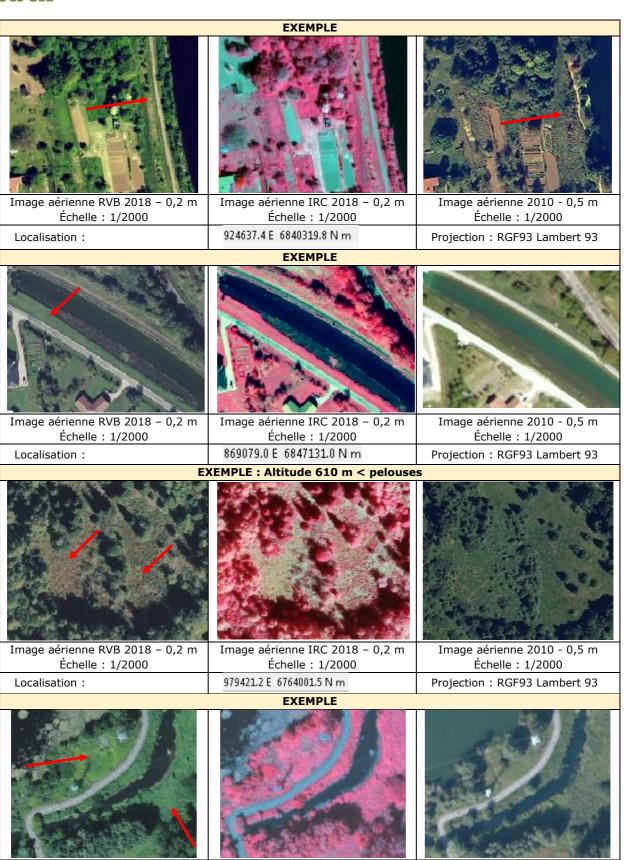
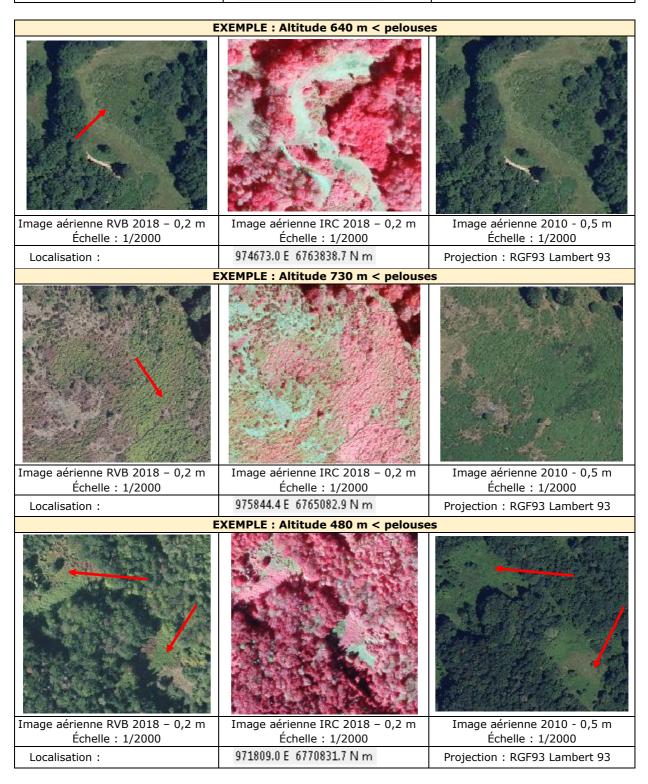




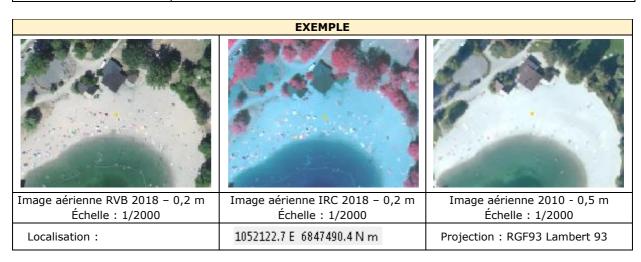
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m	Image aérienne 2010 - 0,5 m
Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000	Échelle : 1/2000
Localisation :	1047686.0 E 6839142.1 N m	Projection: RGF93 Lambert 93







331 — Plages et sables				
Code niv4 : 3310	Libellé : Plages et sables			
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %			
Classes mères :		3 – <u>ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS</u> 33 – Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation		



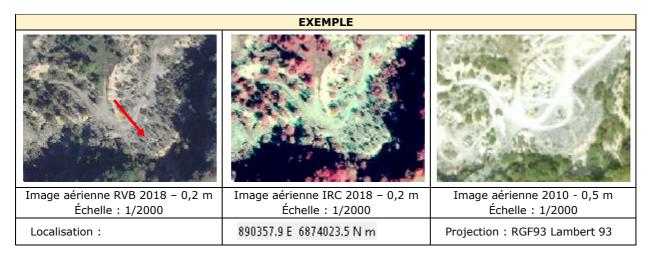
	DÉFINITION				
Contexte	e :	Zone sableuse en contexte urbain ou naturel.			
Contenu	:	Surfaces plane	Surfaces planes de sable ou de graviers en bordure de rivières ou d'étendues d'eau.		
Exclusion	n :	Zone sableuse	e des exploitations de matériaux.		
Seuils :		Il peut s'agir d'espaces créés pour les loisirs, mais dans ce cas, la partie aménagée pour le sport et les loisirs doit être classée en 1213.			
	Visuelle		En contexte de rivière, on distingue les bancs de sable ou de gale leur localisation au sein du lit mineur du cours d'eau. Les plages naturelles ou artificielles sont aisément identifiables, plutôt lisse.	·	
Aide PIAO :	1/-!-!		Rivières, plans d'eau		
	Confusion		Roche nue		
Données exogènes		nées exogènes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth®> évolution BD-Ortho IR® > vérification présence végétation	+++	
Traiteme	Traitements :				

COMMENTAIRES

Attention aux variations de niveau d'eau qui peuvent induire en erreur sur de possibles évolutions.



332 — Sols et roches nues					
Code niv4 : 3320	Libellé : Sols et roches nues				
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 85 %			
Classes mères :		3 – <u>ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS</u> 33 – Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation			



	DÉFINITION				
Contexte	:	Zones d'éboul	Zones d'éboulis, falaises ou affleurements rocheux		
Contenu	:	Surfaces minérales, de couvert ou d'affleurement, avec peu de végétation. Éboulis, escarpements, rochers, affleurements, y compris l'érosion active.			
Exclusion	n :	Zone remanié	e par l'activité humaine ou pour l'exploitation de matériaux		
Seuils :		Surfaces minérales >= à 80 %.			
	Visuelle		Sur les infra-rouges, l'activité chlorophyllienne doit être presque nulle. Couleur généralement grise, mais selon le type de roche, cela peut être vert ou brun.		
Aide			Altitude, reliefs, zones accidentées.		
PIAU:	PIAO: Confusion		Sol apparent suite à une intervention humaine.		
Données exogènes		nées exogènes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth®> évolution BD-Ortho IR® > vérification présence végétation BD-Topo® > couche zone de vegetation	++ +++ +	
Traiteme	nts :				

COMMENTAIRES	



334 — Zones de sinistre (incendie, tempête)						
Code niv4 : 3340	Libellé : Zones de sinistre (incendie, tempête)					
UMC: 1000 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %				
Classes mères :		3 – <u>ESPACES FORESTIERS ET SEMI-NATURELS</u> 33 – Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation				

EXEMPLE				
Pas de cas				
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000		
Localisation :		Projection: RGF93 Lambert 93		

	DÉFINITION				
I (ONTAVIA ' I '		,	ubi un incendie, tTerrains forestiers présentant une grande quantité dent climatique, ou présentant un état phytosanitaire préoccupant.	de bois morts	
Contenu :			tique : tempête, gel. t : jaunissement, défoliation, mortalité, due à une maladie, aux limatique.	z parasites, au	
Exclusion	n :	Terrains fores	tiers en mutation suite à une intervention humaine,		
I Same '			gétation reprend après un incendie, l'entité est classifiée dans le poste correspondant n qui s'y développe.		
	Visuelle		Les zones incendiées présentent une couleur grise ou brune sans végétation avec quelques arbres sur pied, mais de couleur grise. Les tempêtes laissent sur leur passage des arbres couchés sur le sol ou sur pied, mais cassés (sans houppier).		
Aide	Vois	inage	Domaine forestier.		
PIAO :	Confusion		Coupes rases.		
	Doni	nées exogènes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolution BD-Topo® > couche zone de vegetation BD-Forêt® > couche FORMATION VEGETALE contrôle, mais obsolète pour partie exploitées Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	++++ + ++	
Traiteme	Traitements :				

COMMENTAIRES		



4 — Zones humides		
Code niv4: 4000	Libellé : Zones humides	
Classes filles :	4 - ZONES HUMIDES 41 - Milieux humides 411 - Ripisylves et rivulaires 412 - Autres milieux humides	

41 — Milieux humides				
Code niv4: 4100	Libellé : Milieux humides			
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	Fiabilité attendue : ~ 85 %		
Classes mères :	4 - ZONES HUMIDES			



411 — Ripisylves et rivulaires			
Code niv4 : 4110	Libellé : Ripisylves et rivulaires		
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : ~ 90 %		
Classes mères :	4 - ZONES HUMIDES		
	41 - Milieux humides		

	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	937148.2 E 6891772.0 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

	DÉFINITION				
Contexte : Bord d'une Scan25.			vière matérialisée en polygones ou simplement présente dans la BD-Topo ou sur le		
Contenu :		englobe en ur suffisante pou	Cordon végétal, composé d'arbres et arbustes, bordant les rivières et les plans d'eau. Cette classe englobe en une seule entité les deux berges du cours d'eau quand celui-ci n'a pas une largeur suffisante pour que celui-ci soit représenté de manière surfacique. Il s'agit majoritairement de feuillus.		
Exclusion	n :	Linéaire forest	ier sans cours d'eau.		
Seuils :		La continuité faut faire atte	drographiques temporaires sont aussi à inclure dans la détermination des ripisylves. est à privilégier sur les changements de densité arborée le long du cours d'eau. Il nation au fait que la strate arborée peut être variable haute ou basse en cas de rejet. In cas d'interruption prolongée de la ripisylve (environ 100 mètres), la ripisylve pourra pue.		
	Visuelle		On reconnaît cette formation par sa forme linéaire plus ou moins sinueuse, composée principalement d'essences feuillues. Elle ne présente pas de difficulté de distinction sauf quand elle est en continuité avec les autres formations forestières.		
	Voisinage		Cours d'eau.		
Aide	Conf	usion	Linéaire forestier, haies		
PIAO :	Données exogènes		BD-Topo® > couche troncon hydrographique > corrélation BD-Topo® > couche zone de vegetation > haie BD-Ortho IR® > doutes sur présence eau sur image Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle	+++ ++ +	
Traiteme	ents :	d'un buffer su Néanmoins, e	s ripisylves, lorsqu'elles sont assez constantes en largeur, pourra être r le réseau. n cas d'écart important, il sera souhaitable de reprendre ces limites. gie de création des ripisylves par zone tampon est décrite dans le gu		
		méthodologiq	ue du producteur.		



Localisation:

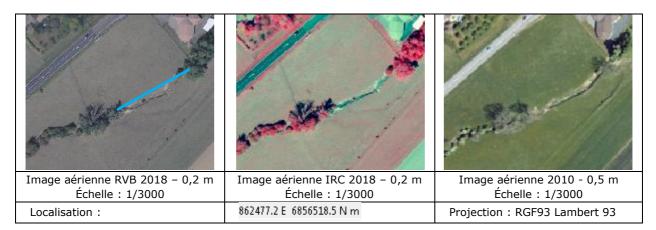
COMMENTAIRES Une extraction partielle de la couche zone_de_vegetation peut être faite ; elle nécessitera néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc. **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 1049491.4 E 6827797.7 N m Localisation: Projection: RGF93 Lambert 93 **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000 Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000 Localisation: 1053369.4 E 6848922.9 N m Projection: RGF93 Lambert 93 **EXEMPLE** Image aérienne RVB 2018 - 0,2 m Image aérienne IRC 2018 - 0,2 m Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle: 1/2000 Échelle: 1/2000 Échelle : 1/2000



Projection: RGF93 Lambert 93

1059319.6 E 6856634.0 N m

EXEMPLE: interruption 100 m



412 — Autres milieux humides			
Code niv4 : 4120 Libellé : Autres milieux humides			
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 80 %		
Classes mères :	4 - <u>ZONES HUMIDES</u> 41 - Milieux humides		

	EXEMPLE					
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000				
Localisation :	1027685.5 E 6860043.2 N m	Projection: RGF93 Lambert 93				

	DÉFINITION
Contexte :	Généralement à proximité d'un réseau hydrographique ou dans une dépression topologique. Roselières, tourbières, marais et mégaphorbiaies.
	Terres généralement inondées en hiver et plus ou moins saturées d'eau en toute saison.
	Marais et roselière: formation végétale dominée par les phragmites. On les retrouve en bordure de canaux et dans les zones où la profondeur de l'eau est faible. Tourbières: Terrains spongieux humides dont le sol est constitué principalement de mousses et
Contenu :	de matières végétales décomposées. On les retrouve dans des dépressions ou sur des pentes. Mégaphorbiaie: zone de transition entre les zones humides et les zones naturelles. Formation végétale herbacée haute qui correspond à des zones humides généralement abandonnées ou non exploitées. On les retrouve essentiellement sur les sols riches des plaines inondables en bordure de ruisseau.
Exclusion:	Les prairies humides à mettre dans les surfaces enherbées, friches et délaissés agricoles.

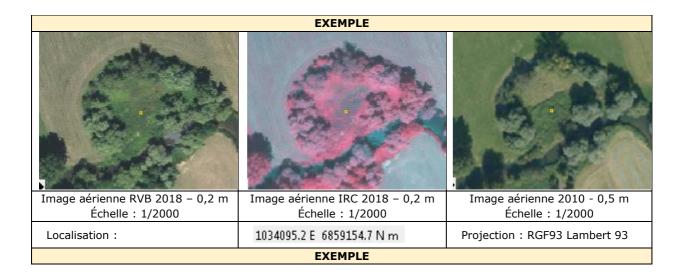


Seuils : Pour les plans zone humide.			d'eau qui ne sont en eau, ni en 2018, ni en 2010, le plan d'eau pou	ırra être mis en	
	Visuelle		Les roselières apparaissent en ortho-photo d'un vert très chlorophyllien (vert plutôt éclatant). Leur texture finement granuleuse semble lisse. Ces formations peuvent être linéaires ou en massif, mais toujours avec une densité de végétaux importante. Il est conseillé d'utiliser des inventaires locaux pour qualifier les tourbières, marais et mégaphorbiaies, car le caractère humide n'est pas toujours évident.		
	Voisinage		Surface en eau. Bras morts de rivières, zones de divagation des cours d'eau, dépressions où la nappe phréatique affleure de façon permanente ou saisonnière, cuvettes où s'accumulent les eaux de ruissellement ou de drainage des versants.		
Aide PIAO :	Confusion		Surface en eau avec végétation flottante. Bassin de rétention. Formation pré-forestière.		
Données exogènes		nées exogènes	Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® > évolutions BD-Topo® > couche <u>surface hydrographique</u> > bordures BD-Topo® > couche <u>plan d eau</u> > bordures BD-Topo® > couche <u>detail hydrographique</u> BD-Ortho IR® > doutes sur présence eau sur image SCAN25> recherches anciens plans d'eau BD-Topo® > couche cours_d_eau > connexions Données partenaires (si pas trop locale/obsolète) > contrôle AZI, base nationale tourbière BD-Alti®	++++ +++ +++ ++ ++ ++ ++ ++ ++	
Traiteme	Traitements :				

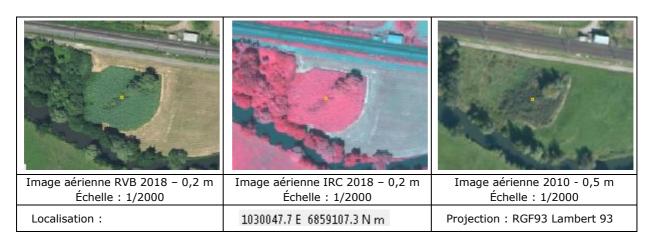
COMMENTAIRES

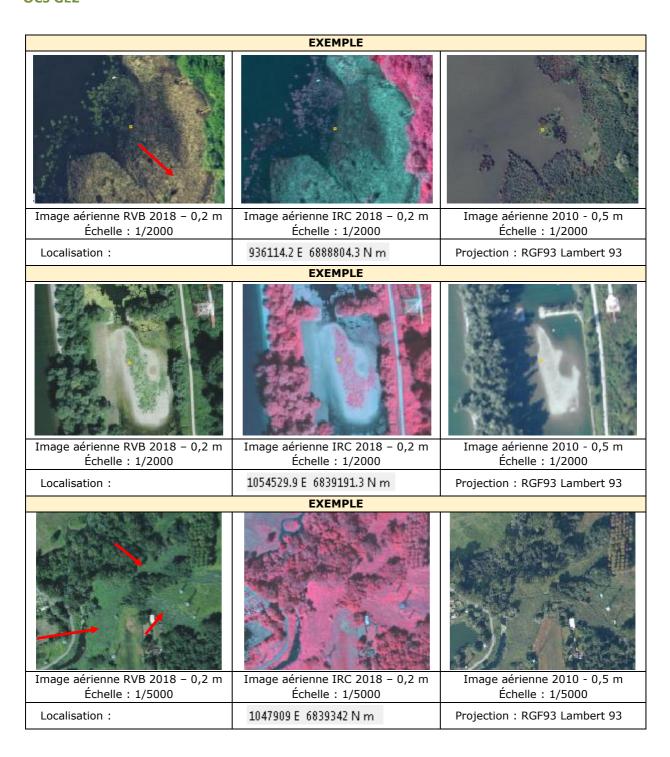
Une extraction partielle des couches plan_d_eau et surface_hydrographique sur la base de la permanence peut être faite ; elles nécessiteront néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.

La BD-Alti pour servir à vérifier que la zone humide est en cohérence avec le relief/pente









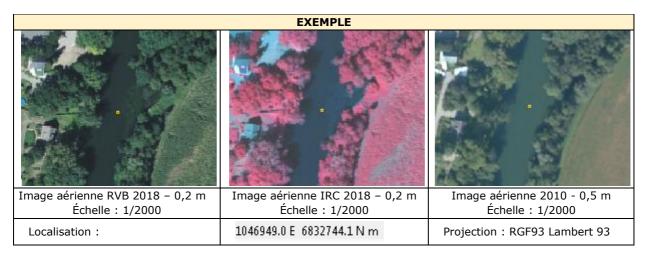


5 — Surfaces en eau			
Code niv4 : 5000	Libellé : Surfaces en eau		
Classes filles :	5 – SURFACES EN EAU		
	51 - Surfaces en eau 511 - Cours d'eau et canaux 512 - Plans d'eau 513 - Bassins artificiels		

51 — Surfaces en eau					
Code niv4 : 5100	Libellé : Surfaces en eau				
UMC : 500 m ²	LMC : 7 à 10 m Fiabilité attendue : > 90 %				
Classes mères :	5 - SURFACES EN EA	U			



511 — Cours d'eau et canaux						
Code niv4 : 5110	Libellé : Cours d'eau et canaux					
UMC: 500 m ²	LMC : >= 7 m	LMC : >= 7 m Fiabilité attendue : 90 %				
Classes mères :	5 – <u>SURFACES EN EA</u> 51 – Surfaces en eau	5 – <u>SURFACES EN EAU</u> 51 – Surfaces en eau				

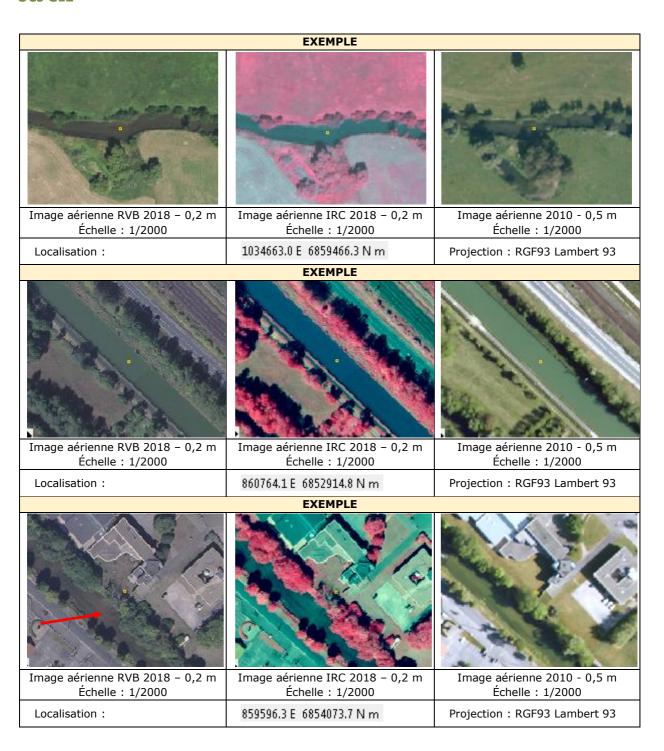


DÉFINITION						
Contexte : Rivières, fleuves, canaux.			res, canaux.			
I Contenii .			u qui sert à l'écoulement des eaux ou cours d'eau artificiel qui sert de chenal pour le al et l'écoulement des eaux.			
Exclusion : Les écluses sont à mettre dans les autres équipements collectifs.			nt à mettre dans les autres équipements collectifs.			
Seuils : pour assurer De même, lor		pour assurer u De même, lors	conditionnée par la LMC. Néanmoins, très localement on pourra utiliser un buffer ne continuité. que l'UMC ne peut être respectée, on donnera malgré tout, la priorité à la continuité les morceaux de cours d'eau segmentés par les réseaux routiers ou ferrés.			
	Visu	Les canaux sont généralement assez rectilignes contrairement aux cou Présence de digues pour canaliser l'eau ou d'écluses Couleur bleu, vert, noir.				
Aide	Vois	inage	Plans d'eau, fond de vallée.			
PIAO :	Conf	usion				
	Données exogènes		BD-Topo® > couche troncon hydrographique ++++ BD-Topo® > couche surface hydrographique +++ BD-Ortho IR® > doutes sur présence eau sur image +			
l Iraitemente i l			gie d'introduction des espaces en eau dans le squelette est décrite da ue du producteur.	ans le guide		

COMMENTAIRES

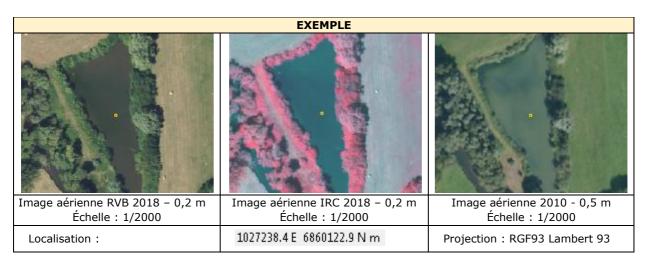
Une extraction partielle des couches surface_hydrographique peut être faite ; elle nécessitera néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.







512 — Plans d'eau							
Code niv4 : 5120	Libellé : Plans d'eau						
UMC : 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 95 %					
Classes mères :	5 - SURFACES EN EA	<u>U</u>					
	51 – Surfaces en eau	51 – Surfaces en eau					

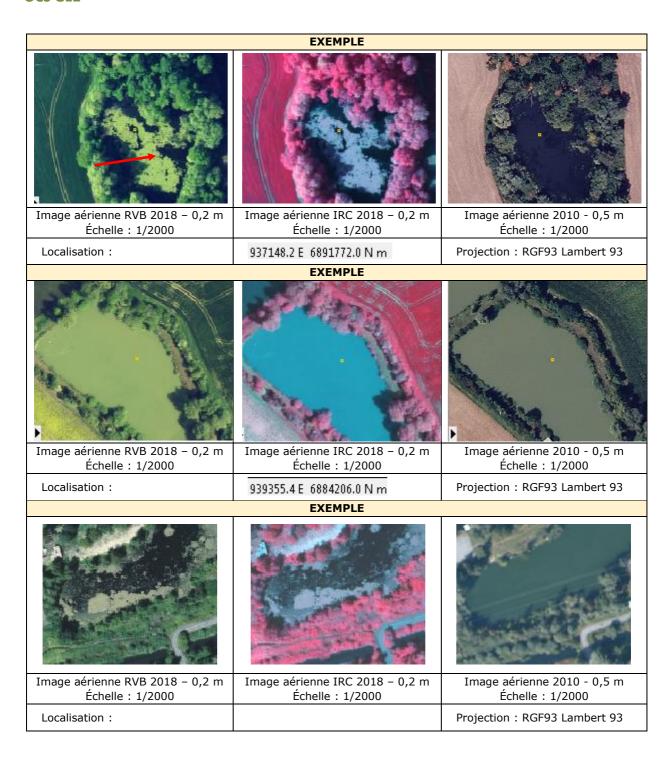


	DÉFINITION						
Contexte	e :	Étendues d'eau naturelles ou anciennement artificielles.					
Lacs, étangs, gravières plus en activité et recolonisées, et mares. Les retenues d'eau en amont d'un barrage sont classées dans ce poste, le barrage lui-mên placé en Équipements eau, énergies, T.I.C. et déchets (1220)				e lui-même est			
Exclusion : Plan d'eau d'exploitation (gravières, sablières) et bassin artificiels liés à une activité. Ancien plan d'eau sans eau en 2010 et 2018. Ils sont à classer en zone humide.				é.			
Seuils : Les plans d'eau jointifs du réseau hydrographique matérialisés en polygone le réseau.			u jointifs du réseau hydrographique matérialisés en polygones seror	seront intégrés dans			
Vis		elle	Étendues d'eau soumises qui s'évacuent par un cours d'eau émissaire. Étendues d'eau stagnante, ou cuvettes naturelles qui se remplissent d'eaux de pluie, de ruissellement ou de résurgences. Couleur bleu, vert ou noire.				
Aide	Vois	inage	Cours d'eau.				
PIAO:	Conf	usion	Prairie lorsque la couleur est verte.				
	Données exogènes		BD-Topo® > couche surface hydrographique BD-Ortho IR® > doutes sur présence eau sur image Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® SCAN25> recherches d'indices	++++ ++ ++ +			
I Iraitemente i I			gie d'introduction des espaces en eau dans le squelette est décrite dans le guide ue du producteur.				

COMMENTAIRES

Une extraction partielle des couches plan_d_eau et surface_hydrographique peut être faite ; elles nécessiteront néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.







513 — Bassins artificiels							
Code niv4 : 5130	Libellé : Bassins artificiels						
UMC: 500 m ²	LMC : >= 10 m	LMC : >= 10 m Fiabilité attendue : 90 %					
Classes mères :	5 - SURFACES EN EA	5 – <u>SURFACES EN EAU</u>					
	51 – Surfaces en eau						

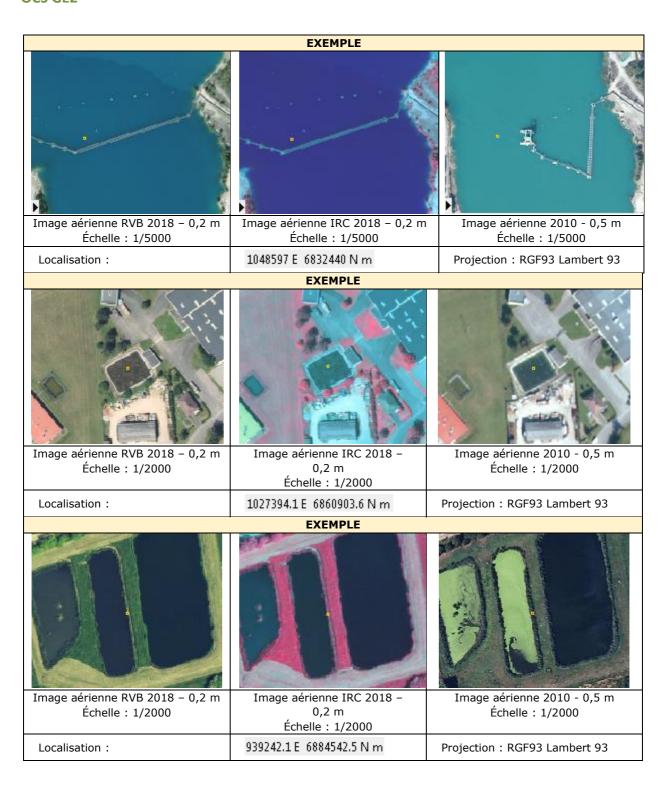
	EXEMPLE	
Image aérienne RVB 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne IRC 2018 – 0,2 m Échelle : 1/2000	Image aérienne 2010 - 0,5 m Échelle : 1/2000
Localisation :	1027967.4 E 6859772.5 N m	Projection: RGF93 Lambert 93

DÉFINITION							
Contexte	texte :						
Contenu : bassins de dé			aires, réserves artificielles récentes, et bassins de rétention non associés aux routes, cantation. Exploitation (gravières, sablières) et bassin artificiels liés à une activité.				
Exclusion : Les plans d'eau artificiels ou retenues mais largement recolonisés depuis leur création.				ation.			
Seuils :							
	Visuelle		Formes souvent géométriques. Couleur bleu, vert ou noire. Il est parfois possible de voir qu'ils sont plastifiés ou bétonnés.				
Aide	Voisinage		Installations hydro-électriques, usines, réseau routier, carrières. Digues.				
PIAO :	Conf	fusion	Plan d'eau.				
	Données exogènes		BD-Topo® > couche surface hydrographique ++++ BD-Ortho IR® > doutes sur présence eau sur image ++ Ancienne BD-Ortho® & Google Earth® ++ SCAN25> bassins +				
l Iraitemente i l			gie d'introduction des espaces en eau dans le squelette est décrite d ue du producteur.	lans le guide			

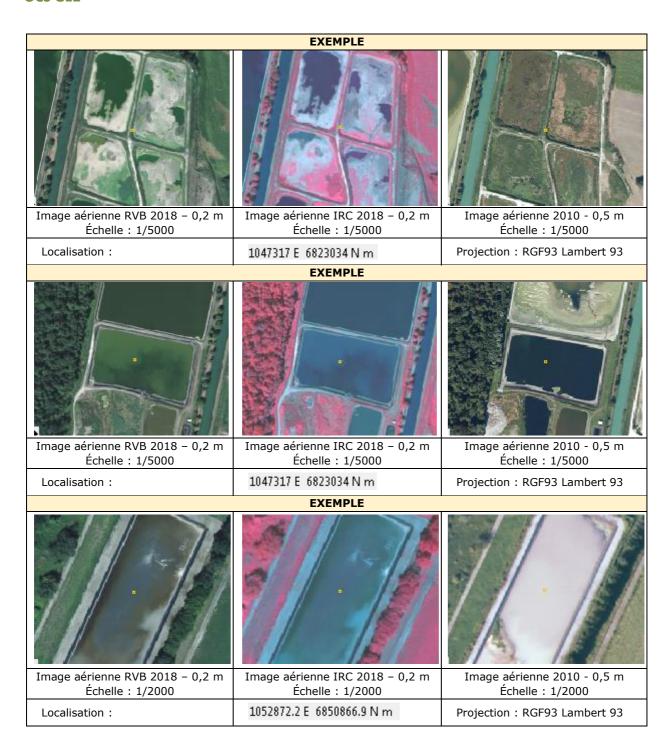
COMMENTAIRES

Une extraction partielle des couches plan_d_eau et surface_hydrographique peut être faite ; elles nécessiteront néanmoins des traitements de lissage, simplification, etc.











RÉSUMÉ

code_niv1	typo_niv1	code_niv2	typo_niv2	code_niv3	typo_niv3	code_niv4	typo_niv4
				111	Bâti continu	1111	Bâti continu dense
				111	Bati continu	1112	Bâti continu aéré
				112		1121	Bâti collectif
		11	Habitat	112	Bâti discontinu	1122	Bâti mixte
		"	Habitat	112	bati discontinu	1123	Bâti individuel dense
				112		1124	Bâti individuel lâche
				113	Bâti isolé	1130	Bâti isolé en zone agricole ou naturelle
				114	Espaces libres en milieu urbain	1140	Espaces libres en milieu urbain
		12	Equipements et infrastructures collectives	121		1211	Emprises scolaires et universitaires
				121	Equipements collectifs	1212	Emprises hospitalières
				121		1213	Equipements sportifs et de loisirs ; campings
				121		1214	Cimetières
				121		1215	Autres équipements collectifs
				122	Équipements eau, énergies, T.I.C. et déchets	1220	Équipements eau, énergies, T.I.C. et déchets
1	Territoires artificialisés			131		1311	Emprises d'activités à dominante industrielle
				131		1312	Emprises d'activités à dominante commerciale
				131	Emprises d'activités	1313	Emprises d'activité à dominante mixte ou tertiaire
		13	Activités économiques	131		1314	Anciennes emprises d'activité
				132	Emprises militaires	1320	Emprises militaires
				133	Exploitations agricoles	1330	Exploitations agricoles
				134	Zones d'extraction	1340	Zones d'extraction



code_niv1	typo_niv1	code_niv2	typo_niv2	code_niv3	typo_niv3	code_niv4	typo_niv4
				141		1411	Emprise réseau ferré
			Infrastructures et	141	141 Réseaux routiers, ferroviaires et espaces associés 141	1412	Emprise réseau routier
		14	réseaux de transport	141		1413	Espaces associés aux réseaux routiers et ferrés
				142	Emprises a éroportuaires	1420	Emprises aéroportuaires
				143	Emprises portuaires	1430	Emprises portuaires
		15	Espaces verts urbains	151	Espaces verts urbains	1510	Espaces verts urbains
		16	Espaces en mutation	161	Espaces en transition	1610	Espaces en transition
		17	Espaces ouverts urbains	171	Places	1710	Places

code_niv1	typo_niv1	code_niv2	typo_niv2	code_niv3	typo_niv3	code_niv4	
		21	Terres arables	211	Cultures annuelles	2110	Cultures an
		21	Terres arabies	212	Cultures spécifiques	2120	Cul
		22	Cultures permanentes	221	Vignes	2210	
2	Territoires agricoles			222		2221	Ver
2				222	Arboriculture	2222	V
				222		2223	
		23	Autres zones agricoles	231	Surfaces enherbées	2310	Sui
		25		232	Bosquets et haies	2320	Be



typo_niv2

code_niv2

OCS GE2

code_niv1

typo_niv1

			Forêts	311		3110	Forêts
				312	Forêts	3120	Forêts o
		31		313		3130	Forêt
				314	Coupes à blanc et jeunes plantations	3140	Coupes à blanc e
				315	Peupleraies et sapinières	3150	Peupleraie
3	Espaces forestiers et semi-naturels			321	Pelouses et pâturages de montagne	3210	Pelouses et pâtı
		32	Formations naturelles herbacées ou arbustives	322	Formations pré-forestières	3220	Formations
				323	Surfaces herbacées naturelles	3230	Surfaces her
		33	Espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation	331	Plages et sables	3310	Plages
				332	Roches nues	3320	Rocl
				334	Zones de sinistre (incendie, tempête)	3340	Zones de sinistre
code_niv1	typo_niv1	code_niv2	typo_niv2	code_niv3	typo_niv3	code_niv4	typ
4	Zones humides	41	Milieux humides	411	Ripisylves et rivulaires	4110	Ripisylve
7	Zones numices	41	Willieux Hufflides	412	Autres milieux humides	4120	Autres mi
code_niv1	typo_niv1	code_niv2	typo_niv2	code_niv3	typo_niv3	code_niv4	typ
				511	Cours et voies d'eau	5110	Cours d'e
5	Surfaces en eau	51	Surfaces en eau	512	Plans d'eau	5120	Plar
				513	Bassins artificiels	5130	Bassin

code_niv3

typo_niv3

code_niv4

typ



UTILISATION DES DONNÉES EXOGÈNES

ATTENTION: Quelle qu'elle soit, une donnée exogène ne doit pas remplacer le libre arbitre du photo-interprète, seul juge pour savoir si ce qu'il voit est cohérent avec la donnée exogène.

IMPORTANT : vérifiez également les champs :

DÉTRUIT : oui/non ;

ÉTAT : En service/En projet/ En construction

FICTIF : oui/non

Et sa SURFACE / UMC de la classe

Avant de prendre en compte ou non une donnée de la BD-Topo

IMPORTANT : ces tables ont été établies sur la base d'un assemblage des départements 55, 67 et 88.

Ils devront être mis à jour lors de l'obtention des autres BD-Topo

BD_TOPO v3-0

BD-Topo: aérodrome

Nomenclature	CATÉGORIE	NATURE	USAGE
142	Autre	Aérodrome	Civil
132	Autre	Aérodrome	Militaire
142	Autre	Altiport	Civil
142	Autre	Héliport	Civil
142	Internationale	Aérodrome	Civil

BD-Topo: bâtiment

La colonne « tmp » est un classement en 3 catégories selon la hauteur pour le bâti indifférencié. 1 <Bas <3 m (pas d'étages); 3 < moyen < 9 m (2 ou 3 étages); haut > 10 m

Nomenclature	LÉGER	NATURE	USAGE1	tmp
1215	Non	Arène ou théâtre antique	Indifférencié	
1215	Non	Château	Annexe	
1312	Non	Château	Commercial et services	
1215	Non	Château	Indifférencié	
1312	Non	Château	Résidentiel	
133	Non	Indifférenciée	Agricole	
	Non	Indifférenciée	Annexe	



1312		Non	Indifférenciée	Commercial et services	
		Non	Indifférenciée	Indifférencié	bas
		Non	Indifférenciée	Indifférencié	Haut
		Non	Indifférenciée	Indifférencié	Moyen
1311		Non	Indifférenciée	Industriel	- / -
1215		Non	Indifférenciée	Religieux	
		Non	Indifférenciée	Résidentiel	
1213		Non	Indifférenciée	Sportif	
1311/133		Non	Industriel, agricole ou commercial	Agricole	
1313		Non	Industriel, agricole ou commercial	Annexe	
1313		Non	Industriel, agricole ou commercial	Commercial et services	
1310		Non	Industriel, agricole ou commercial	Indifférencié	
1311		Non	Industriel, agricole ou commercial	Industriel	
1312		Non	Industriel, agricole ou commercial	Résidentiel	
1213		Non	Industriel, agricole ou commercial	Sportif	
1215		Non	Moulin à vent	Indifférencié	
212		Non	Serre	Agricole	
1311/133		Non	Silo	Agricole	
1311		Non	Silo	Industriel	
1311	*	Non	Tour, donjon	Annexe	
	*	Non	Tour, donjon	Commercial et services	
	*	Non	Tour, donjon	Indifférencié	
	*	Non	Tour, donjon	Résidentiel	
		Non	Tribune	Annexe	
1313		Non	Tribune	Commercial et services	
1010	*	Non	Tribune	Indifférencié	
1213		Non	Tribune	Sportif	
1313		Oui	Indifférenciée	Commercial et services	
1313		Oui	Indifférenciée	Indifférencié	Moyen
		Oui	Indifférenciée	Indifférencié	Haut
1311		Oui	Indifférenciée	Industriel	Tidat
1011		Oui	Indifférenciée	Résidentiel	
1213		Oui	Indifférenciée	Sportif	
1311		Oui	Industriel, agricole ou commercial	Agricole	
1311		Oui	Industriel, agricole ou commercial	Annexe	
1312		Oui	Industriel, agricole ou commercial	Commercial et services	
?		Oui	Industriel, agricole ou commercial	Indifférencié	
1311		Oui	Industriel, agricole ou commercial	Industriel	
1313		Oui	Industriel, agricole ou commercial	Résidentiel	
1213		Oui	Industriel, agricole ou commercial	Sportif	
212		Oui	Serre	Agricole	
1311/133		Oui	Silo	Agricole	
1311/133	*	Oui	Tour, donjon	Indifférencié	
1312		Oui	Tribune	Commercial et services	
1213			Tribune	Sportif	
1213		Oui	TIDUIE	aportii	

BD-Topo: canalisation

Nomenclature	NATURE	POS_SOL
Voir point d'arrivée	Hydrocarbures	1
Voir point d'arrivée	Hydrocarbures	0



Voir point d'arrivée	Autres matières premières	0
Voir point d'arrivée	Autres matières premières	1
Voir point d'arrivée	Autres matières premières	-1

BD-Topo: cimetière

Nomenclature	NATURE
1214	Civil
1214	Militaire
1214	Militaire étranger

BD-Topo: construction_lineaire

Nomenclature	NATURE	NAT_DETAIL
*	Autre ligne descriptive	Voie ferrée déposée
*	Autre ligne descriptive	Tranchée
122	Barrage	
122	Barrage	Vanne
122	Barrage	Sans valeur
*	Clôture	
*	Mur	Mur de pierres sèches
*	Mur	
*	Mur	Sans valeur
*	Mur	Rempart
*	Mur anti-bruit	
*	Mur de soutènement	
*	Mur de soutènement	Culture en terrasses
*	Mur de soutènement	Sans valeur
*	Pont	Pont isolé
*	Pont	Sans valeur
*	Pont	Aqueduc
*	Pont	Passerelle
*	Pont	Pont mobile
*	Pont	Pont tournant
*	Pont	
*	Quai	Sans valeur
*	Quai	Digue
143	Quai	Débarcadère
143	Quai	
143	Quai	Ponton
*	Ruines	
*	Ruines	Sans valeur
1213	Sport de montagne	Piste de luge
1213	Sport de montagne	Tremplin de ski
*	Tunnel	

BD-Topo: construction_ponctuelle

	— -	
Nomenclature	NATURE	NAT_DETAIL
*	Antenne	Antenne-relais



1215	Antenne	Tour hertzienne
*	Antenne	
1215	Antenne	Pylône météo
*	Autre construction élevée	Mât d'éclairage
*	Autre construction élevée	Tour de guet
*	Autre construction élevée	Mât de mesure
*	Autre construction élevée	
*	Autre construction élevée	Structure artificielle d'escalade
*	Calvaire	
*	Cheminée	
*	Clocher	
*	Clocher	Campanile
*	Croix	
*	Croix	Oratoire
*	Croix	Statue
*	Croix	Vierge
122	Éolienne	
	Phare	
122	Puits d'hydrocarbures	Puits de gaz
122	Puits d'hydrocarbures	Puits de pétrole
*	Torchère	
122	Transformateur	

BD-Topo: construction_surfacique

Nomenclature	NATURE	NAT_DETAIL
122	Barrage	
*	Dalle	Dalle de protection
*	Dalle	
*	Ecluse	
*	Pont	Viaduc
*	Pont	Pont-canal
*	Pont	

BD-Topo: equipement_de_transport

Certains cas restent à définir, cela dépend de l'occurrence, de l'UMC, etc.

Nomenclature	NATURE	NAT_DETAIL
1413	Aire de repos ou de service	Aire de repos
1413	Aire de repos ou de service	Aire de service
1411	Aire de triage	
1411	Arrêt voyageur	
1411	Arrêt voyageur	Arrêt routier ferroviaire
	Autre équipement	
142	Aérogare	
	Carrefour	Rond-point
1413	Carrefour	Échangeur
	Carrefour	
1413	Gare fret uniquement	
Cas par cas	Gare routière	
1413	Gare voyageurs et fret	



1413	Gare voyageurs uniquement	
1412	Parking	
1412	Parking	Aire de covoiturage
À voir (1215 ?)	Parking	Parking relais
1413	Parking	Parking touristique isolé
Cas par cas	Parking	Parking couvert
143	Port	Port de commerce
143	Port	
1431	Port	Bassin
Cas par cas	Port	Halte fluviale
143	Port	Port de plaisance
1413	Péage	
	Service dédié aux vélos	Parking vélo
	Station de tramway	_
142	Tour de contrôle aérien	

BD-Topo: ERP

ATTENTION : cette couche est à prendre partiellement et il conviendra de ne pas lui donner la priorité sur d'autres informations ou sur ce qui est visible.

Certaines valeurs ont déjà été éliminées dans ce tableau

Certaines valeurs ont deja ete eliminees dans ce tableau				
Nomenclature	ACTIV_1	Nomenclature	ACTIV_1	
1312	Auto-école	1213	Gymnase	
1215	Autre administration	1213	Hippodrome	
1312	Autre commerce	121	Hlm	
1212	Autre établissement de soins	1212	Hôpital	
1312	Banque	1312	Hôtel et hôtel-restaurant	
1312	Bar - brasserie	2223	Jardinerie ou pépinière	
1215	Bibliothèque	1211	Lycée	
1215	Bibliothèques, centres de documentation	1312	Magasin	
1312	Boulangerie - salon de thé	1312	Magasins de vente, centres commerciaux	
1312	Bowling	1215	Mairie	
1215	Bureau de poste	1215	Mairie annexe	
1215	Bâtiment administratif-accueil	1215	Maison d'accueil spécialisé	
1312	Bâtiment hébergement	1215	Maison de santé	
1312	Bâtiment restauration	1312	Marché couvert	
1212	Cabinet médical - autre	1311	Menuiserie	
1212	Cabinet médical - cardiologie	1215	Musée	
1212	Cabinet médical - dentiste	1215	Musées / expositions culturelles temporaires	
1212	Cabinet médical - dermatologie	1215	Office de tourisme	
1212	Cabinet médical - kinésitherapie	1215	Palais de justice	
1212	Cabinet médical - laboratoire d'analyses	1215	Palais des congrès	
1212	Cabinet médical - orthophonie	1213	Parc	
1212	Cabinet médical - radiologie	1213	Parc de loisirs	
1213	Camping	1213	Patinoire	
1312	Casino	1312	Pharmacie	
1215	Centre de formation	1213	Piscine	



1213	Centre de loisirs	1215	Poste ou hôtel de police
1213	Centre de vacances	1215	Prison
1215	Centre des impôts - trésorerie	1215	Préfecture
1212	Centre médico-psychologique	1213	Refuges de montagne
1215	Centre social	1312	Restaurant
1213	Centre équestre	1312	Restaurants et débits de boissons
1312	Centre-commercial	121	Résidence
1213	Centres de loisirs sans hébergement	1212	Résidence pour personne agée
1215	Château	1215	Salle communale
1312	Cinéma	1215	Salle de spectacle
1213	Circuit automobile	1213	Salle de sport
1211	Collège	1213	Salle de tennis
1215	Communauté de commune	1213	Salle omnisports
1213	Complexe sportif	1215	Salle polyvalente
122	Déchetterie	1213	Salles d'audition, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usages multiples
1211	Ecole	1312	Salles d'expositions à vocation commerciale
1212	Ehpad	1312	Scierie
1312/1313	Entreprise	1215	Site archéologique
1215	Esat	1215	Sous-préfecture
1213	Etablissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs avec hébergement	1213	Stade
1213	Etablissements de plein air	1213	Stand de tir
1212	Etablissements de soins	122	Station de pompage
1215	Etablissements pénitentiaires	1312	Station service
	Etablissements sportifs couverts	1212	Structures d'accueil pour personnes âgées
1213	Ltabiissements sportiis couverts		et personnes handicapées
1213	Ferme	1312	et personnes handicapées Supermarché
	·		
133	Ferme	1312	Supermarché
133 133	Ferme Ferme-auberge	1312 1215	Supermarché Théâtre

BD-Topo: detail_hydrographique

22 report detail_ii/ai e8.apiiidae				
Nomenclature	NATURE	NAT_DETAIL		
*	Banc			
*	Cascade			
122	Citerne			
122	Citerne	DFCI		
*	Fontaine			
*	Lavoir			
412	Marais			
412	Marais	Tourbière		
*	Perte			
*	Point d'eau	Puits		
*	Point d'eau	Abreuvoir		



*	Point d'eau	
122	Point d'eau	Réservoir
*	Résurgence	
*	Source	
122	Source captée	

BD-Topo: piste_d_aerodrome

Nomenclature	NATURE
132/142	Piste en herbe
132/142	Piste en dur

À voir en fonction couche « aérodrome »

BD-Topo:plan_d_eau

Nomenclature	NATURE	PERMANENT
512/412	Lac	Non
512	Lac	Oui
512	Lac	
512	Retenue	
512	Retenue-barrage	
512	Retenue-barrage	Oui

BD-Topo: poste_de_transformation

Nomenclature	IMPORTANCE
122 si UMC OK	5
*	< 5

BD-Topo: reservoir

Nomenclature	NATURE
122	Château d'eau
*	Réservoir industriel
122	Réservoir d'eau ou château d'eau au sol
*	Inconnue

BD-Topo:terrain_de_sport

Nomenclature	NATURE	NAT_DETAIL
1213	Bassin de natation	
1213	Grand terrain de sport	
1213	Grand terrain de sport	Terrain de rugby
1213	Grand terrain de sport	Terrain de football
1213	Petit terrain multi-sports	City-stade
1213	Petit terrain multi-sports	Terrain de handball
1213	Petit terrain multi-sports	Terrain de volley-ball
1213	Petit terrain multi-sports	Terrain de basket-ball
1213	Petit terrain multi-sports	
1213	Piste de sport	Piste de vélodrome
1213	Piste de sport	Stade d'athlétisme



1213	Piste de sport	Piste de cynodrome
1213	Piste de sport	Piste d'hippodrome
1213	Piste de sport	Piste de sports mécaniques
1213	Piste de sport	
1213	Terrain de tennis	

BD-Topo : surface_hydrographique > SQUELETTE

Voir guide méthodologique du producteur sur la réalisation du squelette.

Nomenclature	NATURE	POS_SOL	PERSISTANC
511	Canal	0	Permanent
511 (voir priorité)	Canal	1	Permanent
511	Ecoulement naturel	0	Permanent
511/412	Ecoulement naturel	0	Intermittent
512/412	Lac	0	Intermittent
512	Lac	0	Permanent
512/412	Mare	0	Permanent
412	Mare	0	Intermittent
412	Mare	0	Inconnue
513	Plan d'eau de gravière	0	Intermittent
513/412	Plan d'eau de gravière	0	Permanent
512	Retenue	0	Intermittent
512/412	Retenue	0	Permanent
512/412	Retenue-barrage	0	Intermittent
512	Retenue-barrage	0	Permanent
513	Réservoir-bassin	0	Intermittent
513	Réservoir-bassin	0	Permanent
513	Réservoir-bassin d'orage	0	Permanent
513	Réservoir-bassin d'orage	0	Intermittent
513	Réservoir-bassin piscicole	0	Intermittent
513	Réservoir-bassin piscicole	0	Permanent

La notion de Zone Humide tient à la présence de végétation enracinée

BD-Topo: transport_par_cable

Nomenclature	NATURE
Délimiter zone 323	Téléski
Délimiter zone 323	Autre remontée mécanique
Délimiter zone 323	Télésiège

BD-Topo: troncon_de_route > SQUELETTE

Voir guide méthodologique du producteur sur la réalisation du squelette.

BD-Topo: troncon_de_voie_ferree > SQUELETTE



Voir guide méthodologique du producteur sur la réalisation du squelette.

Le réseau reste à trier selon ce que c'est et l'importance

	Le reseau reste a trier seion de que d'est et l'importance	
Nomenclature	TOPONYME	
?	Chemin de Fer Forestier d'Abreschviller	
?	Chemin de Fer Historique de la Voie Sacrée	
?	Chemin de Fer Touristique Thur-Doller-Alsace	
3	Chemin de Fer Touristique de la Traconne	
?	Chemin de Fer Touristique de la Vallée de la Canner	
3	Chemin de Fer Touristique du Rhin	
3	Chemin de Fer du Sud des Ardennes	
*	Cyclo-Draisines du Grand Morin	
*	Cyclo-Rail des 3 Vallées	
*	Funiculaire Panoramique de Langres	
1411	Ligne à Grande Vitesse Est Européenne	
*	Meuse Vélo Rail	
3	Train Touristique Minièresbunn	
?	Voie Ferrée de l'Association Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois	
?	Voie de 60	
*	Vélo-Rail du Val de Mortagne	
*	Vélo-Rail du Val du Haut-Morin	
*	le Petit Train de Laneuville au Rupt	

BD-Topo:zone_d_activite_ou_d_interet

BB 10po . zone_u_uctivite_ou_u_interet			
Nomen- clature	CATÉGORIE	NATURE	NAT_DETAIL
1215	Administratif ou militaire	Administration centrale de l'Etat	
1215	Administratif ou militaire	Aire d'accueil des gens du voyage	
1215	Administratif ou militaire	Autre service déconcentré de l'Etat	
*	Administratif ou militaire	Borne	Borne milliaire
*	Administratif ou militaire	Borne	
*	Administratif ou militaire	Borne frontière	
132	Administratif ou militaire	Camp militaire non clos	Terrain de manœuvre
132	Administratif ou militaire	Camp militaire non clos	
1215	Administratif ou militaire	Capitainerie	
1215	Administratif ou militaire	Caserne	
1215	Administratif ou militaire	Caserne de pompiers	Centre de première intervention
1215	Administratif ou militaire	Caserne de pompiers	Centre de secours
1215	Administratif ou militaire	Caserne de pompiers	Centre de secours principal
1215	Administratif ou militaire	Caserne de pompiers	Centre d'incendie et de secours
1215	Administratif ou militaire	Caserne de pompiers	Service départemental d'incendie et de secours
1215	Administratif ou militaire	Caserne de pompiers	
132	Administratif ou militaire	Champ de tir	
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	CAF
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	CCAS
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	Centre des impôts
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	Centre d'information et d'orientation



1215			Centre régional des œuvres
1213	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	universitaires et scolaires
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	Chambre d'agriculture
1215			Chambre de commerce et
	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	d'industrie
1215	A designaturatific and mailite in a	Divers modelie en educinistantif	Chambre de métiers et de
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	l'artisanat
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	Cité administrative
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	CPAM
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	Maison de services au public
1215	Administratif ou militaire	Divors public ou administratif	Maison départementale des
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif Divers public ou administratif	personnes handicapées Mission locale
1215	Administratif ou militaire	•	
1215	Administratif ou militaire Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	Mutualité sociale agricole
1215		Divers public ou administratif	Point d'information famille
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	Point d'information jeunesse
	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	Pôle emploi
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	Trésor public
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	URSSAF
1215	Administratif ou militaire	Divers public ou administratif	
132	Administratif ou militaire	Enceinte militaire	Terrain militaire
132	Administratif ou militaire	Enceinte militaire	
1215	Administratif ou militaire	Etablissement extraterritorial	Ambassade
1215	Administratif ou militaire	Etablissement extraterritorial	Consulat
1215	Administratif ou militaire	Etablissement extraterritorial	Consulat honoraire
1215	Administratif ou militaire	Etablissement extraterritorial	Institution européenne
1215	Administratif ou militaire	Etablissement pénitentiaire	Centre de détention
1215	Administratif ou militaire	Etablissement pénitentiaire	Maison d'arrêt
1215	Administratif ou militaire	Etablissement pénitentiaire	
1215	Administratif ou militaire	Gendarmerie	Gendarmerie aérienne
1215	Administratif ou militaire	Gendarmerie	Gendarmerie d'autoroute
1215	Administratif ou militaire	Gendarmerie	Gendarmerie de montagne
1215	Administratif ou militaire	Gendarmerie	Gendarmerie mobile
1215	Administratif ou militaire	Gendarmerie	Poste saisonnier de gendarmerie
1215	Administratif ou militaire	Gendarmerie	
1215	Administratif ou militaire	Hôtel de département	
1215	Administratif ou militaire	Hôtel de région	Hôtel de région annexe
1215	Administratif ou militaire	Hôtel de région	
1215	Administratif ou militaire	Mairie	Hôtel de ville
1215	Administratif ou militaire	Mairie	Mairie annexe
1215			Mairie de commune associée ou
	Administratif ou militaire	Mairie	déléguée
1215	Administratif ou militaire	Mairie	
1215	Administratif ou militaire	Maison forestière	
132	Administratif ou militaire	Ouvrage militaire	Ancien abri militaire
132	Administratif ou militaire	Ouvrage militaire	Blockhaus
132	Administratif ou militaire	Ouvrage militaire	Fort
132	Administratif ou militaire	Ouvrage militaire	
1215	Administratif ou militaire	Palais de justice	Conseil de prud'hommes
1215	Administratif ou militaire	Palais de justice	Tribunal de commerce
1215	Administratif ou militaire	Palais de justice	Tribunal de grande instance



i.			
1215	Administratif ou militaire	Palais de justice	Tribunal d'instance
1215	Administratif ou militaire	Palais de justice	Tribunal pour enfants
1215	Administratif ou militaire	Palais de justice	
1215	Administratif ou militaire	Police	Commissariat
1215	Administratif ou militaire	Police	Commissariat central
1215	Administratif ou militaire	Police	Police municipale
1215	Administratif ou militaire	Police	
1215	Administratif ou militaire	Poste	Agence postale
1215	Administratif ou militaire	Poste	Bureau de poste
1215	Administratif ou militaire	Préfecture	
1215	Administratif ou militaire	Préfecture de région	
1215	Administratif ou militaire	Siège d'EPCI	
1215	Administratif ou militaire	Sous-préfecture	
1213	Culture et loisirs	Abri de montagne	
1413	Culture et loisirs	Aire de détente	
1213	Culture et loisirs	Camping	Aire naturelle
1213	Culture et loisirs	Camping	
1215	Culture et loisirs	Centre de documentation	Archives départementales
1215	Culture et loisirs	Centre de documentation	Archives régionales
1215	Culture et loisirs	Centre de documentation	Bibliothèque
1215	Culture et loisirs	Centre de documentation	Bibliothèque départementale
1215	Culture et loisirs	Centre de documentation	Bibliothèque nationale
1215	Culture et loisirs	Centre de documentation	Médiathèque
1215	Culture et loisirs	Construction	Ancien couvent
1215	Culture et loisirs	Construction	Ancien monastère
1215	Culture et loisirs	Construction	Ancien prieuré
1215	Culture et loisirs	Construction	Ancienne abbaye
1215	Culture et loisirs	Construction	Ancienne glacière
1215	Culture et loisirs	Construction	Beffroi
1215	Culture et loisirs	Construction	Colombier
1215	Culture et loisirs	Construction	Donjon
1215	Culture et loisirs	Construction	Kiosque
1215	Culture et loisirs	Construction	Moulin à vent
1215	Culture et loisirs	Construction	Pigeonnier
1215	Culture et loisirs	Construction	Porte
1215	Culture et loisirs	Construction	Télégraphe Chappe
1215	Culture et loisirs	Construction	Théâtre de plein air
1215	Culture et loisirs	Construction	·
1215	Culture et loisirs	Ecomusée	Ferme pédagogique
1215	Culture et loisirs	Ecomusée	. 55.
151	Culture et loisirs	Espace public	Arboretum
1215	Culture et loisirs	Espace public	Esplanade
151	Culture et loisirs	Espace public	Jardin botanique
151	Culture et loisirs	Espace public	Jardins familiaux
151	Culture et loisirs	Espace public	Parc
1215	Culture et loisirs	Espace public	Parvis
1215	Culture et loisirs	Espace public	Place
1215	Culture et loisirs	Espace public	Square
1215	Culture et loisirs	Espace public	Terrasse
1215	Culture et loisirs	Espace public	
	•		-



*	Culture et loisirs	Habitation troglodytique	
1215	Culture et loisirs	Hébergement de loisirs	Auberge de jeunesse
1213	Culture et loisirs	Hébergement de loisirs	Centre de vacances
1213	Culture et loisirs	Hébergement de loisirs	Colonie de vacances
1213	Culture et loisirs	Hébergement de loisirs	Gîte d'étape
1213	Culture et loisirs	Hébergement de loisirs	Gîte équestre
1312	Culture et loisirs	Hébergement de loisirs	Village de vacances
1213	Culture et loisirs	Maison du parc	Maison de site
1213	Culture et loisirs	Maison du parc	Maison du parc naturel régional
*	Culture et loisirs	Mégalithe	Cromlech
*	Culture et loisirs	Mégalithe	Dolmen
*	Culture et loisirs	Mégalithe	Menhir
*	Culture et loisirs	Mégalithe	Tumulus
*	Culture et loisirs	Monument	Croix de Lorraine
*	Culture et loisirs	Monument	Mémorial
*	Culture et loisirs	Monument	Monument aux morts
*	Culture et loisirs	Monument	Statue
*	Culture et loisirs	Monument	Stèle
*	Culture et loisirs	Monument	
1215	Culture et loisirs	Musée	
1215	Culture et loisirs	Office de tourisme	Point d'information touristique
1215	Culture et loisirs	Office de tourisme	
1213	Culture et loisirs	Parc de loisirs	Base de loisirs
1213	Culture et loisirs	Parc de loisirs	Base nautique
1213	Culture et loisirs	Parc de loisirs	Parc d'attractions
1213	Culture et loisirs	Parc de loisirs	
1215	Culture et loisirs	Parc des expositions	
1215	Culture et loisirs	Parc zoologique	Aquarium
1215	Culture et loisirs	Parc zoologique	Parc animalier
1215	Culture et loisirs	Parc zoologique	
*	Culture et loisirs	Point de vue	Belvédère
*	Culture et loisirs	Point de vue	Observatoire ornithologique
*	Culture et loisirs	Point de vue	Table d'orientation
*	Culture et loisirs	Point de vue	
*	Culture et loisirs	Refuge	Refuge gardé
*	Culture et loisirs	Refuge	Refuge non gardé
1312	Culture et loisirs	Salle de danse ou de jeux	Bowling
1312	Culture et loisirs	Salle de danse ou de jeux	Casino
1312	Culture et loisirs	Salle de danse ou de jeux	Discothèque
1215	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	Centre culturel
1215	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	Centre dramatique
1312	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	Cinéma
1215	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	Maison de quartier
1215	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	Maison des associations
1215	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	Salle de spectacle
1215	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	Salle polyvalente
1215	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	Théâtre
1215	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	Théâtre national
1215	Culture et loisirs	Salle de spectacle ou conférence	
*	Culture et loisirs	Sentier de découverte	Sentier botanique



*	Culture et loisirs	Sentier de découverte	Sentier écologique
*	Culture et loisirs	Sentier de découverte	<u> </u>
*	Culture et loisirs	Vestige archéologique	Camp romain
*	Culture et loisirs	Vestige archéologique	Oppidum
*	Culture et loisirs	Vestige archéologique	Pont romain
*	Culture et loisirs	Vestige archéologique	
122	Gestion des eaux	Station de pompage	Usine élévatrice
122	Gestion des eaux	Station de pompage	
122	Gestion des eaux	Station d'épuration	Station d'épuration par filtre à roseaux
122	Gestion des eaux	Station d'épuration	Station d'épuration par filtre à sable
122	Gestion des eaux	Station d'épuration	Station d'épuration par lagunage
122	Gestion des eaux	Station d'épuration	, , , , ,
122	Gestion des eaux	Usine de production d'eau potable	
133	Industriel et commercial	Aguaculture	Elevage piscicole
133	Industriel et commercial	Aquaculture	Pêcherie
134	Industriel et commercial	Carrière	Ancienne carrière
134	Industriel et commercial	Carrière	Ballastière
134	Industriel et commercial	Carrière	Gravière
134	Industriel et commercial	Carrière	Sablière
134	Industriel et commercial	Carrière	
122	Industriel et commercial	Centrale électrique	Centrale géothermique
122	Industriel et commercial	Centrale électrique	Centrale hydroélectrique
122	Industriel et commercial	Centrale électrique	Centrale photovoltaïque
122	Industriel et commercial	Centrale électrique	Centrale thermique
122	Industriel et commercial	Centrale électrique	Parc éolien
122	Industriel et commercial	Centrale électrique	
122	Industriel et commercial	Déchèterie	Centre d'enfouissement technique
122	Industriel et commercial	Déchèterie	Plate-forme de compostage
122	Industriel et commercial	Déchèterie	. 5
133	Industriel et commercial	Divers agricole	Champignonnière
2223	Industriel et commercial	Divers agricole	Pépinière
1312	Industriel et commercial	Divers commercial	Centre commercial
1312	Industriel et commercial	Divers commercial	Zone commerciale
1312	Industriel et commercial	Divers commercial	
1311	Industriel et commercial	Divers industriel	Abattoir
1215/1311	Industriel et commercial	Divers industriel	Centre de tri postal
1311	Industriel et commercial	Divers industriel	Coopérative
122	Industriel et commercial	Divers industriel	Dépôt d'hydrocarbures
1311	Industriel et commercial	Divers industriel	Entrepôt
122	Industriel et commercial	Divers industriel	Poste de gaz
			Poste de pompage
122	Industriel et commercial	Divers industriel	d'hydrocarbures
122	Industriel et commercial	Divers industriel	Unité de méthanisation
1311	Industriel et commercial	Divers industriel	Usine d'incinération
1311	Industriel et commercial	Divers industriel	
2000	Industriel et commercial	Elevage	
133	Industriel et commercial	Haras	Haras national
133	Industriel et commercial	Haras	
1312	Industriel et commercial	Marché	Halle



1212	Industrial at commercial	Marchá	Marchá d'intérât national
1312	Industriel et commercial	Marché	Marché d'intérêt national
1312	Industriel et commercial	Marché	
134	Industriel et commercial	Mine	Ancienne mine
134	Industriel et commercial	Mine	Puits de mine
134	Industriel et commercial	Mine	
1311	Industriel et commercial	Usine	Atelier
1311	Industriel et commercial	Usine	Cimenterie
1311	Industriel et commercial	Usine	Fabrique
1311	Industriel et commercial	Usine	Fonderie
1311	Industriel et commercial	Usine	Fromagerie
1311	Industriel et commercial	Usine	Minoterie
1311	Industriel et commercial	Usine	Papeterie
1311	Industriel et commercial	Usine	Scierie
1311	Industriel et commercial	Usine	Sucrerie
1311	Industriel et commercial	Usine	
1313	Industriel et commercial	Zone industrielle	Parc d'activités tertiaires
1313	Industriel et commercial	Zone industrielle	Zone artisanale
1311/1313	Industriel et commercial	Zone industrielle	Zone d'activités
1311/1310	Industriel et commercial	Zone industrielle	
1215	Religieux	Culte chrétien	Abbatiale
1215	Religieux	Culte chrétien	Abbaye
1215	Religieux	Culte chrétien	Basilique
1215	Religieux	Culte chrétien	Cathédrale
1215	Religieux	Culte chrétien	Chapelle
1215	Religieux	Culte chrétien	Couvent
1215	Religieux	Culte chrétien	Eglise
1215	Religieux	Culte chrétien	Eglise orthodoxe
1215	Religieux	Culte chrétien	Eglise simultanée
1215	Religieux	Culte chrétien	Monastère
1215	Religieux	Culte chrétien	Oratoire
1215	Religieux	Culte chrétien	Temple protestant
1215	Religieux	Culte chrétien	
1215	Religieux	Culte divers	Temple bouddhiste
1215	Religieux	Culte divers	
1215	Religieux	Culte israélite	Synagogue
1215	Religieux	Culte musulman	Mosquée
1215	Religieux	Tombeau	Chapelle funéraire
1214	Religieux	Tombeau	Cimetière animalier
1311	Religieux	Tombeau	Crématorium
1214	Religieux	Tombeau	Ossuaire
	-		Tombe de guerre du
	Religieux	Tombeau	Commonwealth
	Religieux	Tombeau	
1212	Santé	Etablissement hospitalier	Centre médico-social
1212	Santé	Etablissement hospitalier	Etablissement de convalescence
1212			Etablissement de réadaptation
	Santé	Etablissement hospitalier	fonctionnelle
1212	Santé	Etablissement hospitalier	Foyer d'accueil médicalisé
1212	Santé	Etablissement hospitalier	Protection maternelle et infantile
1212	Santé	Etablissement hospitalier	Sanatorium
1212	Santé	Etablissement thermal	



1212	Santé	Hôpital	Centre hospitalier régional
1212	Santé	Hôpital	Hôpital spécialisé
1212	Santé	Hôpital	
1212	Santé	Maison de retraite	
1212	Sante	Autre établissement	
1211	Science et enseignement	d'enseignement	Centre de formation au sport
	Selence et enseignement	Autre établissement	centre de formation de sport
1211	Science et enseignement	d'enseignement	Centre de formation continue
		Autre établissement	
1211	Science et enseignement	d'enseignement	Centre de formation d'apprentis
4244		Autre établissement	Centre de formation
1211	Science et enseignement	d'enseignement	professionnelle agricole
1211		Autre établissement	-
1211	Science et enseignement	d'enseignement	Conservatoire
1211		Autre établissement	
1211	Science et enseignement	d'enseignement	Crèche
1211		Autre établissement	Ecole de musique, danse ou arts
1211	Science et enseignement	d'enseignement	plastiques
1211		Autre établissement	
1211	Science et enseignement	d'enseignement	Résidence universitaire
1211		Autre établissement	
1211	Science et enseignement	d'enseignement	Restaurant universitaire
1211		Autre établissement	
1211	Science et enseignement	d'enseignement	Section spécialisée
1211		Autre établissement	
1211	Science et enseignement	d'enseignement	
1211	Science et enseignement	Collège	Collège annexe
1211	Science et enseignement	Collège	
1211	Science et enseignement	Enseignement primaire	Ecole élémentaire
1211	Science et enseignement	Enseignement primaire	Ecole maternelle
1211	Science et enseignement	Enseignement primaire	Ecole primaire
1211	Science et enseignement	Enseignement primaire	Groupe scolaire
1211	Science et enseignement	Enseignement primaire	Groupe scolure
1211			Conservatoire national
	Science et enseignement	Enseignement supérieur	
1211	Science et enseignement	Enseignement supérieur	Ecole d'ingénieurs
1211	Science et enseignement	Enseignement supérieur	
1211	Science et enseignement	Lycée	Lycée agricole
1211	Science et enseignement	Lycée	Lycée professionnel
1211	Science et enseignement	Lycée	
1211	Science et enseignement	Science	Centre de recherche
1211	Science et enseignement	Science	Observatoire
1211	Science et enseignement	Science	
1212/1215		Structure d'accueil pour	Etablissement et service d'aide par
1212/1215	Science et enseignement	personnes handicapées	le travail
1212/1215		Structure d'accueil pour	Etablissement pour enfants ou
1212/1215	Science et enseignement	personnes handicapées	adolescents polyhandicapés
1212/1215		Structure d'accueil pour	
1212/1215	Science et enseignement	personnes handicapées	Institut médico-éducatif
1212/1215		Structure d'accueil pour	
1212/1213	Science et enseignement	personnes handicapées	Institut pour déficients sensoriels
1212/1215		Structure d'accueil pour	Institut thérapeutique éducatif et
1212/1213	Science et enseignement	personnes handicapées	pédagogique
1211			Institut universitaire de
1211	Science et enseignement	Université	technologie



1	1	1	1
1211			Institut universitaire
	Science et enseignement	Université	professionnalisé
1211			Unité de formation et de
1211	Science et enseignement	Université	recherche
1211	Science et enseignement	Université	
1213	Sport	Autre équipement sportif	Boulodrome
1213	Sport	Autre équipement sportif	Terrain de sport
1213	Sport	Autre équipement sportif	
	Sport	Baignade surveillée	
1213	Sport	Centre équestre	
1213	Sport	Complexe sportif couvert	Gymnase
1213	Sport	Départ de ski de fond	
1213	Sport	Golf	
1213	Sport	Hippodrome	
1213	Sport	Patinoire	
1213	Sport	Piscine	Centre aquatique
1213	Sport	Piscine	
	Sport	Site de vol libre	_
1213	Sport	Site d'escalade	Via ferrata
1213	Sport	Site d'escalade	
1213	Sport	Sports en eaux vives	Canoë-kayak
1213	Sport	Sports en eaux vives	
1213	Sport	Sports mécaniques	Circuit automobile
1213	Sport	Sports mécaniques	Circuit divers
1213	Sport	Sports mécaniques	Vélodrome
1213	Sport	Sports mécaniques	
1213	Sport	Sports nautiques	Planche à voile
1213	Sport	Sports nautiques	Ski nautique
1213	Sport	Sports nautiques	Voile
1213	Sport	Sports nautiques	
1213	Sport	Stade	Complexe sportif
1213	Sport	Stade	
1213	Sport	Stand de tir	

BD-Topo : zone_d_habitation

Nomenclature	NATURE	NAT_DETAIL
	Chateau	Chateau fort
	Chateau	Tour
	Chateau	
	Grange	
	Grange	Cabane
	Lieu-dit habité	
	Moulin	
	Quartier	Quartier urbain
	Quartier	Hôtel particulier
	Quartier	Chalet
	Quartier	Résidence
	Quartier	Lotissement
	Quartier	Immeuble
	Quartier	



	•
Ruines	Tour ruinée
Ruines	Chateau ruiné
Ruines	Eglise ruinée
Ruines	

BD-Topo: zone_de_vegetation

Nomenclature	NATURE
232/31x	Bois
312	Forêt fermée de conifères
311	Forêt fermée de feuillus
313	Forêt fermée mixte
	Forêt ouverte
232	Haie
212	Houblonnière
	Lande ligneuse
314	Peupleraie
222x	Verger
221	Vigne

BD_IFN

BD-Foret: FORMATION_VEGETALE

Attention, cette donnée date par rapport aux années 2018-2019. Faire attention aux parties régulièrement exploitées pour les replantations.

Nomen- clature	CODE_TFV	TFV	TFV_G11	ESSENCE
?	FF0 / FO0	Forêt fermée sans couvert arboré	Forêt fermée sans couvert arboré	NR
311/314	FF1-00	Forêt fermée de feuillus purs en îlots	Forêt fermée feuillus	Feuillus
311/314	FF1-00-00	Forêt fermée à mélange de feuillus	Forêt fermée feuillus	Feuillus
311/314	FF1-09-09	Forêt fermée de hêtre pur	Forêt fermée feuillus	Hêtre
311/314	FF1-14-14	Forêt fermée de robinier pur	Forêt fermée feuillus	Robinier
311/314	FF1-49-49	Forêt fermée d un autre feuillu pur	Forêt fermée feuillus	Feuillus
311/314	FF1G01-01	Forêt fermée de chênes décidus purs	Forêt fermée feuillus	Chênes décidus
312/314	FF2-00	Forêt fermée de conifères purs en îlots	Forêt fermée conifères	Conifères
312/314	FF2-00-00	Forêt fermée à mélange de conifères	Forêt fermée conifères	Conifères
312/314	FF2-52-52	Forêt fermée de pin sylvestre pur	Forêt fermée conifères	Pin sylvestre
312/314	FF2-63-63	Forêt fermée de mélèze pur	Forêt fermée conifères	Mélèze
312/314	FF2-64-64	Forêt fermée de douglas pur	Forêt fermée conifères	Douglas
312/314	FF2-80-80	Forêt fermée à mélange de pins purs	Forêt fermée conifères	Pins mélangés



Occupation des Sols à grande échelle en Région Grand Est

	1	i	Ì	1
312/314	FF2-81-81	Forêt fermée d un autre pin pur	Forêt fermée conifères	Pin autre
312/314	FF2-90-90	Forêt fermée d un autre conifère pur autre que pin	Forêt fermée conifères	Conifères
312/314	FF2G53-53	Forêt fermée de pin laricio ou pin noir pur	Forêt fermée conifères	Pin laricio, pin noir
312/314	FF2G61-61	Forêt fermée de sapin ou épicéa	Forêt fermée conifères	Sapin, épicéa
311/313/314	FF31	Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants et conifères	Forêt fermée mixte	Mixte
312/313/314	FF32	Forêt fermée à mélange de conifères prépondérants et feuillus	Forêt fermée mixte	Mixte
311	F01	Forêt ouverte de feuillus purs	Forêt ouverte feuillus	Feuillus
312	FO2	Forêt ouverte de conifères purs	Forêt ouverte conifères	Conifères
313	FO3	Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères	Forêt ouverte mixte	Mixte
314	FP	Peupleraie	Peupleraie	Peuplier
321	LA4	Lande	Lande	NC
321	LA6	Formation herbacée	Formation herbacée	NC

